

LPO FRANCE

Rapport d'activité 2015





Presqu'île de Crozon
© David Allemand

5. INTRO

6. Le mot du Président

8. Les évènements clés de l'année 2015

10. La LPO en chiffres

12. Animation du réseau LPO

15. Actions phares du réseau LPO

19. BirdLife International

21. LA LPO EN ACTIONS

23. Faire vivre le réseau associatif

29. Défendre la nature

37. Acquérir de la connaissance sur la faune

51. Protéger les espèces

67. Contribuer au développement
du réseau d'espaces protégés

79. Créer les conditions d'une bonne
gouvernance démocratique et écologique

83. Expertiser en appui aux acteurs privés et publics

89. Agir pour la biodiversité de proximité

93. Sensibiliser et éduquer

99. Nouer des partenariats durables

105. Communiquer

117. Gérer au mieux la LPO



Gorges du Verdon
© David Allemand

INTRO

6. Le mot du Président

8. Les évènements clés de l'année 2015

10. La LPO en chiffres

12. Animation du réseau LPO

15. Actions phares du réseau LPO

19. BirdLife International



« Le mot du Président »

Les quelques notes d'espoirs survenues en 2015 pèsent bien peu face aux attentats qui en ont marqué le début et la fin, impactant durablement notre société, et jusqu'au cœur de chacun d'entre nous. L'assassinat de nos amis, Charb, Cabu et Tignous qui soutenaient nos actions sans réserve, restera marqué dans nos mémoires. La LPO a décerné le « Macareux d'or » à Luce Lapin et Fabrice Nicolino, survivants de ce terrible massacre et complices inconditionnels de notre association.

L'une des principales notes d'espoir fut néanmoins la COP21, dans laquelle la LPO s'est tout particulièrement impliquée. Nos équipes, bénévoles et salariés, furent présentes au Bourget et au Grand Palais pour porter le message de la biodiversité lors de cette conférence consacrée au climat. Tout à la fois victime et solution face au réchauffement, la biodiversité devait apparaître dans ce concert de négociations qui s'est finalement terminé par un chant d'espoir. Outre les expositions et les échanges présents dans le périmètre de la COP21, la LPO s'est tout particulièrement distinguée par le colloque « Oiseaux et changement climatique », initié avec le Muséum national d'Histoire naturelle. Cette réunion internationale d'experts a pu montrer combien l'avifaune était déjà touchée par le phénomène et constituait un indicateur essentiel pour l'évolution de l'ensemble du vivant. Les plantations des « arbres pour le climat » ont également fait rayonner la LPO partout en France (et à l'étranger !) dès l'automne 2015, l'initiative se poursuivant en 2016.

L'anniversaire des 30 ans de « L'Oiseau magazine » fut également un moment fort. Il a montré combien la LPO pouvait être pérenne dans ses engagements, grâce à la collaboration des meilleurs journalistes, photographes et dessinateurs, attachés à faire passer notre message. Un légitime hommage fut rendu à Yann Hermieu, « papa » de notre revue, et à ses équipes.

Autre publication remarquable, l'*Atlas des oiseaux de France métropolitaine*, est le résultat d'un travail de longue haleine porté par la LPO, en collaboration avec le Muséum national d'Histoire naturelle et la Société

Cascade de Saint-Maurin
© David Allemand

d'études ornithologiques de France (SEOF). Près de 10 000 contributeurs se sont investis dans ce projet qui fait aujourd'hui référence.

La création du « Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des pertuis », couvrant 6 500 km² d'espaces marins, fut une heureuse nouvelle pour la LPO qui est désormais intégrée à son Conseil de gestion. De même, la LPO porte les intérêts de la nature dans de nombreuses commissions nationales, comme le Conseil national de la transition écologique, le Conseil national de la protection de la nature, la Conférence environnementale, le Conseil économique, social et environnemental (CESE), les Conseils économiques et sociaux régionaux (CESR) et bien d'autres instances.

Cette participation, qui demande un grand investissement, permet d'être au cœur des décisions stratégiques et de peser en faveur de nos engagements. Il en est ainsi pour le projet de loi sur la biodiversité, qui sera votée en 2016, et pour lequel la LPO s'est investie sans compter dès 2015 en portant notamment des amendements prioritaires.

Les nombreuses rencontres avec les ministres de l'Écologie, des Affaires étrangères, des Outre-mer, de l'Éducation nationale, de la Ville et de la Jeunesse, de la Défense, de l'Agriculture, etc. ont également permis d'ancrer nos revendications et de faire progresser nos projets. Ces rencontres furent d'autant plus nécessaires que la LPO a élargi son champ d'action à l'ensemble de la biodiversité. Cette initiative qui s'imposait a conduit à traiter des dossiers aussi divers (et conflictuels...) que les bouquetins du Bargy, les loups, les néonicotinoïdes (avec notamment l'animation d'une plate-forme des ONG) ou encore les sables coquilliers en baie de Lannion.

Durant cette année riche en événements, la LPO n'a pas lâché sa lutte contre le braconnage affectant, entre autres, les ortolans et les pinsons. Après avoir alerté une nouvelle fois en vain les ministères concernés et la préfecture, il lui a fallu aller sur le terrain à cause de l'immobilisme des autorités. Les plaintes déposées à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (qui s'est montrée particulièrement efficace) ont conduit à la saisie de 700 matoles (pièges), tandis que notre pétition s'opposant

au braconnage et aux méthodes de chasse générant de la souffrance, comme la glu, a recueilli plus de 320 000 signatures...

La gouvernance interne de la LPO a singulièrement évolué en 2015. Attentive aux recommandations de la Cour des comptes comme à celle d'un groupe interne dédié, notre association a travaillé à l'optimisation de son fonctionnement.

Des outils et des méthodes ont été confortés, comme « le référentiel métier », les ordres de missions, les représentations, etc. De même, les relations avec les associations locales ont été confortées, tandis que se dessinait la réforme territoriale qui conduisait à une adaptation sur laquelle nous travaillons. Un chantier important est ouvert en 2016.

Il est frustrant de résumer en quelques lignes tant d'énergie et de compétences investies par notre association durant l'année 2015. Mais je tiens à souligner combien la LPO repose plus que jamais sur le réseau des associations locales qui, chacune à sa mesure, agissent dans les territoires ou portent des dossiers à caractère national ! C'est le dynamisme et la cohérence de ce tissu environnemental qui permet de servir l'avenir de la biodiversité. Adhérents, bénévoles et salariés de toutes natures sont les rouages de cette belle mécanique qui progresse de manière exemplaire. Qu'ils en soient tous très sincèrement remerciés.



A. BOUGRAIN DUBOURG

Allain Bougrain Dubourg

« Les événements clés de l'année 2015 »

1/Comptage Wetlands International des oiseaux d'eau

La LPO a donné rendez-vous au public sur l'ensemble des zones humides de France pour participer au recensement des oiseaux d'eau. Cette enquête, qui mobilise chaque année des milliers d'ornithologues européens depuis 1967, permet d'estimer la taille des populations de chaque espèce d'oiseaux d'eau au niveau international, national et régional. Les données collectées fournissent des informations sur l'importance relative des sites d'hivernage et sont essentielles à l'identification des sites prioritaires de conservation, notamment les Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO).

1

17 et 18 janvier

2

02 février

3

Mars

4

04 avril

5

18 mai

6

20 au 24 mai

7

10 juin

3/La LPO propose des amendements à la loi Biodiversité

En mars, l'Assemblée nationale a entamé l'examen du projet de loi Biodiversité. La LPO a proposé plusieurs amendements. S'il est désormais flagrant que les enjeux « biodiversité » sont de mieux en mieux compris et portés par certains parlementaires, les débats ont aussi montré toute la difficulté de faire évoluer certains sujets face au poids des lobbies de la chasse, de l'agro-industrie ou de la pêche industrielle. L'examen en 2e lecture est prévu au Sénat par la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable à partir du 10 mai 2016.

2/Journée mondiale des zones humides

Par leur rôle écologique et économique, les zones humides sont des espaces indispensables à notre planète et à la biodiversité. Comme chaque année le 2 février, le Secrétariat de la Convention de Ramsar, evian et la LPO se sont mobilisés pour sensibiliser le public à la préservation des ressources en eau et à l'importance des zones humides dans l'écologie mondiale. L'édition 2015, intitulée « Les zones humides pour notre avenir », a proposé de nombreuses activités partout en France sur les causes de disparition des zones humides et sur les solutions à mettre en œuvre pour préserver et optimiser la gestion de ces écosystèmes uniques.

4/La 11^e Nuit de la Chouette

La LPO et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France ont organisé la 11^e Nuit de la Chouette : organisée tous les deux ans depuis vingt ans, elle permet à un large public de mieux connaître les rapaces nocturnes et la richesse de la nature grâce à diverses animations gratuites présentées partout en France. Accompagnés de naturalistes chevronnés, les passionnés et les curieux de nature, petits et grands, se sont rassemblés autour de sorties nature, de conférences, de projections de films, d'expositions ou d'ateliers pratiques qui ont présenté les gestes simples à adopter pour sauvegarder ces rapaces.

6/Fête de la nature « Au bord de l'eau »

Depuis sa création en 2007, la Fête de la Nature est l'événement nature familial et convivial de référence en France. En 2015, pour sa 9^e édition, le littoral était mis à l'honneur à travers sa thématique « Au bord de l'eau ». Pendant cinq jours, chacun a pu découvrir la faune et la flore des bords de rivières, grâce à plus de 5 000 manifestations gratuites sur tout le territoire français, en métropole et en Outre-Mer. Partout en France la LPO a participé à la fête en accueillant un large public.

5/Envol de deux gypaètes dans les Grands Causses

Bienvenue à Cazals et Larzac, les deux Gypaètes barbus (*Gypaetus barbatus*) âgés de 98 et 102 jours, qui ont été lâchés le 18 mai dans les gorges du Trévezel, en Aveyron, portant à neuf le nombre de Gypaètes lâchés dans les Grands Causses depuis 2012 ! Ce projet de réintroduction de l'espèce est porté par l'antenne Grands Causses de la LPO, en partenariat avec le Parc national des Cévennes et le Parc naturel régional des Grands Causses.

7/Plantation du premier « Arbre pour le climat » à Dijon

Au Jardin des Sciences de Dijon dans le cadre des 5^{es} Assises de la biodiversité, a été planté le tout premier « Arbre pour le climat », acte symbolique fort, au lendemain du lancement de l'opération à Paris devant de nombreux élus. Portée par la LPO, la Fondation Yves Rocher, l'Association des Maires de France (AMF), avec le concours des Eco Maires et en partenariat avec Cité Verte, ce dispositif de grande ampleur visait à mobiliser des citoyens et des communes pour planter les arbres dans toute la France durant les mois précédant la COP21.

8/Fin de la consultation publique Directive Habitats et Oiseaux

Dans la cadre du Fitness Check la Commission européenne a organisé en mai une consultation publique pour comprendre l'importance qu'ont la protection de la nature et ses lois pour les citoyens de l'Union européenne. La LPO, avec le réseau BirdLife, a relayé cette action en ligne pour inciter le public à soutenir une nature mieux protégée grâce au maintien de ces lois dans leur intégralité. Plus de 520 000 citoyens dans toute l'UE ont répondu en faveur de la nature.

8

26 juillet

Août

10

21 septembre

11

Septembre

12

03 et 04 octobre

13

Octobre

14

09 novembre

15

30 novembre au 12 décembre

11/Lancement de la pétition « Mettons fin au massacre illégal des oiseaux familiers »

La LPO a lancé cette pétition pour que la voix de la nature soit entendue lors de l'examen de la loi Biodiversité. En quelques semaines, à travers le réseau BirdLife, plus de 320 000 personnes ont signé une mobilisation historique pour que cesse le braconnage et les pratiques non sélectives de chasse qui tuent 400 000 oiseaux par an. Souds à cet appel citoyen, les sénateurs ont décidé de rejeter notre amendement demandant de rétablir l'interdiction de la chasse à la glu et de saisir l'opportunité de mettre en conformité le droit français de la chasse avec le droit communautaire.

15/Un rendez-vous déterminant pour notre planète !

La France a accueilli la 21^e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP21) qui établit les mesures limitant le réchauffement climatique. La LPO s'est mobilisée toute l'année pour que le succès de cet événement soit à la hauteur des enjeux internationaux. Présente aux côtés de BirdLife au Bourget et au Grand Palais pour informer le public, la LPO s'est réjouie qu'un accord ait été trouvé.

12/Les Journées européennes de la migration prennent leur envol !

La LPO et de nombreuses associations partenaires ont donné rendez-vous au public un peu partout en France pour assister aux Journées européennes de la migration, l'Euro Birdwatch organisé par BirdLife Europe. Le temps d'un week-end, les ornithologues de la LPO et des autres associations partenaires ont fait découvrir la fascinante aventure des oiseaux migrateurs. Plus de soixante-dix animations gratuites (sorties de terrain, points d'observations, conférences, expositions) étaient proposées dans une trentaine de départements, sur des sites emblématiques.

10/Recours contre l'arrêté autorisant l'abattage des bouquetins

La LPO a déposé un recours contre l'arrêté du Préfet de Haute-Savoie du 16/09/2015 autorisant l'euthanasie de Bouquetins du massif du Bargy, en prévention du risque de transmission de la brucellose aux élevages domestiques. Le Tribunal administratif de Grenoble a également été saisi pour empêcher l'abattage, ordonné malgré l'avis défavorable du Conseil national de protection de la nature. La demande de suspension a été rejetée mais le recours sur le fond n'a pas encore été jugé.

9/Recours contre les arrêtés sur le tir de 36 loups en France

Les arrêtés ministériels, fixant à 36 le nombre de loups pouvant être abattus pour la saison 2015/2016, ont confirmé la mauvaise gestion de ce dossier par les ministères en charge de l'écologie et de l'agriculture. France Nature Environnement, Humanité & Biodiversité et la LPO, constatant que l'État choisissait la destruction d'un nombre croissant de loups plutôt que le déploiement de moyens de protection des troupeaux, ont décidé de déposer un recours devant le Conseil d'État.

14/Opération Pinsons

Allain Bougrain Dubourg accompagné de militants de la LPO a une nouvelle fois dû intervenir sur le terrain dans les Landes pour dénoncer le braconnage des pinsons. Des braconniers s'en sont violemment pris au Président de la LPO et à son équipe alors qu'ils relâchaient des oiseaux piégés. Chaque année à l'occasion de leur passage migratoire sur la façade atlantique française, des dizaines de milliers de pinsons sont capturés et tués à des fins « culinaires » et ce au mépris de la loi, puisqu'ils sont protégés par un arrêté du Code de l'Environnement.

13/Sortie de l'Atlas des oiseaux de France métropolitaine

Fruit de quatre années d'inventaires conduits entre 2009 et 2012, le nouvel Atlas des oiseaux de France métropolitaine est le résultat des initiatives conjointes de la LPO, de la Société d'études ornithologiques de France et du Muséum national d'Histoire naturelle. Reconnu comme une véritable référence ornithologique, il est le 4^e d'une série initiée en 1976 ; il permet ainsi d'analyser de manière rigoureuse l'évolution de l'avifaune de France métropolitaine au cours des quatre dernières décennies et de déterminer les facteurs de conservation et de gestion des espèces et de leurs habitats.

« LPO : les chiffres qui comptent en 2015 »

La force de la LPO réside dans sa couverture territoriale et son maillage de proximité permettant l'implication de nombreux citoyens dans les actions et les combats menés par l'association. Car au travers des 35 associations locales LPO et de la LPO France, c'est un mouvement dynamique et mobilisateur qui œuvre en faveur de la biodiversité. La réalité de ce réseau LPO est illustrée par des indicateurs 2015 qui ont été consolidés ci-dessous entre les différentes entités LPO réparties sur tout le territoire.

• Les forces vives

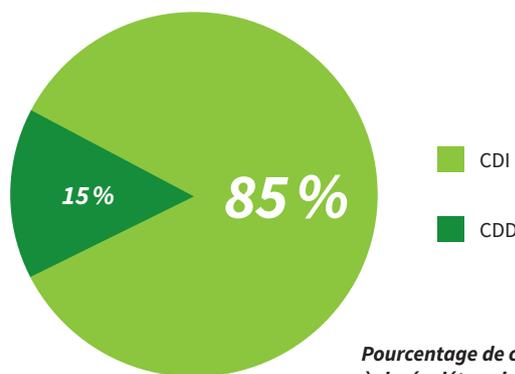
Des acteurs investis au quotidien

La LPO tire sa légitimité et son aura de ses adhérents qui sont 42 000 à s'engager à ses côtés. Sur la base de cette puissante assise, la LPO est structurée autour de 430 salariés qui gèrent au quotidien les actions, eux-mêmes étant soutenus en 2015 par 5 000 bénévoles, 90 contrats en service civiques et plus de 200 stagiaires. Des ressources humaines diverses au service de la protection de la nature.

Nombre d'adhérents	42 000
Nombre de salariés	431
Nombre de stagiaires	206
Nombre de volontaires en service civique	90
Nombre total de Refuges LPO	19 487
Nombre de followers réseaux sociaux	209 781

42 000

C'est le nombre d'adhérents LPO en 2015.



Pourcentage de contrats à durée déterminée et indéterminée pour l'ensemble de la LPO

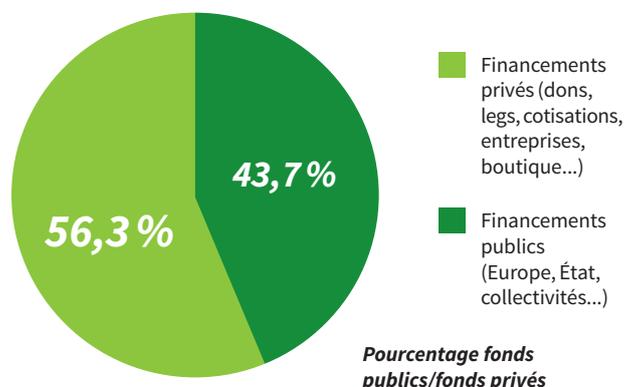
372 108

C'est le nombre de personnes sensibilisées en 2015 (grand public, professionnels...) dont 24 % de scolaires.

• Finances

Des ressources diversifiées

En cumulant chaque ligne des comptes de l'ensemble des associations de son réseau, le budget global de la LPO s'élève à 24 M€ en 2015, dont environ la moitié concerne la LPO France. 10,7 M€ des ressources proviennent de financements publics (collectivités locales, Agences de l'eau, État, etc.), soit 43,7 % des produits d'exploitation. Le réseau LPO doit cependant son dynamisme et son indépendance aux multiples ressources privées qui financent ses actions (adhérents, donateurs, entreprises etc.) pour près de 60 % de son activité.



Total charges d'exploitation (en k€)	24 581,84
Total produit d'exploitation (en k€)	23 958,82
Dont financements publics (en k€)	10 747,06

• Conservation

Des moyens consacrés à la conservation de la nature

Les ressources humaines et financières développées sur l'ensemble du territoire sont donc affectées aux missions sociales de l'association, c'est-à-dire l'ensemble des actions permettant de préserver la nature et de favoriser la biodiversité. À titre d'exemple, la LPO est propriétaire de plus de 1 800 hectares de terrains aux enjeux environnementaux importants et elle gère 26 Réserves naturelles régionales ou nationales. Mais les moyens sont aussi alloués à la sauvegarde d'animaux, avec 7 centres et 2 unités mobiles de soins qui ont permis de relâcher près de 7 000 animaux soignés. Enfin, ce sont près de 40 millions de données cumulées dans la base Visionature (dont plus de 7 millions saisies en 2015 par 30 000 observateurs bénévoles), qui apportent une contribution sans équivalent en France à la connaissance sur les oiseaux.

39 330 000

C'est le nombre cumulé de données saisies dans les bases de données Visionature.

26

C'est le nombre des Réserves naturelles régionales et nationales gérées par la LPO France et son réseau.

Nombre de contributeurs des bases de données en 2015	30 000
Nombre de données saisies dans la base de données en 2015	7 258 547
Nombre d'animaux relâchés issus des 7 Centres de sauvegarde	6 840
Surface des propriétés LPO (en ha)	1 862



Hêtre
© Keller

« Animation du réseau LPO »

Réseau : de la réflexion à l'action

Bénéficiant des pistes de réflexions ouvertes par un groupe de travail dédié à l'amélioration de la gouvernance dans la sphère LPO, et sous l'effet des reconfigurations consécutives à la fusion d'un certain nombre de régions, une réflexion prospective a été ouverte sur l'organisation générale de notre association.

Présente au niveau national avec la LPO France, une représentation spécifique est déjà déclinée sous forme d'associations juridiquement distinctes dans 79 départements et 21 régions françaises.

La LPO souhaite désormais pouvoir s'appuyer sur des entités à l'échelle des 13 nouvelles régions politiques et administratives. Elle encourage donc la reconnaissance de nouvelles entités LPO à ces nouvelles échelles plutôt qu'à celle des départements.

Par ailleurs, deux réflexions spécifiques ont été ouvertes concernant d'une part la région Île-de-France, et d'autre part la nouvelle région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes où la LPO France a son siège. L'idée est d'y développer un nouveau modèle, juridiquement unitaire

(une seule association LPO France) mais garantissant une légitimité régionale grâce à une gouvernance locale, des programmes et des crédits fléchés à cette échelle, une représentation de fait au Conseil d'administration de la LPO France, etc.

En Île-de-France, c'est le Centre ornithologique Île-de-France (CORIF) et la LPO France, notamment son antenne Île-de-France, qui travaillent à ce rapprochement.

Dans le grand sud-ouest, la LPO France, la LPO Corrèze, la LPO Aquitaine et la LPO Vienne se réunissent régulièrement sous la forme d'un comité de pilotage composé d'administrateurs et de salariés. Dans les deux cas, l'objectif visé est 2017.

D'autres territoires comme les régions Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, Centre-Val de Loire mais aussi Auvergne-Rhône-Alpes se sont également réunis plusieurs fois pour étudier un modèle unique mais aussi d'autres modèles adaptés à leur territoire. Les travaux se prolongeront en 2016 afin de trouver une structuration compatible sur 2017.

Des échanges entre la LPO France et son réseau

Les directeurs des associations locales LPO se sont réunis lors de deux journées dédiées à une construction commune des projets LPO (50 personnes). Une formation sur le logiciel LOGEPROG a également été mise en place pour 14 participants. Les présidents et les délégués des groupes ont pu mutualiser leur expérience à l'occasion de deux journées d'échange et de travail : 48 participants ont ainsi développé des actions communes et partagé leurs compétences précieuses et complémentaires. Depuis 1991, des représentants de l'ensemble du réseau LPO se réunissent deux fois par an pour le Conseil national. Il s'agit d'une véritable instance de réflexion, de concertation et de proposition auprès du Conseil d'administration de la LPO France. Ces deux Conseils nationaux ont eu lieu en février et en septembre 2015 respectivement à Châtenay-Malabry et en Auvergne. Les 181 participants ont pu ainsi partager leurs points de vue et leurs expériences sur des sujets d'actualité tels que la COP21, la réforme territoriale, la directive Oiseaux-Habitats, la biodiversité en forêt, etc. Institué en 1995, le FIVA (Fonds interne à la vie associative) est un fonds destiné à financer les projets d'animation du réseau LPO : lancement d'une nouvelle association locale ou d'un nouveau groupe, actions thématiques bénéficiant à l'ensemble du réseau, etc. Le FIVA est principalement alimenté par une quote-part des cotisations des adhérents résidant sur le territoire des associations locales. Depuis 1995, des actions ponctuelles profitant à l'ensemble du réseau sont mises en place pour les associations locales. Après avoir fait l'objet d'un vote lors du Conseil national de septembre 2015, divers programmes ont ainsi bénéficié

du FIVA. Ces financements ont permis de développer notamment : un tapis à histoires qui raconte la biodiversité aux jeunes enfants, des outils pour favoriser l'implication de la LPO dans la promotion et la multiplication des expériences d'agro-écologie paysanne et citoyenne, une application numérique pour valoriser le patrimoine de nos régions, une plateforme cartographique en ligne pour des activités sportives et respectueuses de la biodiversité en montagne, ou des outils pédagogiques sur la puissance et la fragilité des rapaces.

100

C'est le nombre d'administrateurs et de bénévoles du réseau qui se sont rassemblés deux fois dans l'année pour échanger et construire ensemble.

Des stages d'accueil pour mieux se connaître

En 2015, salariés, bénévoles et administrateurs se sont côtoyés à l'occasion des stages d'accueil organisés à Rochefort. Ces quatre jours de stages, répartis en deux sessions, ont été de véritables temps forts pour les participants qui ont pu découvrir la LPO et ses différents services. Les présentations ont été entrecoupées de sorties sur le terrain très appréciées (Réserve naturelle nationale de Moëze-Oléron, Station de lagunage de Rochefort,

Réserve naturelle nationale du marais d'Yves). Les échanges entre les participants ont été très riches et sont primordiaux pour tisser des liens forts entre les acteurs de la LPO. La richesse des espèces observées lors des sorties, la beauté des milieux sur les réserves et la disponibilité des naturalistes et des salariés ont satisfait les 29 participants qui sont repartis avec de meilleurs outils pour fonctionner dans leurs structures respectives.



Un éventail de formations

La LPO France forme et accompagne également le réseau dans son développement. Ainsi, les salariés et les bénévoles de toute la France se sont réunis tout au long de l'année 2015 lors de réunions thématiques ou de réunions de formation. Ces journées étaient suffisamment variées pour répondre aux demandes du réseau et aux besoins estimés. Une première journée de formation a eu lieu autour du thème de la générosité du public et des legs en mars 2015 avec 14 participants, soit 25 personnes formées depuis 2014. Cette journée de formation a permis de clarifier les relations financières sur la perception de legs vis-à-vis des associations locales.

Une journée d'échanges avec les chargés de vie associative des structures LPO a eu lieu également en juin 2015 où 18 participants étaient présents. Des thèmes comme le bénévolat, le financement des formations, la communication, les assurances, la sécurité ou l'éducation à l'environnement ont été

abordés pour répondre aux interrogations des participants.

Une formation a également eu lieu en décembre sur le thème de la tenue des stands et de la promotion de la LPO, où 18 personnes ont pu participer. L'organisation matérielle d'un stand, le coin enfant lors des stands ou les produits de la boutique ont été des points abordés lors de cette journée riche en échanges.

La LPO Oise a également initié trois journées de formations, avec l'aide du service Animation réseau et de la Mission juridique sur le thème de la veille au trafic. En 2015, la cybertraque a permis de réunir 23 personnes.

Le service Animation réseau a orchestré ces différentes rencontres où 81 personnes ont pu bénéficier de ces formations ou journées d'échanges en 2015. Cela a permis de mutualiser les actions ou les problématiques de chaque structure, de mettre en valeur les projets locaux et de créer du lien fort dans le réseau et avec la LPO France.

**Formation
des chargés
d'études**

© Alexis
Orseau

« Quelques actions phares du réseau LPO »



Nord-ouest

Association locale régionale

1/LPO Haute-Normandie et Basse-Normandie

Pour le lancement de l'atlas régional 2015-2019, 53 bénévoles ont participé en Haute-Normandie, dans le Bessin (14) et la Manche. Objectif : évaluer les effectifs des oiseaux communs et peu communs et vérifier l'évolution depuis le précédent atlas (2003-2007). Un complément utile à l'atlas national paru en 2015.

Coordination régionale

2/LPO coordination Pays de la Loire

En 2015, la Coordination régionale LPO Pays de la Loire a mis en œuvre un programme régional agro-écologique et citoyen, basé sur la valorisation d'expériences de fermes engagées dans la protection de la biodiversité, afin de reproduire ces démarches dans d'autres territoires.

Associations locales départementales

3/LPO Anjou

À l'issue du programme LIFE-Rôle des génêts, la LPO Anjou gère plus de 430 ha dans les basses vallées angevines et continue de favoriser le rapprochement entre grand public et agriculteurs autour de la préservation de l'espèce.

4/LPO Ile-et-Vilaine

Dans le cadre de la Trame verte et bleue, la LPO 35 œuvre avec des associations et des collectivités pour préserver les vergers. 2015 a vu le lancement d'une filière de fabrication locale de jus de pomme qui valorise les vergers.

5/LPO Loire-Atlantique

LPO 85, LPO 44 et Bretagne vivante ont mené un projet sur les enjeux liés à l'avifaune et aux mammifères marins au sein des Zones de protection spéciale « Estuaire de la Loire-Baie de Bourgneuf » et « Secteur marin de l'île d'Yeu jusqu'au continent ».

6/LPO Sarthe

En 2015, la LPO Sarthe a signé une convention avec le Département dans le cadre de sa politique en faveur des Espaces naturels sensibles et des espèces patrimoniales. Elle a accompagné dix classes dans leur projet Nature et a animé deux stages Nature pour enfants.

7/LPO Touraine

L'Inventaire de la biodiversité communale de Benais, débuté en 2014, s'est clôturé en 2015 : 197 espèces faunistiques et plus de 200 espèces floristiques ont été recensées. Des actions de sensibilisation ont été menées auprès de 113 personnes.

8/LPO Vendée

De nombreux événements, relayés par 200 bénévoles, ont rythmé l'année pour les 20 ans de la LPO Vendée : enquête limicoles nicheurs - 20 ans et 10 ans après, happy bird'day, week-end 20 ans - 20 sorties... 6 650 personnes ont été sensibilisées.

Groupes LPO

9/LPO Cher

En 2015, la LPO Cher a participé à l'enquête nationale rapaces nocturnes sur quatre carrés. Ce fut l'occasion, pour chaque participant, de découvrir la richesse en rapaces nocturnes de certaines zones de notre département.

10/LPO Finistère

Avec la collaboration des Bâtiments de France, quatre plateformes de nidification ont été posées dans les tours de la cathédrale de Quimper afin de favoriser la reproduction du Faucon pèlerin (un couple a même été observé récemment).

11/LPO Loiret

En 2015, la LPO Loiret a réuni à plusieurs reprises ses bénévoles pour essayer de constituer un nouveau comité de pilotage.

12/LPO Loir-et-Cher

L'opération « Mer envole ses oiseaux » a impliqué la municipalité de Mer, les écoles, le musée et les habitants dans un projet de connaissance et de protection des oiseaux (pose de 130 nichoirs, exposition et création d'un Refuge LPO dans un parc de la ville...).

13/LPO Morbihan

La Société d'économie mixte « Locminé innovation gestion des énergies renouvelables » a confié, en 2015, la gestion de son site de production d'énergie verte la LPO Morbihan, appuyée par la LPO Ile-et-Vilaine pour les inventaires et le plan de gestion.



Visite d'un Refuge LPO
© LPO Pas-de-Calais



Nord-est

Associations locales régionales

1/LPO Alsace

La LPO Alsace a investi 25 000 euros dans l'agrandissement de son centre de soins, investissement qui tombait à pic, l'année 2015 ayant été marquée par l'arrivée massive de 335 Martinets noirs (*Apus apus*), victimes de la canicule.

2/LPO Champagne-Ardenne

Année intense pour la LPO Champagne-Ardenne avec la refonte de son site internet, la rédaction de l'atlas des oiseaux (parution en 2016) et le retour, avec succès, de la fête de la Grue cendrée sur un nouveau format d'une semaine !

3/LPO Franche-Comté

À l'initiative de la LPO, qui soutient les partenaires concernés, des travaux de restauration ont été menés sur deux sites majeurs de conservation, l'un pour le Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*), l'autre pour la Rainette verte (*Hyla arborea*).

Coordination régionale

4/ LPO coordination Lorraine

Avec le concours de Lorraine Association Nature, la LPO a construit une plateforme artificielle pour Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) sur un poteau électrique cédé par ERDF, afin de renforcer le retour de cette espèce en Lorraine.

Associations locales départementales

5/LPO Côte-d'Or

En collaboration avec la fédération régionale des associations ornithologiques - Étude et protection des oiseaux en Bourgogne, la LPO Côte-d'Or a piloté le projet de Liste rouge des oiseaux nicheurs de Bourgogne : sur 186 espèces recensées, 35 % sont menacées.

6/LPO Moselle

Grâce à l'embauche d'un salarié en 2015, la LPO Moselle a réalisé une cinquantaine d'animations en milieu scolaire, pour faire découvrir aux enfants des écoles primaires la nature de proximité et les sensibiliser à sa protection.

7/LPO Meurthe-et-Moselle

En 2015, la LPO Meurthe-et-Moselle a travaillé à la réalisation d'une exposition sur l'intérêt des haies pour la biodiversité, le paysage et l'agriculture. Des conseils pratiques de plantation et d'entretien incitent à passer à l'action.

8/LPO Nièvre

Les bénévoles ont effectué plus de 25 manifestations de sensibilisation du grand public et de nombreux adhérents ont retroussé leurs manches pour entretenir nos réserves : une politique en faveur de la biodiversité engagée depuis 1982 !

9/LPO Nord

En 2015, la LPO Nord a animé une dizaine de sorties destinées au grand public et quelques unes en milieu scolaire. Elle a également participé à de nombreuses manifestations dans tout le département.

10/LPO Pas-de-Calais

En 2015, la LPO Pas-de-Calais a animé plus de 70 activités et a mis en place des animations scolaires et périscolaires pour sensibiliser les plus jeunes à la préservation de la biodiversité.

11/LPO Yonne

Dans le cadre de l'étude Avifaune et changement climatique, plus de 5 800 oiseaux ont été bagués à Saint-Julien-du-Sault, soit une moyenne de 277 captures par jour ! Ceci grâce aux excellentes conditions météorologiques et aux nombreux bagueurs.

Groupes LPO

12/LPO Aisne

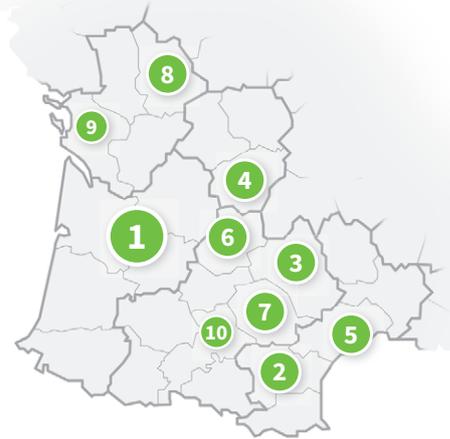
La 11^e Nuit de la Chouette n'a pas démenti l'intérêt que lui porte le public. Plus de 60 personnes ont participé à la balade autour des ruines du château de Fère-en-Tardenois où hulottes, effraies et chevêches étaient au rendez-vous.

13/LPO Meuse

En 2015, la LPO Meuse a réalisé pour la première fois une journée des propriétaires de Refuges, ainsi qu'une journée des adhérents. Ce fut l'occasion pour les adhérents et les sympathisants de la Meuse de faire connaissance et d'échanger autour de la biodiversité !

14/LPO Oise

Suite à l'inventaire de 2014, la LPO Oise a proposé à la ville de Beauvais la création d'un îlot à Petit Gravelot, la gestion différenciée des pelouses, la plantation de haies et la pose de nichoirs sur le premier Refuge LPO « collectivité » du département.



Sud-ouest

Association locale régionale

1/LPO Aquitaine

En 2015, une collaboration entre la LPO Aquitaine et l'AOC Margaux a débuté dans le but de reconstituer des corridors biologiques au sein des paysages viticoles ; afin de réaliser des préconisations personnalisées, des inventaires abeilles sauvages, rhopalocères, oiseaux et chiroptères ont été réalisés sur ce territoire.

Associations locales départementales

2/LPO Aude

À force de ténacité, 2015 a vu l'aboutissement d'un magnifique projet initié il y a quelques années : un observatoire des vautours sur la commune de Bugarach, qui offre à tout un chacun des éléments pour découvrir le monde des vautours.

3/LPO Aveyron

Le travail d'inventaire et de sensibilisation de la biodiversité communale s'est poursuivi, en 2015, sur deux nouvelles communes, Najac et Estaing. Les premières fiches seront terminées en 2016 à l'issue de quatre années de travail.

4/LPO Corrèze

En 2015, grâce au soutien financier de la fondation Vinci, les bénévoles de la LPO Corrèze ont initié un ambitieux programme de construction et de pose de nichoirs à Effraies des clochers. Il se poursuivra pendant les années à venir.

5/LPO Hérault

Acteur reconnu de la gestion d'espaces naturels, la LPO Hérault intervient dans les mesures compensatoires du contournement Nîmes-Montpellier (acquisition de parcelles) ou de la déviation de Villeveyrac (gestion de 6 ha dédiés à la Pie-grièche à poitrine rose).

6/LPO Lot

Au printemps 2015, les bénévoles de la LPO Lot et la municipalité se sont mobilisés pour sauver les Crapauds épineux (*Bufo spinosus*) qui traversent plusieurs routes chaque soir en direction d'un lac proche du bourg d'Escamps.

7/LPO Tarn

Le suivi de la migration postnuptiale des rapaces à Roquecezière s'est déroulé pour la 10^e année. Cette étude de l'avifaune migratrice et de sensibilisation du public est menée avec la LPO Aveyron et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

8/LPO Vienne

Diverses actions en faveur du Bruant ortolan ont été menées en 2015 : enquête sur les sites de présence historique, plantations d'arbres et opérations de sensibilisation (information des agents des collectivités, sorties grand public, animations scolaires et édition d'une plaquette).

Groupes LPO

9/LPO Charente-Maritime

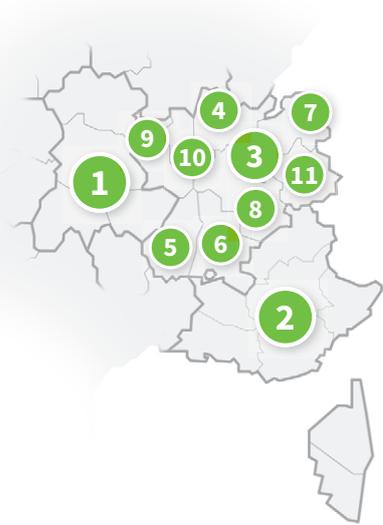
Un projet sur la préservation des laisses de mer a été développé en 2015 : exposition et plaquette sur les enjeux écologiques ou interventions pédagogiques (nettoyages de plages, étude sur la nidification du Gravelot à collier interrompu, etc.).

10/LPO Haute-Garonne

Pour sa deuxième année d'existence, le Groupe 31 a proposé des sorties nature à la découverte des oiseaux des divers milieux de Haute-Garonne : bords de la Garonne et de l'Ariège, forêts, montagnes, et jardins des Refuges LPO.



Suivi de jeunes
Chevêches d'Athéna
© LPO PACA



Sud-est

Associations locales régionales

1/LPO Auvergne

La LPO Auvergne a été désignée pour gérer la Réserve naturelle régionale des Cheires et grottes de Volvic, inaugurée le 10 mars 2015. Elle protège avant tout le plus important gîte d'hibernation de chauves-souris d'Auvergne. Ces anciennes carrières abritent en moyenne 500 animaux dont 15 espèces recensées entre novembre et avril.

2/LPO PACA

En 2015, la LPO PACA a poursuivi ses activités en faveur de la biodiversité (production de savoirs, gestion de sites, transfert des connaissances naturalistes et mobilisation citoyenne) dans les six départements de la région, ce qui lui a permis de sensibiliser près de 50 000 personnes dont 11 311 scolaires.

Coordination régionale

3/LPO coordination Rhône-Alpes

En 2015, la LPO coordination Rhône-Alpes a mis l'accent sur le partage des connaissances à travers la publication d'un atlas régional des amphibiens et des reptiles, et l'organisation d'un colloque sur le thème « Agriculture et biodiversité ». Deux projets où la synergie entre bénévoles et salariés a porté ses fruits !

Associations locales départementales

4/LPO Ain

Les actions en faveur des refuges ont été intensifiées notamment avec la formation et les rencontres entre « refugistes » qui sont de plus en plus nombreux : 16 nouveaux Refuges LPO ont vu le jour dans le département ces derniers mois.

5/LPO Ardèche

La sauvegarde de l'Effraie des clochers s'est poursuivie dans les villages des Espaces naturels sensibles avec des conférences, des animations scolaires et la pose de près de 50 nichoirs dans les clochers et les bâtiments communaux.

6/LPO Drôme

Le Belvédère de Pierre-Aiguille a connu un passage migratoire record au printemps, avec plus de 136 000 oiseaux recensés (11 800 Milans noirs, 1 430 Milans royaux et 4 000 Cigognes) : un beau cadeau pour les 20 ans de l'opération Tête en l'Air !

7/LPO Haute-Savoie

En 2015, la LPO 74 a organisé les premières rencontres naturalistes de Haute-Savoie, l'occasion de rappeler l'importance des connaissances sur la biodiversité dans la réalisation des programmes de conservation ciblés et efficaces.

8/LPO Isère

En 2015, la LPO Isère a réalisé, avec l'aide de nombreux naturalistes, la mise à jour de la liste des espèces menacées au niveau du département en s'appuyant sur sa base de données Faune-Isère, riche de plus de 1 300 000 données.

9/LPO Loire

En 2015, la LPO Loire a finalisé l'ensemble des actions prévues par le contrat Natura 2000 de la Boucle de Veauchette, sur le fleuve Loire. La fin d'une étape, mais pas de l'histoire !

10/LPO Rhône

Une convention multipartenariale a été signée avec la Métropole de Lyon pour la sauvegarde de l'Ædicnème criard. L'objectif est de maintenir, en lien étroit avec les acteurs du monde agricole, la population estimée à 80 couples.

11/LPO Savoie

L'engagement en faveur des forêts s'est poursuivi : études dans le massif de Belledonne et le Parc naturel de Chartreuse, sensibilisation de propriétaires privés et suivi d'un chantier de lutte contre les scolytes dans le massif des Bauges.

« La LPO, représentant français de BirdLife International »



Un partenariat pour la nature et les hommes

BirdLife International est le plus grand réseau mondial d'ONG de conservation de la nature, avec une représentation dans 120 pays ou territoires, dont la LPO pour la France. Tout comme la LPO, les représentants de BirdLife International partagent des objectifs et des valeurs communes et collaborent de manière coordonnée, au-delà des frontières, pour construire un réseau au service de la nature et des hommes. Cette organisation unique, qui allie, dans un même mouvement, le local et le global, permet à BirdLife International d'agir durablement en faveur de la protection de la biodiversité, au bénéfice de la nature et des hommes.

La rigueur scientifique, les méthodologies innovantes, la richesse et la fiabilité de ses bases de données naturalistes soutiennent l'ensemble des actions de conservation du réseau BirdLife, reconnu dans le monde entier, comme le chef de file de la conservation et de l'expertise scientifique dans le domaine de l'avifaune. Le réseau BirdLife, avec la collaboration de ses partenaires, est responsable de la compilation officielle de la Liste rouge au niveau mondial des espèces d'oiseaux menacées d'extinction publiée par l'Union internationale pour la conservation de la nature. De nombreux programmes de BirdLife font appel aux sciences participatives dont les données sont collectées par les bénévoles, les membres et les sympathisants des associations partenaires, puis consolidées, interprétées et analysées par les équipes salariées de l'alliance.

BirdLife est animé par la conviction que le travail avec les populations locales est fondamental pour garantir une conservation effective et durable. En effet, c'est principalement au niveau local que les populations expérimentent la nature et en tirent des bénéfices, garant de leur moyens de subsistance et de leur bien-être. Grâce aux connexions du réseau BirdLife à l'échelle nationale et internationale, les actions menées par les populations locales à l'échelle d'un site, deviennent la clé du maintien de la vie et de la biodiversité sur notre planète.

www.birdlife.org



Arbre Ceibo
© Murray Cooper



Ensemble nous sommes BirdLife

Le réseau BirdLife, c'est plus de 2,77 millions de membres et plus de 10 millions de sympathisants ; les partenaires BirdLife travaillent avec 7 475 groupes locaux de conservation, dont 2 750 sur des Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO) ; 2,7 millions d'enfants participent aux activités du réseau BirdLife ; le réseau des ONG partenaires de BirdLife gère ou possède 1 553 Réserves naturelles ou Aires protégées, couvrant 4,3 millions d'hectares dans le monde ; le réseau BirdLife emploie 7 400 salariés avec un budget total de 539 millions USD.



LA LPO EN ACTIONS

23. Faire vivre le réseau associatif

29. Défendre la nature

37. Acquérir de la connaissance sur la faune

51. Protéger les espèces

67. Contribuer au développement
du réseau d'espaces protégés

79. Créer les conditions d'une bonne
gouvernance démocratique et écologique

83. Expertiser en appui aux acteurs privés
et publics

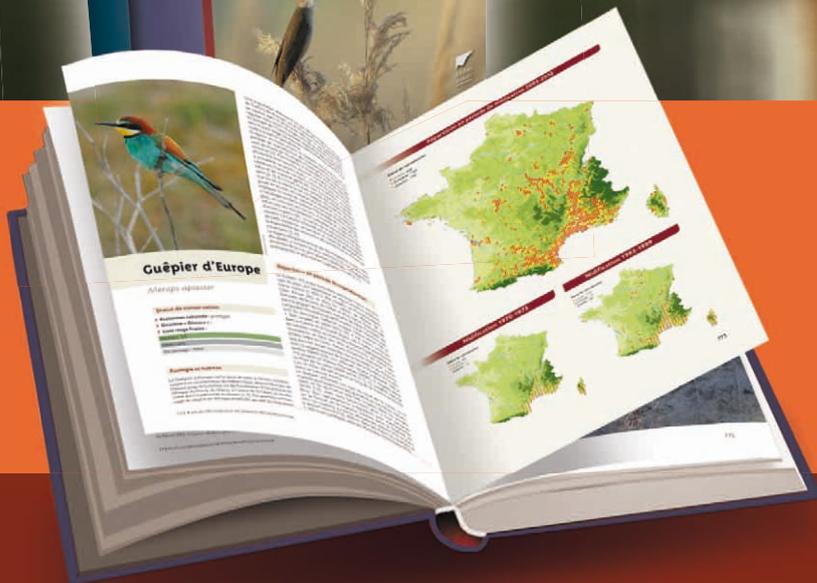
89. Agir pour la biodiversité de proximité

93. Sensibiliser et éduquer

99. Nouer des partenariats durables

105. Communiquer

117. Gérer au mieux la LPO



Atlas des oiseaux de France métropolitaine

LA nouvelle référence des ornithologues français

Une somme
unique compilant
des millions de
données collectées
par plus de **10 000**
observateurs

L'aboutissement
de **4 années**
d'inventaires,
conduits entre
2009 et 2012

Plus de **700**
photographies
et **1 500 cartes**
de répartition

Pour la première
fois, toutes les
connaissances sur
les oiseaux nicheurs
et hivernants de
France sont réunies

www.lpo-boutique.com



Faire vivre le réseau associatif



« Les administrateurs »

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration (CA) s'est réuni à quatre reprises en 2015 : 24 janvier, 25 avril, 20 juin et 23 octobre. Afin de proposer davantage de temps pour les débats et les prises de décisions, il a validé la délégation à son Bureau de la gestion des affaires courantes qui parfois empiétaient sur les échanges indispensables au traitement de sujets de fonds. C'est ainsi que le CA d'avril a approuvé la délégation au Bureau de certains dossiers comme les acquisitions de terrains, l'acceptation de legs et donations ou encore les demandes de subvention auprès de financeurs publics ou privés. Le Bureau s'est donc retrouvé à six reprises en 2015 pour traiter ces sujets et préparer au mieux les ordres du jour des CA.

Les 24 administrateurs ont débuté l'année en rendant hommage à François-Xavier Jarreau, Trésorier de la LPO décédé en tout début d'année, ainsi qu'aux victimes de l'attentat de Charlie Hebdo dont la plupart étaient proches de l'Association. Accompagnés par l'équipe de direction, ils ont ensuite eu l'occasion de débattre puis de se positionner sur de nombreux sujets relatifs à l'actualité ou à l'adaptation de l'organisation LPO. Le CA de janvier a ainsi permis de s'accorder sur une méthode de prise de positions communes au niveau national, ce qui a été très utile pour valider au fil de l'année la position de la LPO sur des thèmes complexes et parfois polémiques comme l'éolien et le loup. Le CA a également commencé à travailler sur l'avis de la LPO vis-à-vis des parcs animaliers qui devrait être soumis au vote en 2016. Parmi les décisions importantes en 2015, il faut aussi évoquer la signature de la Charte observatoire national de la faune sauvage qui concerne la gestion des bases de données et qui est l'aboutissement d'une rencontre inter-associative de 2013 initiée par la LPO. Enfin, les administrateurs ont suivi de près l'engagement important de la LPO dans la COP21 ainsi que les amendements proposés par l'Association pour améliorer le contenu du projet de loi Biodiversité. Concernant les réflexions des administrateurs pour optimiser le mode d'organisation de l'Association, il faut noter le travail accompli par le groupe Gouvernance mandaté par le CA pour améliorer le fonctionnement des

instances : recherche de la parité, ordre du jour permettant les débats contradictoires, articulation entre la LPO France et le réseau LPO, révision du montant des adhésions, mode d'élaboration des futurs axes stratégiques, etc. Par ailleurs, le Conseil a statué sur les conditions de remboursement des frais des administrateurs afin de poursuivre la démarche de transparence déjà saluée par la Cour des comptes. Enfin, la réforme territoriale qui a vu le redécoupage des régions administratives a été au cœur des préoccupations du CA pour adapter le fonctionnement de l'Association aux nouvelles contraintes. C'est ainsi qu'en 2015, la LPO et le Centre ornithologique Île-de-France (Corif) ont confirmé leur souhait de s'allier prochainement en Île-de-France afin de mutualiser les compétences de chacune des structures et être plus forts ensemble dans la conservation de la nature. Une réflexion similaire s'est engagée dans la nouvelle région du Grand Sud-Ouest réunissant l'Aquitaine, le Limousin et le Poitou-Charentes. Les administrateurs ont soutenu la volonté des associations LPO présentes sur ces territoires, ainsi que certains de leurs partenaires, de se rapprocher pour mieux anticiper l'impact de ces réformes.

Au travers de ces quelques exemples de dossiers ayant été réfléchis, débattus puis soumis au vote du CA en 2015, nous pouvons observer le délicat équilibre dans lequel évolue cette instance, entre la nécessité d'améliorer le fonctionnement de l'Association pour garantir son efficacité, et de privilégier un lieu d'échanges permettant à la LPO de peser sur les orientations impactant la sauvegarde de la biodiversité.

24

C'est le nombre d'administrateurs de la LPO qui s'impliquent dans la gestion de l'association.

Le bureau

Président	Allain BOUGRAIN DUBOURG , Journaliste, producteur. Paris (75)
Secrétaire Général	Dominique CHEVILLON , Dirigeant d'une société Mutuelle d'assurances. Poitiers (86)
Secrétaire adjoint	Anne-Marie DUCROUX , Consultante (Expertise Développement durable et Concertation). Paris (75)
Vice-présidents	Philippe de GRISSAC , Retraité de l'Éducation nationale. Nantes (44) Marie-Paule de THIERSANT , Responsable associative, retraitée. Saint-Paul-de-Varces (38) Michèle PINGUET , Assistante de direction. Coursegoules (06)
Trésorier	Michel CRAMOIS , Responsable d'un groupement d'employeurs composé d'associations d'environnement. Charbonnières-les-Varennes (63)
Trésorier adjoint	Christine JEAN , Consultante. Bordeaux (33)

Les autres membres

Bertrand ALLIOT	Directeur du Service Industriel et Commercial à l'Université Paris Est. Marne-la-Vallée (77)
Yves BARNABÉ	Cadre dans une banque internationale. La Madeleine (59)
Bruno DUBRAC	Éditeur et photographe. Scorbé-Clairvaux (86)
Raymond FAURE	Ornithologue, retraité. Saint-Étienne (42)
Christian JOULOT	Garde-moniteur au Parc national du Mercantour. La Condamine (04)
Olivier LE GALL	Chercheur à l'INRA. Villenave-d'Ornon (33)
Maud LELIEVRE	Avocate. Saint-Denis (93)
François LETOURNEUX	Ingénieur général du génie rural des eaux et forêts. Paris (75)
Frédéric MALVAUD	Professeur des écoles. Rouen (76)
Yves MULLER	Professeur, retraité. Éguelshardt (57)
Jérôme PARTOS	Ingénieur agronome. Fourqueux (78)
Vincent PONELLE	Directeur de banque. Paris (75)
Quentin ROUY	Directeur Département Méthodes. Les Ulis (91)
Jean-François TERRASSE	Réalisateur de films animaliers. Arcangues (64)
Michel TERRASSE	Réalisateur de films animaliers. La Garenne-Colombes (92)
Jean-Marc THIOLLAY	Ornithologue au CNRS retraité. Rouilly-Sacey (10)



« Le bénévolat en action »

Chiffres-clés 2015

Quarante offres de bénévolats ont été publiées sur le site de la LPO et les sites partenaires tels que le site de la plateforme nationale « J'agis pour la nature ». Grâce à cette offre, 713 nouveaux bénévoles ont rejoint la LPO pour s'investir pour la protection de la nature. Cette année encore, les bénévoles LPO au nombre de 5 000, se sont investis dans des missions variées permettant de protéger la nature. www.jagispourlanature.org
www.lpo.fr

Construction de gîtes à insectes
© LPO

Les Scouts et Guides de France en action avec la LPO

Cinq jeunes Scouts venus d'Arras (62) ont partagé durant une semaine des activités d'aménagement en faveur de la faune locale avec les viticulteurs du Domaine Émile Grelier. Cette équipe de Compagnons, motivés pour vivre un temps riche d'enseignements et comprendre que chacun peut facilement devenir protecteur de la biodiversité, ont construit avec quelques planches un abri à oiseaux, des gîtes à coccinelles et installé des pots de terre cuite remplis de paille pour attirer les Perce-oreilles (*Forficula auricularia*) sur tout le domaine.

Une oasis de nature créée à Vitry-sur-Seine

Quatre chantiers « Écovolontaires » ont été proposés à Vitry-sur-Seine sur un terrain bénéficiant de l'agrément Refuge LPO. Ainsi c'est dans une bonne humeur générale, comme nous l'ont confié les bénévoles présents, que se sont enchaînées les différentes actions telles que le débroussaillage, le désherbage ou la plantation des végétaux, tout en profitant de cette proximité avec la nature. Les Biodiv'acteurs ont pu ainsi participer à la création de cette « oasis en milieu urbain » comme nous l'a décrite l'un des bénévoles, ravi de cette expérience passionnante et enrichissante. Des temps forts et chaleureux à renouveler en 2016!

Les jeunes en difficultés s'engagent pour la nature

La LPO et l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances se sont associées pour réaliser six chantiers d'actions éco-citoyennes pour des jeunes en difficultés. Cette action valorisante, a permis de sensibiliser les jeunes aux questions relatives à la citoyenneté, à l'écologie et au respect de l'autre et du vivant. Ils ont pu ramasser des déchets sur les plages du littoral, visiter la station de lagunage, observer des espèces protégées, entretenir des marais, sensibiliser le public à la protection de l'environnement.

Un nouveau guide pour les bénévoles LPO

Afin d'améliorer l'accueil de ses bénévoles, la LPO a réalisé à destination des bénévoles un guide les différentes missions de la LPO. Ce guide de 39 pages permet au futur bénévole de trouver son profil (écovolontaire, naturaliste, ambassadeur, spécialiste, sentinelle, secouriste) en fonction de ses connaissances de la LPO, de ses connaissances naturalistes et de ses capacités physiques.

« Les adhérents »

Des militants et engagés pour la protection de la nature

En 2015, ce sont 42 000 adhérents qui ont participé à la vie démocratique de la LPO avec un taux de fidélisation de 79 %. Ils se sont réunis lors de l'Assemblée générale qui a eu lieu à Rochefort en juin 2015. C'était alors l'occasion pour eux de mieux connaître le siège de la LPO mais également de profiter des sorties organisées dans les Réserves naturelles de l'Île de Ré, de la Massonne et des marais de Pampin notamment.

Cette année aura été marquée par l'augmentation de 26 % du nombre d'adhérents bienfaiteurs (dont le montant de l'adhésion égale ou dépasse les 75 €) et par le grand nombre d'adhérents ayant répondu aux actions proposées : la consultation pour soutenir les Directives européennes relatives à la nature, l'enquête participative sur le chat domestique et la signature de la pétition contre le massacre illégal des petits oiseaux familiaux.

Des adhérents engagés
© LPO



25 500

C'est le nombre de conseils donnés par la LPO France en 2015 pour répondre à la demande de nos adhérents et du public.

« Le conseil juridique »

Vieil arbre
© Jean-Jacques Carlier



Une mission transversale

Les demandes de conseil traitées par la Mission juridique couvrent de nombreuses problématiques du droit de l'environnement. Elles concernent les textes réprimant l'enfouissement de déchets inertes, la réglementation Natura 2000, la protection des haies ou des arbres, les projets d'aménagement (parcs éoliens, domaine public maritime, etc.) ou les statuts juridiques des espèces de faune et de flore. Les réponses de la Mission juridique s'adressent aussi bien au grand public, qu'aux associations ou aux services internes de la LPO.

ENVIE DE SAUVER LE MONDE ? CRAMPONNEZ-VOUS !

LA LPO DONNE À CHACUN LES CLÉS POUR AGIR.

Militer aux côtés de la LPO c'est se faire ambassadeur de la nature : **représenter** la LPO, **combattre** le trafic d'espèces, nous **alerter** sur les pièges illégaux et autres pratiques barbares, **mobiliser** l'opinion en faveur de la biodiversité... et surtout **devenir bénévole** en rejoignant la LPO la plus proche de chez vous pour ne plus être désarmé(e) face à l'inacceptable !



N'hésitez plus, devenez
BIODIV'ACTEUR
en mode militant !



« Aucun animal n'a été capturé pour la réalisation de ce photomontage »

csuper.fr

lpo.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Défendre la nature

« Les grands combats de 2015 »

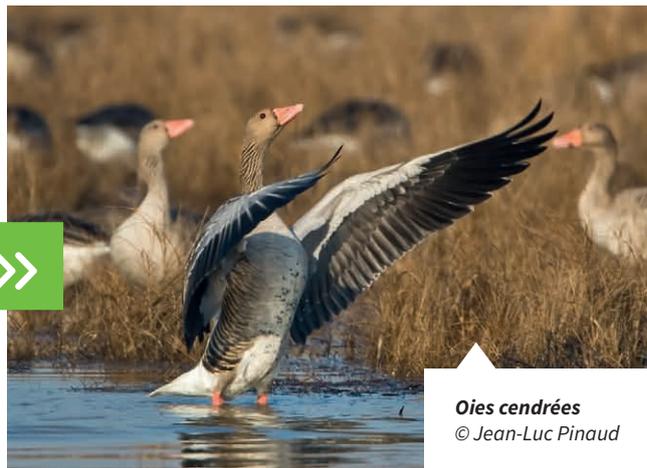
Loups, bouquetins et oies cendrées

Au-delà de l'habituelle et malheureusement annuelle bataille pour mettre fin au braconnage des Bruants ortolans (*Emberiza hortulana*) et des pinsons dans les Landes, la LPO a dû s'investir pleinement dans d'autres combats de portée nationale. Les trois exemples suivants témoignent de l'élargissement du champ d'action de la LPO à l'ensemble de la biodiversité.



Loup

© Denis Simonin
www.denissimonin.com



Oies cendrées

© Jean-Luc Pinaud

• Oies cendrées

République y es-tu ?

Incroyable : dans un courrier daté de fin janvier 2015, la ministre en charge de l'Écologie a écrit aux Préfets et au Directeur de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) pour leur confirmer que, si la chasse était bien fermée à partir du 31 janvier, les braconniers ne devaient pas être verbalisés avant le 8 février ! Cette circulaire a été attaquée par la LPO, France nature environnement (FNE) et Humanité et biodiversité (H&B) devant le Conseil d'État, et dénoncée dans la presse. Le ministère attendra l'automne pour répondre au mémoire de la LPO, avec un soutien de la Fédération nationale des chasseurs, retardant d'autant le jugement. Et la ministre, prudemment, reprendra les pratiques de ses prédécesseurs : début 2016 les consignes de non-respect des textes seront à nouveau orales, via un Député de la République, Président... du groupe chasse à l'Assemblée nationale. La Commission européenne a été saisie.

• Loups

Loup y es-tu ?

Le dossier du Loup est l'un des plus difficiles à traiter tant il suscite de passion de part et d'autre. Dans un premier temps, la LPO a souhaité élaborer une position nationale claire sur le sujet, permettant la synthèse entre les différentes sensibilités qui la composent. Sur décision du Conseil d'administration, un groupe de travail a planché plusieurs mois. Après de multiples consultations, évolutions et réajustement du texte, ce dernier a été adopté, conjointement avec France Nature Environnement (FNE). Il est accessible sur le site de la LPO.

Dans ce cadre, la LPO demande à l'État d'organiser la cohabitation plutôt que de faciliter d'avantage d'année en année la destruction du Loup jusque dans les espaces protégés. Plusieurs arrêtés ministériels et préfectoraux ont été attaqués par la LPO et sont en attente de jugement.

www.lpo.fr/images/Presse/cp/2015/loup/positionnement_fne_lpo_sur_le_loup.pdf



• Bouquetins **Comptez-vous !**

Cédant à une légitime inquiétude du monde agricole autour de la production de reblochon, le Préfet de Haute-Savoie n'a de cesse, depuis qu'une souche de Brucellose a été découverte dans le Massif du Bargy, d'éradiquer la population des Bouquetins (*Capra ibex*), espèce là encore protégée par les conventions internationales ratifiées par la France. Sauf que... Sauf que l'on ne gère pas une épizootie dans la nature comme on le fait dans un cheptel domestique. Ce sont nos Associations, LPO, FNE, Association pour la protection des animaux sauvages (ASPAS) et H&B qui ont dû missionner l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) pour obtenir une étude, enfin sérieuse, susceptible d'éclairer la décision publique. Une quinzaine de vétérinaires, dont certains spécialistes espagnols et italiens, ont planché pendant un an pour élaborer les scénarios de sortie de crise. De son côté, l'État, chaque fois

qu'il l'a pu et sans tenir compte de plusieurs avis négatifs du Conseil national de protection de la nature (CNPN) et des conclusions de l'Anses, a organisé la destruction des Bouquetins. Grâce à l'occupation du massif par les militants de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (Frapna) et de la LPO, les tirs ont enfin été suspendus. Nos Associations demandent, sans succès jusqu'à ce jour, une réunion de présentation de l'étude de l'Anses en Préfecture de Haute-Savoie devant les responsables agricoles. En réponse, l'État a organisé à Lyon une réunion de présentation de l'étude de l'Anses aux Associations qui en étaient à l'origine ! Le printemps risque d'être chaud d'autant que l'arrêt du Préfet de Haute-Savoie de septembre 2015 autorisant la capture et l'abattage des Bouquetins du Bargy a été attaqué par la LPO devant le tribunal administratif de Grenoble et demeure en attente de jugement.

Bouquetin
© Cécile Rousse



Braconnage du pinson dans les Landes

Cette année encore, des membres de la LPO qui menaient une opération contre le braconnage des pinsons dans les Landes ont été violemment pris à partie par des riverains alors qu'ils commençaient à détruire plusieurs pièges. La France fait encore partie des 10 pays du bassin méditerranéen où le taux de braconnage est le plus élevé. Au moins 500 000 oiseaux sont tués illégalement chaque année et le Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*), espèce protégée depuis 1976, fait également l'objet de braconnage.

Retour à la liberté

© Patrice Halle

Projet de loi biodiversité

En 2015, la LPO s'est pleinement investie dans le projet de loi sur la biodiversité, en coordination étroite avec les autres grandes associations nationales. Au-delà de ses alliés habituels, la LPO a co-animé une plateforme d'ONG élargie aux associations d'apiculture, de santé et des familles demandant l'interdiction des pesticides néonicotinoïdes. Allant jusqu'à acquérir un espace dans le journal *Le Monde* pour alerter l'opinion publique, elle a porté des propositions contre le piégeage à la glu, contre la chasse des mammifères en période de dépendance et tant d'autres. À l'issue de la première lecture par l'Assemblée nationale, un certain nombre de succès ont été enregistrés. Même si certains ont été annihilés par le Sénat, certaines propositions de la LPO ont cependant été retenues comme le renoncement du projet dit de simplification des espaces naturels protégés.

L'expérience de la LPO en matière de connaissance, de gestion et d'animation, et ses compétences internes dans les domaines du juridique, de la communication et du lobbying ont été mobilisées, et le seront encore en 2016 pour la dernière ligne droite parlementaire.

Rapport à mi-parcours de la stratégie de l'Union européenne

En 2015, la Commission européenne (CE) a publié le rapport à mi-parcours sur les avancées de la stratégie biodiversité de l'Union européenne à l'horizon 2020. Les résultats, loin d'être encourageants, sont plutôt inquiétants*. Pourtant, là où des actions de conservation ont pu être menées, les avancées sont considérables et donc le potentiel d'amélioration est grand.

Une des conclusions de ce rapport est la nécessité d'appliquer pleinement les directives Nature, un sujet également renforcé par le travail de la campagne Nature Alerte en 2015. Le Parlement européen (PE) demande qu'il y ait davantage de document d'orientation pour l'interprétation des articles complexes issus des Directives. Le PE fait aussi le point sur la protection de la biodiversité en milieu agricole et demande à ce que plus d'efforts

soient consacrés. Dans son contre-rapport intitulé *Halfway there* publié parallèlement au rapport de la CE, BirdLife International constate que le pilier 1 de la PAC reste un soutien trop inconditionnel à l'agriculture productiviste, au détriment du pilier 2 dont les moyens restent trop faibles pour engager un véritable virage en faveur de la biodiversité et de l'amélioration de la qualité de l'eau. La LPO a directement contribué à ce sujet en proposant un exemple de bonnes pratiques agricoles concernant des Mesures agroenvironnementales afin de protéger les dernières populations d'Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*) migratrices en France. La LPO a également pu fournir des informations relatives à la protection de la biodiversité en Outre-mer.

* www.eea.europa.eu/soer



Fitness check

En 2012, la Commission européenne (CE) a lancé le programme REFIT* afin d'évaluer l'ensemble de la législation européenne. Dans cette optique, l'évaluation des Directives « Oiseaux » et « Habitats » a démarré fin 2014. La CE a ainsi fait appel à des cabinets privés et a engagé une vaste consultation dans 28 pays européens, auprès de différents groupes d'acteurs (agences de l'État, ministères, ONG, etc.). Un questionnaire détaillé a été envoyé aux organismes consultés, afin de vérifier l'applicabilité des Directives, autour de 6 thèmes : l'effectivité, l'efficacité, la cohérence, la pertinence et la valeur ajoutée de l'Union européenne.

En France, quatre groupes d'acteurs ont été sollicités : le Ministère de l'Écologie (MEDDE), l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture (APCA), l'Office national des forêts (ONF) et les ONG. Avec l'appui de France Nature Environnement (FNE), du World Wide Fund (WWF) et de tout le réseau de ses associations locales, la LPO a coordonné la réponse des ONG et a apporté des exemples détaillés et illustrés de l'effet positif des Directives sur la conservation des espèces et des habitats.

Le réseau BirdLife et donc la LPO, ainsi que trois autres grands réseaux d'ONG se sont largement mobilisés pour défendre les Directives européennes. Tout en participant à l'évaluation, les ONG ont saisi l'opportunité d'une consultation en ligne de la CE pour préparer une vaste campagne de sensibilisation auprès du grand public, appelant chacun à soutenir ces textes si importants pour la protection de la nature.

La CE a réuni, en novembre 2015, l'ensemble des organisations consultées, ainsi que les États membres,

afin de rendre compte de la synthèse des évaluations faites dans les différents pays. À cette occasion, le réseau BirdLife s'est une nouvelle fois mobilisé pour témoigner des apports de Natura 2000 à travers l'UE et souligner l'importance des efforts restant à faire. De nombreux intervenants se sont aussi accordés pour dire que ce ne sont pas les Directives qui complexifient les procédures, mais la transposition qui en est faite dans le droit national et le manque de financement adéquat.

En effet, plusieurs participants ont également mis en évidence que les principaux freins à l'amélioration de la biodiversité en Europe étaient directement liés à d'autres politiques de l'Union, et en particulier à la PAC.

En 2016, la CE doit tirer les conclusions de l'évaluation réalisée et publier son rapport en printemps ; il faut donc rester très mobilisé et agir pour que les Directives ne soient pas amoindries.

* www.ec.europa.eu/environment/nature/legislation/fitness_check/index_en.htm

520 000

Plus de 520 000 personnes (90 % des participants) ont répondu à la consultation publique de la CE, au sein des 28 pays de l'UE, dont environ 30 000 en France pour soutenir ces directives.



« Actions juridiques »

2015, l'explosion des procédures LPO

« L'explosion » des procédures est due à l'augmentation de l'action en faveur des Ortolans et des Pinsons en comparaison des années précédentes. Ainsi, en 2015, sur 268 procédures, 46 % d'entre elles (125) concernent des plaintes pour braconnage de ces passereaux protégés dans les Landes au cours de l'automne 2014 et de l'automne 2015.

25 % des procédures concernent des plaintes déposées dans le cadre de la veille internet du trafic de faune sauvage (67) réalisée grâce à un réseau de bénévoles LPO et à la collaboration de l'ONCFS.

Dans 13 procédures seulement, il s'agit d'atteintes à des habitats naturels, l'essentiel de nos actions juridiques étant concentré sur la protection des espèces.

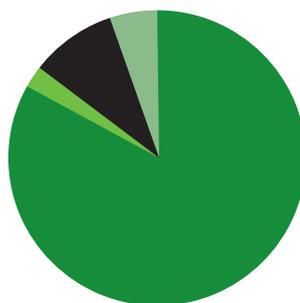
Enfin, l'aide précieuse d'une personne en service civique au sein de la mission juridique depuis le mois de juin, ainsi que d'une stagiaire au mois d'août, a également permis de traiter un plus grand nombre d'affaires en 2015.

Sur ces 268 contentieux engagés, la majorité porte sur du contentieux pénal et 6 recours relèvent des tribunaux administratifs : parc éolien impactant un site Natura 2000, tir des Bouquetins du Bargy (74), assouplissement des mesures de régulation des Loups (3 recours au niveau national et départemental (73)), chasse des oies en février 2015...

La répartition géographique des affaires LPO tient compte des nouvelles grandes régions. Le graphique suivant montre une nette différence entre la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes ou la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie et les autres régions. Ceci s'explique pour la première, par les actions en faveur des Ortolans et des Pinsons dans les Landes (125 plaintes sur 164) ainsi que par l'implantation de la LPO dans les Pyrénées (LPO Pyrénées vivantes) et en Charente-Maritime (infractions à la réglementation des réserves naturelles gérée par la LPO). Pour la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, le nombre important de plaintes est dû à la pression de chasse très importante et au trafic de faune lié notamment à la proximité de la frontière belge.

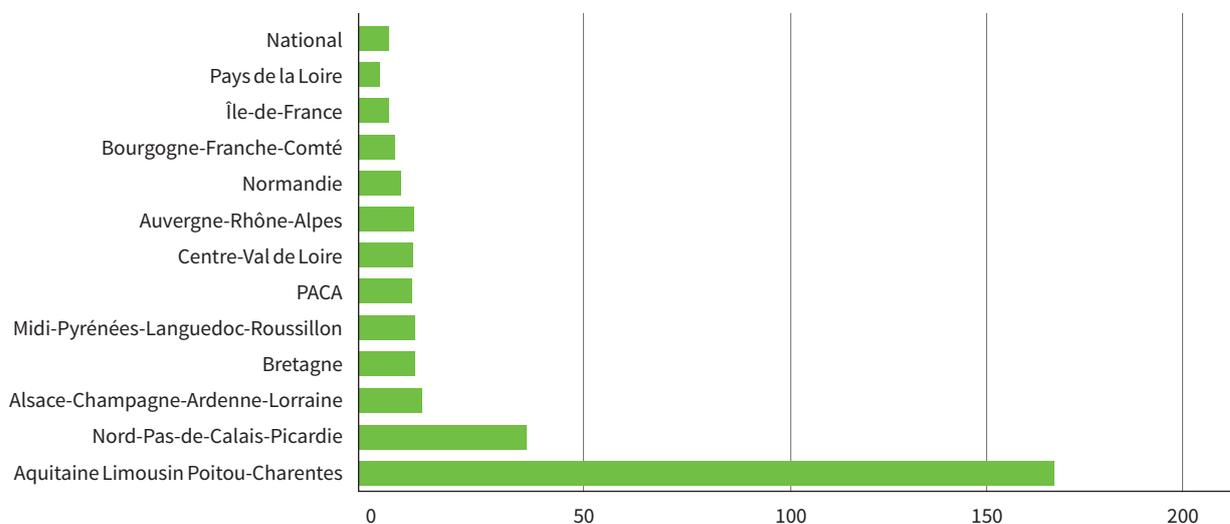


Bruant ortolan
© Philippe de Grissac



- Atteintes aux oiseaux protégés
- Atteintes aux mammifères protégés
- Infractions de chasse
- Atteintes aux habitats

Typologie des affaires contentieuses engagées en 2015



Typologie des procédures

Total des actions LPO	268
Atteintes aux oiseaux protégés	223
<i>Dont cybertraque, trafic</i>	67
<i>Dont tirs, destruction</i>	31
<i>Dont braconnage des ortolans et des pinsons</i>	125
Atteintes aux mammifères protégés	5
Infractions de chasse	27
Atteintes aux habitats	13
<i>Dont Réserves naturelles nationales gérées par la LPO</i>	11

Répartition géographique des procédures LPO France

« Cybertraque »



La lutte contre le trafic par internet d'espèces protégées est toujours d'actualité

En 2015, la cybertraque, coopération entre la LPO et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), qui lutte contre la vente par internet d'espèces protégées naturalisées ou vivantes, arbore un nouveau visage. 45 fiches ont été transmises à l'ONCFS grâce à un petit groupe de bénévoles LPO motivés : 35 % de ces fiches sont à l'origine d'une enquête ONCFS et ont permis ainsi de démanteler, pour certaines, des réseaux de trafiquants. Ce pourcentage encourageant montre que la qualité des fiches transmises s'est améliorée. La Mission juridique a par la suite déposé 16 plaintes. Deux formations à destination des cybertraqueurs ont été organisées par la Mission juridique en collaboration avec un bénévole. Les participants semblaient satisfaits et prêts à s'investir dans une cybertraque méticuleuse. Les résultats juridiques sont encourageants, par exemple, le 15 avril 2015, le tribunal correctionnel de Châteauroux a condamné un individu à 880 € d'amende et 1 300 € pour la LPO pour vente d'espèces protégées, naturalisées et leurs produits. La Direction de la Police a rappelé en septembre 2015 sa volonté de faire perdurer cette collaboration avec la LPO, ce que nous saluons. La traque continue et il faut être opiniâtre et patient.

Le Chardonneret élégant est l'espèce la plus impactée par le trafic
© Jean-Jacques Carlier

Acquérir de la connaissance sur la faune



« Contribuer à la connaissance des oiseaux au niveau national »



Plongeon arctique
© Christian Aussaguel

Réaliser les enquêtes et les suivis nationaux

La connaissance est le prélude indispensable à l'action. C'est pourquoi les enquêtes et les suivis sont si nombreux et variés. Ils concernent aussi bien les effectifs nicheurs que les dortoirs, les haltes ou les flux migratoires, la simple présence d'individus dans un écosystème ou la fréquentation spécifique des espaces protégés.

• Observatoire rapaces

Zoom sur le Faucon crécerelle

La population nicheuse de Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) a été estimée à environ 97 000 couples en France en 2014. Comparée aux estimations moyennes établies pour les années 2000 (108 000 couples), elle présente une baisse de plus de 11 000 couples. Ceci va dans le même sens que la tendance annuelle estimée, significativement négative, indiquant un recul de près de 1 % par an, soit une baisse cumulée de près de 10 % en 14 ans de suivi. Ces chiffres sont en accord avec la situation décrite par différents programmes dans plusieurs pays.

• ENRM, Wetlands International, ZPS Dispositifs de comptage de l'avifaune

Parmi les dispositifs nationaux de suivi de l'avifaune coordonnés par la LPO, le suivi des espèces nicheuses rares et menacées et le dénombrement des oiseaux d'eau à la mi-janvier comptent parmi les mieux connus. Le premier concerne la surveillance de près de 70 espèces par plus de 200 associations naturalistes locales qui suivent tous les ans les effectifs nicheurs et les paramètres de la reproduction ; les résultats, synthétisés par une quarantaine de coordinateurs-espèce, sont publiés chaque année dans la revue *Ornithos* et servent de référence dans l'établissement des indicateurs de biodiversité depuis 1994. Le second, plus connu sous le nom de « comptage Wetlands International », célèbre sa cinquantième année ; il constitue l'observatoire des oiseaux et des zones humides le plus ancien de France. Les données et les indicateurs thématiques apportés par ces deux programmes de recensement sont particulièrement recherchés pour mesurer l'évolution de la biodiversité en lien avec les politiques de conservation des espèces et des espaces. Citons notamment leur implication dans la préservation des Zones de protection spéciale (ZPS), sites de haute valeur biologique désignés dans l'ensemble de l'Union européenne. La LPO pilote l'observatoire avifaunistique des ZPS en collaboration avec le Muséum national d'Histoire naturelle afin de mesurer l'évolution des populations d'oiseaux nicheurs, migrateurs et hivernants, et d'évaluer ainsi l'application des politiques publiques.

• Les cahiers de la surveillance

Le suivi de reproduction des rapaces en France

Les cahiers de la surveillance compilent tous les suivis de reproduction des rapaces en France. Ce sont, chaque année, plus de 10 000 journées de travail fournies par plus de 4 000 participants ; les données concernent 9 000 jeunes rapaces à l'envol et 4 000 couples appartenant à 24 espèces différentes.



Chouette de Tengmalm
© David Allemand



• Lancement de l'enquête « rapaces nocturnes »
Évaluer les tendances d'évolution des populations

Les rapaces diurnes ont fait l'objet d'une enquête nationale de 2000 à 2002 qui a permis de faire le point sur la répartition et l'abondance des différentes espèces. Malgré quelques imprécisions, cet état des lieux constitue une précieuse référence pour évaluer les tendances d'évolution des populations.

La situation des rapaces nocturnes français est malheureusement moins bien connue: il existe aujourd'hui neuf espèces nicheuses, dont deux espèces localisées (la Chevêchette d'Europe (*Glaucidium passerinum*) et la Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*)) et une espèce exceptionnelle (le Hibou des marais (*Asio flammeus*)). Avec l'aide de quatre de ses réseaux, la LPO effectue le suivi national de cinq espèces : le Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*), l'Effraie des clochers (*Tyto alba*), la Chevêchette d'Athéna (*Athene noctua*), la Chevêchette d'Europe et la Chouette de Tengmalm. Ces réseaux comptabilisent environ 1 500 personnes réparties dans 60 départements. Malgré cet important investissement, il est actuellement difficile d'estimer les effectifs nationaux de rapaces nocturnes ou de préciser l'évolution des populations (stables, en augmentation ou en déclin).

Une enquête « rapaces nocturnes », soutenue par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE) et la Fondation Nature & Découvertes, est pilotée par la LPO et le Centre d'études biologiques de Chizé (CEBC) pour trois ans (2015 à 2017). Elle a

pour objectif prioritaire de préciser la répartition et les effectifs des rapaces nocturnes à l'échelle du pays. L'échantillonnage national représente environ 2000 carrés rapaces de 25 km². La méthode utilisée combine la repasse et l'écoute spontanée : un point de repasse est effectué au centre de chaque mini-carré de 1 km sur 1 km, puis ce point est à replacer au bord de la voie carrossable la plus proche (soit un point d'écoute tous les kilomètres offrant à l'observateur un rayon de détection des espèces d'environ 500 mètres). Deux à trois passages par carré rapaces sont nécessaires selon la présence de différentes espèces (pour les cinq espèces les plus communes, un passage entre février et mars et l'autre entre mai et juin). Un point de repasse représente un total 8 minutes (2 minutes d'écoute spontanée + n minutes de repasse (30 secondes par espèce) + n minutes d'écoute spontanée (30 secondes par espèce) + deux minutes d'écoute spontanée terminale). Le nombre de repasses ne dépasse jamais quatre espèces différentes par passage.

À partir de cet état initial, il sera possible de suivre les tendances, voire les évolutions des populations à l'avenir, ou encore de faire évoluer les statuts de conservation de ces espèces encore méconnues. Espérons que cette enquête mobilisera un maximum de personnes et de partenaires et permettra ensuite de mieux appréhender ces magnifiques rapaces !



Pic noir
© Fabrice Jallu

L'Atlas des oiseaux de France métropolitaine

Les oiseaux sont les témoins visibles des transformations et des évolutions que connaissent la biodiversité, les paysages et le climat. L'apparition de nouvelles espèces, leur expansion, leur déclin ou leur disparition traduisent et illustrent les changements globaux, anthropiques ou naturels, qui façonnent et qui modifient les équilibres environnementaux.

L'Atlas des oiseaux de France métropolitaine paru en 2015, coordonné par la LPO en collaboration avec le Muséum national d'Histoire naturelle et la Société d'études ornithologiques de France (SEOF), est le fruit d'une implication sans précédent de 10 000 participants ayant récolté des millions de données durant quatre années d'inventaire, de 2009 à 2012. Il présente, pour toutes les espèces nicheuses et hivernantes de France, l'aire de reproduction actuelle et passée, les tendances démographiques de leurs populations, les évolutions

constatées depuis les atlas précédents, de même que les facteurs et les processus sous-jacents, avérés ou supposés, influençant ces dynamiques. Ce sont au final près de 360 espèces qui font l'objet de monographies détaillées, savamment illustrées par 1 500 cartes de répartition et analytiques, et plus de 700 photographies.

Cet arrêt sur image, essence même d'un atlas, à l'aube du XXI^e siècle auquel on prédit de grands bouleversements écologiques, détermine l'état de conservation des espèces d'oiseaux, replacé dans un contexte européen et international. Au-delà, cette référence encyclopédique, ambassadeur de la science participative, de la connaissance ornithologique et de la recherche scientifique, permet déjà de définir les priorités et de répondre aux enjeux futurs en termes de biodiversité et de conservation des espèces et des espaces.

www.lpo-boutique.com

L'Opération Atlas 2015...		En quelques chiffres
Nombre de contributeurs		10 000
Durée de l'inventaire		4 ans
Contenu	357 espèces décrites, 700 photographies, 1 500 cartes de répartition	
Nombre de pages		1 390
Nombre d'exemplaires édités		5 000
Nombre d'Atlas vendus par la boutique LPO		2 650

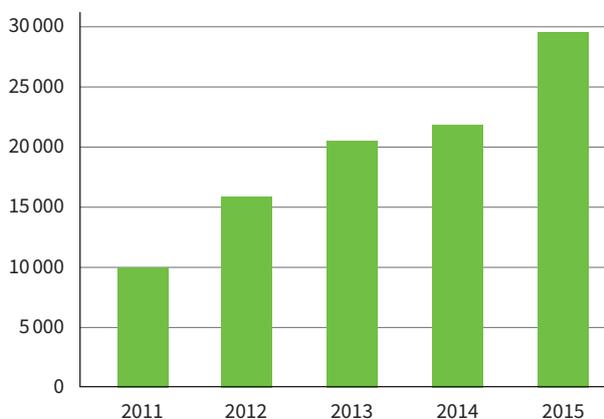


Plus 35 % de participants à VisioNature

Après un léger ralentissement en 2014, le nombre de participants ayant transmis au moins une donnée au système d'information en ligne VisioNature a connu une augmentation de 35 % entre 2014 et 2015. L'arrivée de l'application NaturaList, qui permet la saisie des données directement sur le terrain, en est sans doute une des raisons. Ainsi, en ce début 2016, ce sont plus de 17,5 % des données qui ont été saisies avec un smartphone (jusqu'à 42 % en Charente-Maritime, le record étant détenu par la Nièvre avec 66 %!).

7 258 547

C'est le nombre de données naturalistes saisies en 2015 dans les bases VisioNature en France. Ce sont au total 39 330 000 données qui ont été saisies dont 90 % concernent les oiseaux.



Nombre de participants ayant transmis au moins une donnée sur un site VisioNature



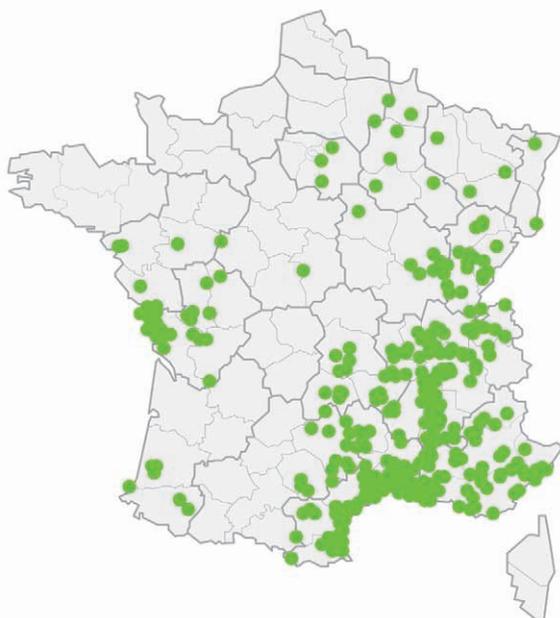
Couverture des bases VisioNature en Europe
Hors Europe continentale : Colombie, Guyane, Martinique, Réunion

Faucon kobez
© Thierry Vergely



Passage exceptionnel de Faucons kobez en 2015

Le Faucon kobez (*Falco vespertinus*) est régulier en France, au printemps et à l'automne. Les données recueillies dans VisioNature ont révélé un passage prénuptial exceptionnel au printemps 2015 : l'analyse d'Olivier Iborra a montré que plus de 6 000 oiseaux (6 119) seraient passés en France entre janvier et juillet 2015 (à comparer à l'effectif européen estimé de 2 000 à 3 000 couples).



Données brutes cumulées de VisioNature LPO France entre janvier 2015 et juillet 2015 pour le Faucon kobez
Ce passage prénuptial est caractérisé par une pression d'observation majeure et un nombre de faucons exceptionnel entre début avril et début juillet sur l'axe migratoire ouest européen.

Coordination du suivi de la migration active

Le suivi de la migration active des oiseaux migrateurs au niveau des cols de montagne est bien connu. Il est en place depuis plusieurs décennies et a permis de former des générations de naturalistes. Les oiseaux qui font l'objet de comptages sont les grandes espèces et notamment les rapaces. Le suivi de la migration active en plaine, et plus particulièrement sur la côte, est moins connu et concerne plutôt les passereaux et les oiseaux marins.

En 2006, l'ensemble des associations françaises assurant des suivis de la migration active se sont regroupées pour constituer une Mission migration coordonnée par la LPO. Un plan d'action a été rédigé. Une base de données interactive commune a été créée, le site « migraction.net », consultable par tous. Cette compilation exceptionnelle de données a permis la réalisation d'une première thèse sur la migration des oiseaux et le réchauffement climatique. Les canards et les rapaces y étaient à l'honneur. Une nouvelle thèse concernant les passereaux est en cours, en partenariat avec le MNHN.

163 578 000 d'oiseaux ont fait l'objet d'un comptage depuis 2007, représentant 318 700 heures de suivi sur 126 sites différents.

www.migraction.net

Le baguage et le marquage

Le baguage et le marquage sont des outils indispensables pour la connaissance des populations d'oiseaux. Ces programmes sont encadrés et nécessitent l'intervention d'experts. Ils concernent en priorité les espèces les plus menacées.

• Baguage

Le Vautour fauve dans les Grands Causses

Depuis le début de sa réintroduction en 1981, le baguage des poussins de Vautour fauve (*Gyps fulvus*) au nid se déroule dans les Grands Causses sous l'égide du Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux (CRBPO). C'est le Parc national des Cévennes (PNC) et notamment Jean-Louis Pinna qui a pris en charge cette activité, relayé ensuite par une ou deux personnes soit du PNC soit de la LPO.

Les données obtenues par ces campagnes de baguage ont permis de mener différentes études sur la dynamique des populations et de préciser le taux de survie des différentes classes d'âges ou l'âge de première reproduction (3 ans). De la même manière, de nombreuses informations sur les déplacements de ces oiseaux ont été acquises.



• Marquages

Dix ans de suivi des Milans royaux

Depuis 2005, le Milan royal (*Milvus milvus*) fait l'objet d'une étude par marquage alaire en France : 1 596 juvéniles ont été marqués au nid dans 12 zones échantillons (Massif central, Franche-Comté, plaines du nord-est et Corse) ; le marquage n'a pu être réalisé dans les Pyrénées malgré une population substantielle. La première reproduction intervenant vers l'âge de 3 ou 4 ans, les cas de reproducteurs marqués augmentent (85 au 1^{er} mai 2015), enrichissant les connaissances notamment sur la philopatry de l'espèce.



Suivi des dortoirs de rapaces

Si la phase de reproduction des oiseaux est particulièrement étudiée, le suivi des dortoirs est aussi régulièrement mis en place, notamment pour les rapaces. Réalisé chaque année, il complète les connaissances apportées par le recensement des oiseaux nicheurs. La LPO coordonne le suivi des dortoirs hivernaux de Milans royaux et le comptage des dortoirs de rémigration du Faucon crécerellette (*Falco naumani*) en fin d'été. Un comptage des dortoirs de Vautours fauves est aussi réalisé tous les ans fin août après l'envol des jeunes.

« Contribuer à la connaissance des oiseaux d’Outre-mer »

Fin du LIFE+ CAP DOM

Cinq ans après le lancement du LIFE+ CAP DOM, ce projet coordonné par la LPO et piloté par les associations de protection de la nature ultra-marines en Guyane (GEPOG), en Martinique (AOMA, Le Carouge) et à La Réunion (SEOR, Parc national) s’est clôturé le 20 septembre dernier avec succès.

• La Réunion, Martinique Des actions ambitieuses et innovantes

En danger critique d’extinction, l’Échenilleur de La Réunion (*Coracina newtoni*) est principalement menacé par les rats. En 2015, la méthode de dératisation optimisée, qui a été élaborée dans le cadre du programme, a permis de contrôler les rats sur une surface de plus de 800 ha : en cinq ans, la population de l’échenilleur a augmenté de 50 %, passant de 27 à 42 couples.

En Martinique, une technique innovante de caractérisation de l’habitat du Moqueur gorge-blanche (*Ramphocinclus brachyurus*) a identifié 15 hotspots de l’espèce sur la Presqu’île de La Caravelle. Ces nouvelles données ont également contribué à localiser deux sites en dehors de la Presqu’île de La Caravelle, permettant d’envisager, à terme, la translocation de l’espèce.

Martinique
© Anne-France Touveron

• Guyane, La Réunion Concilier activités économiques et conservation

Le Coq-de-roche orange (*Rupicola rupicola*) fréquente des massifs forestiers guyanais spécifiques qu’il partage avec les acteurs des filières économiques forestières, minières ou touristiques. Un partage des connaissances et de nombreuses rencontres ont permis une meilleure compréhension des enjeux de chacun. En 2015, un guide technique en direction des acteurs économiques et un manuel des bonnes pratiques ont été édités.

En 2015, des rencontres ont eu lieu entre les professionnels de la dératisation agricole à La Réunion pour limiter l’impact du poison sur le Busard de Maillard (*Circus maillardi*), dernier rapace nicheur de l’île. Grâce à la mise en œuvre d’un plan multi-actions, les 77 bénévoles de la brigade « SOS Papangue » ont pu assurer le suivi des oiseaux sur trois sites pilotes. À la fin du LIFE+ CAP DOM, le taux de survie des Busards entrés en soin est de 63 %.

- Bases de données

Des outils pour prendre en compte la biodiversité

La protection de la biodiversité sur un territoire implique de disposer de connaissances suffisantes pour établir des priorités et d'en tenir compte dans les plans d'aménagements. Les outils existant en Métropole depuis de nombreuses années font défaut dans les DOM. Pour y pallier, le LIFE+ CAP DOM a adapté le programme STOC (Suivi temporel des oiseaux communs) dans les trois DOM du programme. En complément, des bases de données ont été mises en ligne sur les modèles « Faune Nature », afin de permettre à chacun d'y transmettre ses observations naturalistes. Enfin, une méthode standardisée d'identification de sites clés d'intérêt national et européen a été validée et mise en œuvre en Guyane et à La Réunion.

www.lifecapdom.org

- Guyane

Un projet participatif

La protection durable de la biodiversité passe par une forte implication des populations locales. Or, la gestion de la nature est trop souvent le seul fait d'experts. Pour tenter de redonner aux citoyens le pouvoir d'agir localement, le LIFE+ CAP DOM a proposé des démarches participatives pour accompagner ses actions. Pour valoriser les savanes de Guyane, habitat méconnu et menacé, des ateliers participatifs ont été conduits pendant près d'un an auprès des partenaires et des habitants. En 2015, le « Chemin des savanes », parcours sonore mêlé d'aménagements paysagers fruit de la réflexion de ces ateliers, a été inauguré.

- Partenariat

Clé de réussite du LIFE+ CAP DOM

Au-delà de ses excellents résultats en termes de conservation, ce programme est aussi l'aboutissement d'une formidable solidarité entre la LPO et plusieurs associations de protection de la nature outre-mer : le Groupe d'étude et de protection des oiseaux en Guyane (GEPOG), l'Association ornithologique de Martinique (AOMA), Le Carouge et la Société d'études ornithologiques de La Réunion (SEOR). Liées par des valeurs communes, elles ont parié sur l'alliance d'une expertise de gestion de projet portée par la LPO et l'expertise écologique locale de ces associations ultra-marines. Les cinq années passées sont la preuve de la pérennité de ce modèle « inter-associatif » qui reste unique en son genre outre-mer et sur lequel s'envisage la perspective d'un nouveau LIFE.



Pélican brun
© Fwed

Atlas des oiseaux marins des Outre-mer

Les Outre-mer font partie des priorités de la France en termes de stratégie pour la biodiversité. Cependant, les connaissances sur la répartition et la dynamique des espèces dans ces territoires demeurent partielles pour nombre d'entre elles. Dans ce contexte, la LPO a initié un projet inédit d'Atlas des oiseaux marins nicheurs en Outre-mer. Celui-ci intervient sur fond de parution du 5^e recensement des oiseaux marins nicheurs de métropole et de projets d'études et de conservation dans le cadre du LIFE+ CAP DOM et du LIFE+ Pétrels à La Réunion. Les résultats permettront d'évaluer le statut de conservation de ces espèces à l'échelle ultra-marine et de définir les priorités en termes de protection des espèces et des espaces associés.

« Contribuer à la connaissance en Poitou-Charentes »



Courlis corlieu
© Raphaël Bussière

Tout savoir sur les oiseaux du Poitou-Charentes

Après cinq années de travail collectif, le livre *Les Oiseaux du Poitou-Charentes* vient de paraître. Fruit du patient dépouillement de la bibliographie régionale, de la valorisation de plusieurs millions de données originales et de l'analyse des atlas et enquêtes, cet ouvrage de 432 pages propose à tous les passionnés des oiseaux, naturalistes confirmés ou simples amoureux de la nature, un panorama complet des 460 espèces d'oiseaux observées localement.

Dans un style accessible, riche de 500 photographies et de 180 cartes, ce livre est accompagné d'un cédérom interactif comprenant l'ensemble des résultats de cet atlas des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes. Il présente par ailleurs les grands paysages de la région, l'importance du Poitou-Charentes pour les oiseaux, l'histoire régionale de l'ornithologie, les grands types de milieux et leur avifaune caractéristique.

Publié sous l'égide de Poitou-Charentes Nature et coordonné par la LPO, cette publication bénéficie de l'expérience d'un collectif d'auteurs, membres de Charente Nature, du Groupe ornithologique des Deux-Sèvres, de la LPO Charente-Maritime et de la LPO Vienne ; ils sont tous des naturalistes confirmés réunis autour d'une même passion, faire découvrir la biodiversité de leur région et protéger les oiseaux !

www.lpo-boutique.com

Enquête sur l'Outarde canepetière

Dans le cadre du Plan national d'actions 2011-2015 animé par la LPO en faveur de l'Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*), une enquête régionale annuelle a été coordonnée par la LPO et déclinée dans chaque département (Groupe ornithologique des Deux-Sèvres, LPO Vienne, Charente-Nature, LPO Charente-Maritime). L'objectif est de suivre l'évolution des effectifs de mâles chanteurs et des rassemblements postnuptiaux avec le soutien scientifique du Centre d'études biologiques de Chizé (CEBC).

Lors du séminaire annuel des 16 et 17 novembre sur la population migratrice du Centre-Ouest, l'effectif plancher 2015 retenu pour le Poitou-Charentes est de 256 mâles chanteurs (stabilité). Cette enquête a bénéficié du soutien financier de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), du groupement d'entreprises COSEA, de la Région Poitou-Charentes et du Conseil départemental 16.

Habitats benthiques : évaluation des habitats littoraux favorables aux Bernaches cravants

Les herbiers intertidaux à Zostère naine (*Zostera noltei*) représentent un habitat d'enjeux écologiques majeurs, localisé dans les baies et les estuaires du littoral national. De ce fait, cet habitat fait l'objet de nombreuses études afin d'en mesurer l'évolution en tant qu'indicateur de la qualité des écosystèmes côtiers, par ailleurs prévu dans des directives européennes (Directive cadre sur l'eau, Directive cadre stratégie pour le milieu marin, etc.).

La Zostère naine joue un rôle primordial dans la structuration de l'écosystème benthique et notamment en préfigurant le stationnement et l'abondance de nombreux organismes vivants, y compris les oiseaux côtiers (limicoles et anatidés), en tant que ressource alimentaire principale pour les Bernaches cravants (*Branta bernicla*).

La LPO a mis en œuvre, dès 2012, un suivi scientifique afin d'évaluer précisément la configuration de ces herbiers présents au sein des sites fonctionnels des Réserves naturelles nationales des Pertuis charentais. Cette étude permet de considérer les extensions maximales que les herbiers occupent sur les vasières, mais également les densités de recouvrements foliaires qui traduisent la production de biomasse de la plante. L'approche méthodologique a permis de combiner des phases de terrain, l'utilisation de technologies innovantes ainsi que des analyses spatiales à grande échelle.

Fort de ces résultats positifs, ce suivi a été pérennisé afin d'évaluer annuellement les modifications structurelles des herbiers, de traduire la variabilité de la qualité écologique des écosystèmes littoraux et de révéler les altérations qui peuvent impacter graduellement cet habitat.

Une telle approche dynamique au sein d'habitats fonctionnels procure une vision de l'état de conservation d'un écosystème fragile qui détermine les conditions d'accueil de l'avifaune présente notamment en hiver. Ces stationnements sont tributaires dans le temps et dans l'espace de l'état des ressources disponibles en début d'hivernage.

Au sein du complexe biologique des Pertuis Charentais, l'étude conduite dans les RNN a pu être complétée en 2015 et étendue au secteur méridional du Bassin de Marennes-Oléron.

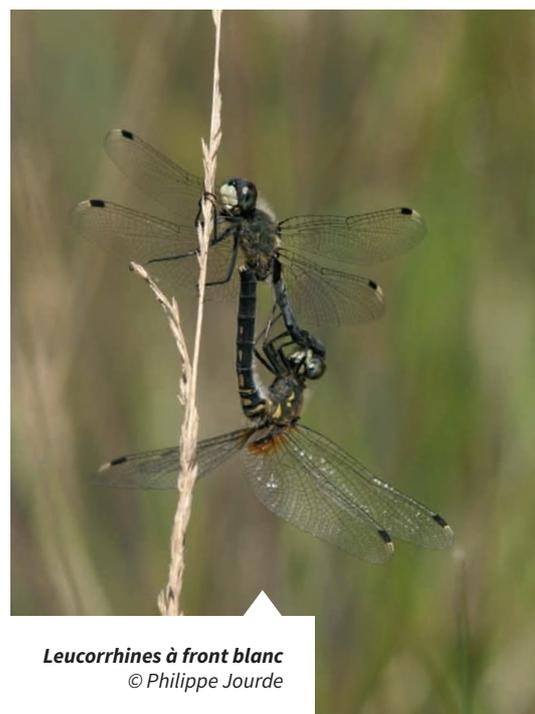
Les surfaces ainsi inventoriées permettent de qualifier ce type d'habitat intertidal dans un état écologique de « médiocre » à « bon » selon les secteurs. Désormais il convient de pérenniser de tels suivis sur ces espaces hautement fragiles dont les tendances à moyen et à long terme sont assujetties aux modifications bioclimatiques actuelles.

Listes rouges régionales

L'année 2015 a constitué la première phase de ce projet régional monté par Poitou-Charentes Nature et mis en œuvre par les associations de protection de la nature jusqu'en 2017. La LPO assure la coordination de ce programme ambitieux, qui prévoit l'évaluation d'une quinzaine de groupes faunistiques ou fongiques (champignons) ainsi que des Bryophytes (mousses).

La démarche est basée sur la méthodologie de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) qui permet d'évaluer les risques d'extinction des espèces à différentes échelles. Le comité français de l'UICN et le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) assureront la validation finale des listes.

Ces documents auront pour objectif de hiérarchiser les espèces en fonction de leur risque de disparition, d'identifier les menaces pesant sur elles, de fournir un cadre et des bases cohérentes pour surveiller l'évolution de leur situation, d'orienter les politiques publiques et d'identifier les priorités de conservation. Les premières listes, relatives aux vertébrés (oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens), aux Odonates et aux Rhopalocères, sont en cours de rédaction, pour une diffusion numérique prévue en début 2016.



Leucorrhines à front blanc
© Philippe Jourde

Atlas des Orthoptères

Chercher la petite bête : avec le soutien de l'Union européenne, de la DREAL et de la région Poitou-Charentes, un projet d'atlas régional des grillons, sauterelles, criquets et courtilières est mené depuis 2013. À ce jour, 30 000 données ont été collectées en Charente-Maritime par la LPO et Nature Environnement 17.

Réactualisation des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF)

Un programme pluriannuel de réactualisation des ZNIEFF du Poitou-Charentes a débuté au printemps 2015. Ce projet, coordonné par Poitou-Charentes Nature, englobe la participation des associations départementales, la centralisation et la validation scientifique du Conservatoire botanique national Sud-Atlantique et de la LPO, qui assure également le secrétariat scientifique auprès de la DREAL et du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN). Il a pour objectifs de réactualiser les données et de proposer de nouvelles zones dans des secteurs sous-inventoriés.

Le transfert du Centre d'élevage pour la préservation des oiseaux de plaine (CEPOP)

C'est à la mi 2015 que le CEPOP, géré jusqu'ici par la LPO, a été transféré au Conseil départemental des Deux-Sèvres, comme cela était convenu depuis plusieurs années. En effet, en réalisant le parc animalier Zoodysee près de Chizé, le Conseil départemental avait envisagé d'y installer le CEPOP. C'est maintenant chose faite, dans des locaux flambants neufs, qui permettent à la fois l'élevage et l'information du public.

Application VisioNature
© Alexis Orseau



VisioNature 17

Avec près de 1 700 000 données recueillies sur 23 groupes faunistiques, Faune-Charente-Maritime est devenue une plateforme naturaliste particulièrement utile dans la protection de la nature dans ce département. Près de 2 800 personnes y contribuent et les informations collectées servent quotidiennement aux équipes de la LPO pour définir des zonages de protection et mieux faire connaître les enjeux de conservation aux élus, aux collectivités locales et aux aménageurs.

Où vit la splendide macromie ?

La Macromie splendide (*Macromia splendens*) est une libellule rare et protégée. Dans le cadre du Plan régional d'actions en faveur des Odonates, et sur 130 kilomètres de cours d'eau prospectés en Charente-Maritime, elle a été détectée dans onze localités des affluents de la Garonne.

« Contribuer aux politiques publiques pour la biodiversité »

Le réchauffement climatique au cœur de l'éducation

L'année 2015 a été marquée par la Conférence internationale sur le climat de Paris, COP21. À cette occasion, la LPO s'est positionnée comme un véritable acteur de l'éducation à l'environnement sur le territoire français. Le partenariat avec l'Éducation nationale et plus particulièrement le Rectorat de Poitiers a permis la création d'un programme pédagogique « Le changement climatique et la biodiversité ». À travers six séances et une exposition thématique, les animateurs LPO ont sensibilisé le grand public mais aussi les scolaires aux problématiques du changement climatique.

La LPO a participé à la COP21 de diverses manières : avec plusieurs administrateurs accrédités, la LPO a participé aux débats tout au long de la COP21. BirdLife était aussi présent, au rang des ONG impliquées dans le processus de négociation. Par ailleurs, plusieurs opérations pilotées par la LPO avaient reçu le label décerné par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE).

Un colloque international sur le thème « Avifaune et changement climatique » a été organisé par la LPO et le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), les 9 et 10 octobre 2015 dans le Grand amphithéâtre du Muséum à

Paris. Il a permis de présenter les impacts des changements globaux sur l'avifaune aux 170 personnes participant au colloque. Le compte-rendu des communications est disponible sur le site LPO (rubrique développement durable, puis, climat et biodiversité).

Tout au long de la COP21, la LPO a été présente au Bourget, dans l'espace Génération Climat avec une exposition sur l'avifaune et les changements climatiques. Plusieurs milliers de personnes sont passées sur le stand pour rencontrer les animateurs et échanger autour de l'exposition.

Au Grand palais, la LPO recevait les visiteurs et animait un stand avec une exposition sur « Biodiversité et changement climatique » et un espace dédié à l'opération « Un arbre pour le climat ». Ces deux expositions ont été dupliquées et ont pu circuler partout en France où les associations locales LPO participaient aux nombreux événements qui ont accompagné la COP21 pendant l'année 2015.

Près de 21 000 « Arbres pour le climat » ont été plantés depuis octobre 2015, et plus de 600 engagements ont été recensés durant l'opération, illustrant une forte mobilisation des citoyens. L'opération se poursuit en 2016.

Rôle des genêts
© Louis-Marie Préau



Observatoire agricole de la biodiversité

À l'initiative du ministère de l'Agriculture et lancés dans le cadre de la Stratégie nationale pour la biodiversité, quatre protocoles d'observation de la biodiversité ordinaire ont été proposés aux agriculteurs intéressés, afin de mieux connaître la biodiversité en milieu agricole. La LPO participe au comité de pilotage national et quelques associations locales LPO accompagnent des agriculteurs dans la réalisation de certains protocoles.

Des communes engagées dans la Trame verte et bleue

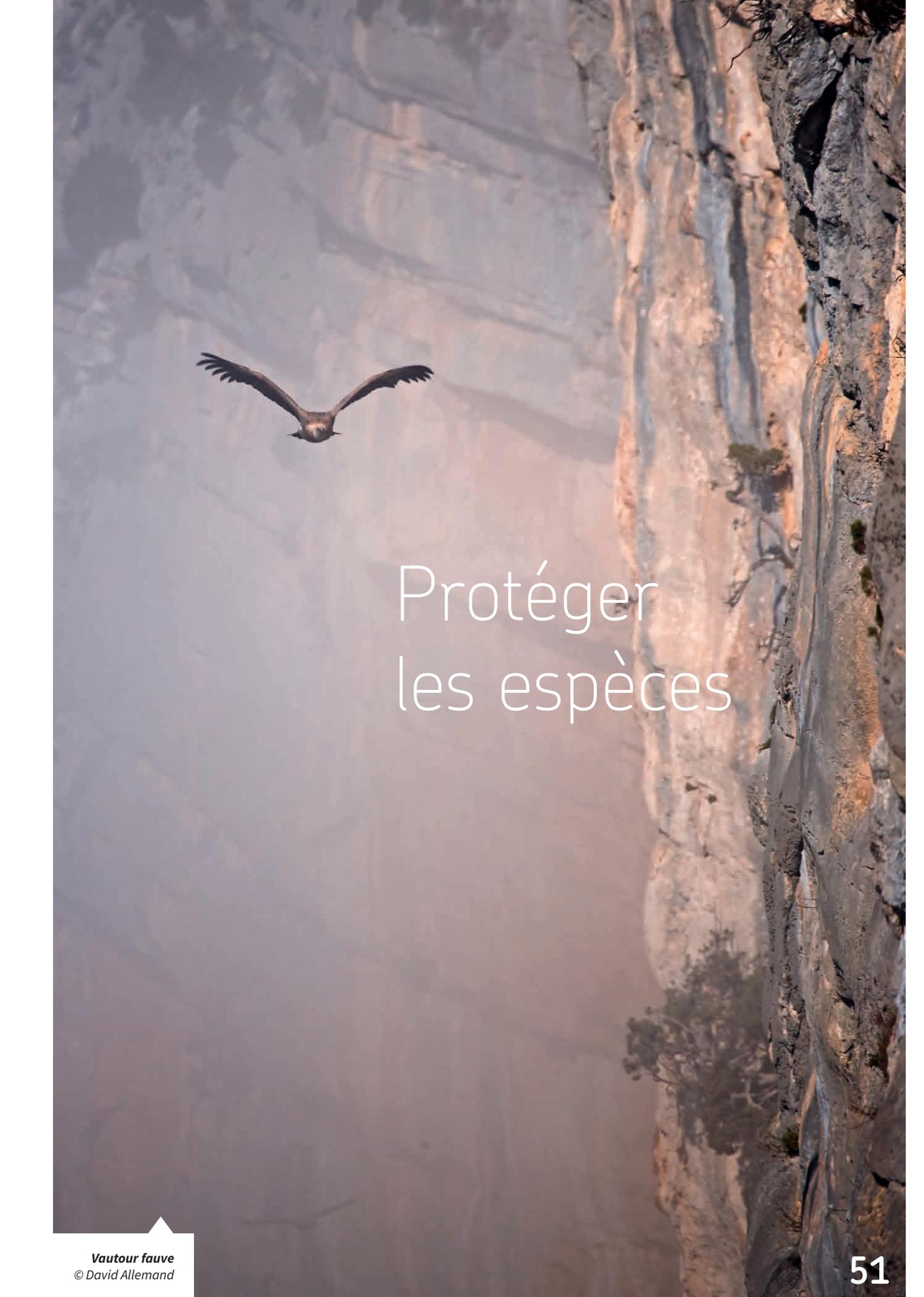
La LPO accompagne les communes de Dolus-d'Oléron et de Mouthiers-sur-Boème dans la rédaction d'un Plan communal d'actions visant à soutenir la Trame verte et bleue. Ce dispositif mis en place par la Région Poitou-Charentes est l'occasion d'impliquer les collectivités locales dans des initiatives de reconquête de la biodiversité ordinaire. Issu d'une démarche collective, chaque plan proposera des actions de restauration d'éléments paysagers ou de biodiversité, des opérations de sensibilisation ou encore des actions de gestion des espaces communaux.

Espèces exogènes

En 2015, la LPO a lancé, conjointement avec l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, un complément d'enquête nationale sur l'état des populations d'oiseaux exogènes (allochtones), faisant suite à l'enquête de 2014. Peu d'évolution notable d'une année sur l'autre : on observe cependant des effectifs record de Bernaches du Canada (*Branta canadensis*), avec 9 500 à 10 000 oiseaux, et de Perruches à collier (*Psittacula krameri*), avec environ 8 000 oiseaux.

Les sciences participatives en action (SINP, INPN, ONB)

En 2015, les échanges se sont poursuivis avec le MEDDE et le MNHN afin d'organiser l'intégration de données à l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN) notamment via la fourniture de métadonnées. L'appui du réseau a permis d'avancer significativement sur ce sujet notamment lors d'une réunion avec le ministère et le Muséum. La LPO a également contribué activement aux groupes de travail et aux comités de pilotage de l'Observatoire national de la biodiversité (ONB) ainsi qu'aux comités de pilotage du Système d'information sur la nature et les paysages (SINP). Dans le cadre du Collectif national des sciences participatives-Biodiversité, la LPO anime le groupe de travail visant à fournir l'indicateur Sciences participatives à l'ONB.



Protéger les espèces



« Animer
et mettre
en œuvre des
Plans nationaux
d'actions »

La LPO a fortement contribué à la politique des Plans nationaux d'actions (PNA) mise en place par l'État, et elle y contribue toujours même si les ambitions de l'État semblent fortement revues à la baisse. Pourtant, les résultats sont particulièrement positifs et encourageants, et toutes les études montrent que ce sont bien les espèces à PNA qui ont la meilleure évolution des effectifs.

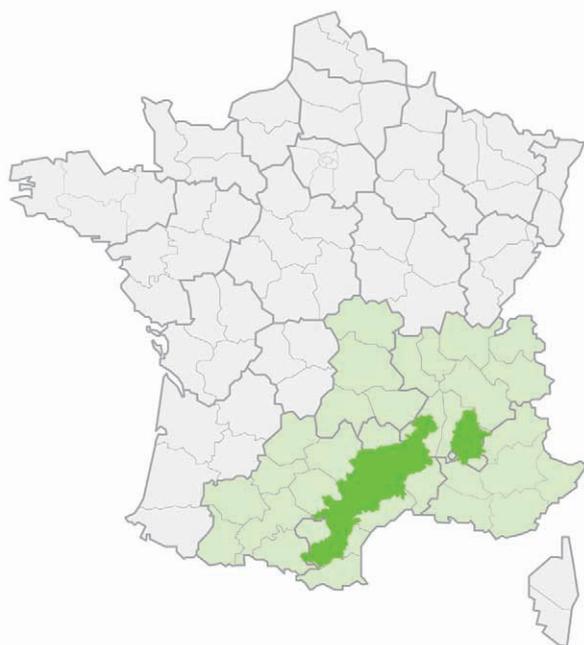
**Balbuzard
pêcheur**
© Fabrice
Cahez

Espèce	Effectifs	Évolution des effectifs depuis 10 ans
Vautour percnoptère (<i>Neophron percnopterus</i>)	88 (2015)	↗
Vautour moine (<i>Aegypius monachus</i>)	32 (2015)	↗
Gypaète barbu (<i>Gypaetus barbatus</i>)	78 (2015)	↗
Faucon crécerellette (<i>Falco naumanni</i>)	363 (2015)	↗
Balbuzard pêcheur (<i>Pandion haliaetus</i>)	51 (2015)	↗
Milan royal (<i>Milvus milvus</i>)	2 700 (2008)	→
Outarde canepetière (<i>Tetrax tetrax</i>)	2 360 - 2 674 (2012)	↘
Butor étoilé (<i>Botaurus stellaris</i>)	274 - 289 (2012)	↘
Râle des genêts (<i>Crex crex</i>)	226 - 253 (2014)	↘
Pie-grièche à poitrine rose (<i>Lanius minor</i>)	10 (2015)	↘
Pie-grièche grise (<i>Lanius excubitor</i>)	552 - 1 275 (2009)	↘
Pie-grièche méridionale (<i>Lanius meridionalis</i>)	550 - 1 150 (2009 - 2013)	↘
Pie-grièche à tête rousse (<i>Lanius senator</i>)	4 000 - 6 000 (2009 - 2012)	↘

Plan national d'actions Gypaète barbu : un programme LIFE Nature validé

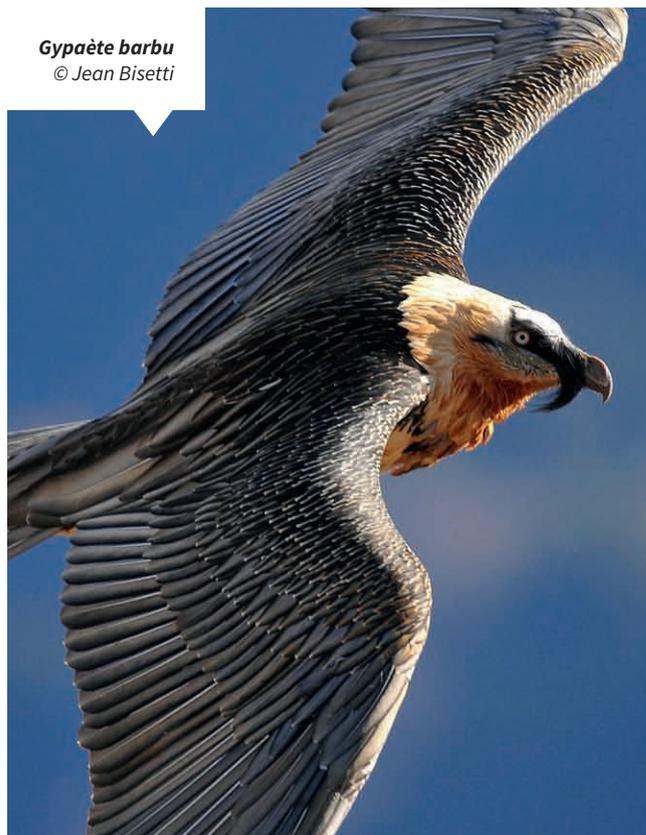
La constitution d'un corridor entre les populations de Gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*) des Alpes et des Pyrénées, action phare du PNA, va bénéficier d'un financement LIFE : la Commission européenne a en effet confirmé sa participation au cofinancement de ce projet porté par la LPO France, sur la base d'un budget total de 5 631 742 euros.

Ce LIFE GYPCONNECT s'inscrit dans une stratégie internationale en cohérence avec les différents programmes engagés en Europe et il va jouer un rôle central dans développement des noyaux de population de Gypaète barbu du paléarctique occidental. Il doit ainsi consolider les acquis du programme international de réintroduction initié dans les années 1970, suite à sa disparition des Alpes. Profitant des enseignements apportés par les programmes précédents, il constitue un véritable laboratoire de bonnes pratiques en matière de réintroduction d'une espèce sauvage ; il contribue ainsi au développement de la politique communautaire en matière de sauvegarde de la biodiversité et de la nature.



**Périmètre des zones d'intervention
du LIFE GYPCONNECT**

Gypaète barbu
© Jean Bisetti



Pourquoi le LIFE GYPCONNECT ?

Le suivi des populations révèle qu'il n'y a pas ou peu de mouvements de Gypaètes barbus entre les Alpes et les Pyrénées. Afin de favoriser les échanges entre les populations alpines et pyrénéennes, le LIFE GYPCONNECT prévoit des opérations de réintroduction dans les départements de la Drôme, de la Lozère et de l'Aveyron, ainsi que l'amélioration des conditions d'accessibilité et de disponibilité des ressources alimentaires produites localement dans les Pyrénées. Ces actions doivent permettre à terme de rétablir les échanges entre les populations et de mettre en place la continuité des populations du paléarctique occidental établies dans les trois entités géographiques des Alpes, du Massif-Central et des Pyrénées. Sa mise en œuvre, programmée du 1^{er} septembre 2015 au 30 novembre 2021 et coordonnée par la LPO France, est assurée par les équipes : du Centre national d'informations toxicologiques vétérinaires, d'Électricité Réseau Distribution de France, de la LPO Aude, du Parc national des Cévennes, du Parc naturel régional du Vercors, de l'Université Pierre et Marie Curie, de la Vulture Conservation Foundation et de l'Association Vautours en Baronnies.



Faucon crécerellette
© Christian Aussaguel

Plan national d'actions Faucon crécerellette, la colonisation continue

La population du Faucon crécerellette (*Falco naumanni*) a été suivie de façon exhaustive dans le cadre du PNA 2011-2015 coordonné par la LPO. Si l'espèce était au bord de l'extinction en France au début des années 80, on observe une nette croissance des effectifs (363 couples en 2015).

La population de la région PACA s'étend difficilement en dehors de la plaine de Crau ; en revanche, trois nouveaux noyaux sont apparus en Languedoc-Roussillon, colonisant de plus en plus de villages.

Renouvellement pour 10 ans du Plan national d'actions Vautour percnoptère

Après sept ans de travail, le PNA en faveur du Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*) a été renouvelé pour 10 ans (2015-2024). La LPO a été désignée comme coordinateur technique national de ce PNA dont les objectifs sont les mêmes que ceux du PNA Gypaète barbu : améliorer les connaissances, préserver ou restaurer les habitats, réduire les facteurs de mortalité anthropiques, étendre l'aire de distribution et faciliter les échanges d'individus entre les noyaux de population. L'espèce se distingue par l'utilisation de dortoirs, dont le rôle est inconnu, et par son caractère migratoire subsaharien alors que le gypaète est strictement sédentaire.

<http://rapaces.lpo.fr/vautour-percnoptere>

Plan national d'actions Vautour moine

Un nouvel outil de conservation a été mis en place pour le Vautour moine (*Aegypius monachus*) : une Zone de sensibilité majeure (ZSM), zone tracée autour des sites de nidification et définie grâce à la connaissance précise des sites de reproduction acquise dans le cadre du suivi de la reproduction.

Réalisé à partir d'un support cartographique, cet outil constitue une véritable base de négociation avec les acteurs agissant au sein de la zone cartographiée. Cet échange doit rendre compatible la présence de l'espèce et la pratique des activités humaines à proximité des sites de reproduction. Il permet aux services de l'État de donner un avis argumenté sur d'éventuels aménagements.

Les opérateurs techniques pourront faire référence à ces ZSM pour appuyer les avis d'experts donnés sur des projets d'aménagement pour lesquels ils sont consultés. Deux zones distinctes sont dessinées, la zone cœur et la zone tampon : la zone cœur, resserrée autour des aires connues pour un couple, est dessinée en fonction des caractéristiques du site (topographie, orientation, proximité et ancienneté des activités anthropiques) ; la zone tampon, beaucoup plus large, s'applique à toutes les activités considérées comme « bruyantes » (carrière, exploitation forestière, survols motorisés, etc.) durant la même période de sensibilité définie du 1^{er} décembre au 15 octobre.

À une date donnée et en fonction de l'occupation ou non d'un site de reproduction, une ZSM est activée ou non ; l'activation peut également être stoppée en cas d'échec connu pour un couple.



Vautour moine
© Christian Aussaguel

« Plans et actions de sauvegarde LPO »

Si des Plans nationaux d'actions ont été mis en place par l'État pour certaines des espèces parmi les plus prioritaires, ils ne couvrent absolument pas l'ensemble des espèces qui nécessitent des programmes nationaux de sauvegarde. C'est la raison pour laquelle la LPO coordonne des plans et des actions de sauvegarde pour de nombreuses espèces ; citons la Cigogne noire (*Ciconia nigra*), les busards, le Pygargue à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*), l'Aigle botté (*Hieraaetus pennatus*), les petites chouettes de montagne, le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) ou encore le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*).

Les Faucons pèlerins parisiens sous haute surveillance

Depuis plusieurs années, le célèbre couple de Faucons pèlerins de la capitale, baptisé Yaca et Yaco par les enfants de l'école maternelle Sextius Michel du quartier Beaugrenelle, est suivi tout au long de la saison de nidification grâce à une caméra installée dans le nichoir. Les vidéos, relayées par le site internet dédié à l'espèce rencontrent un vif succès.

<http://rapaces.lpo.fr/faucon-pelerin/suivi-par-camera>

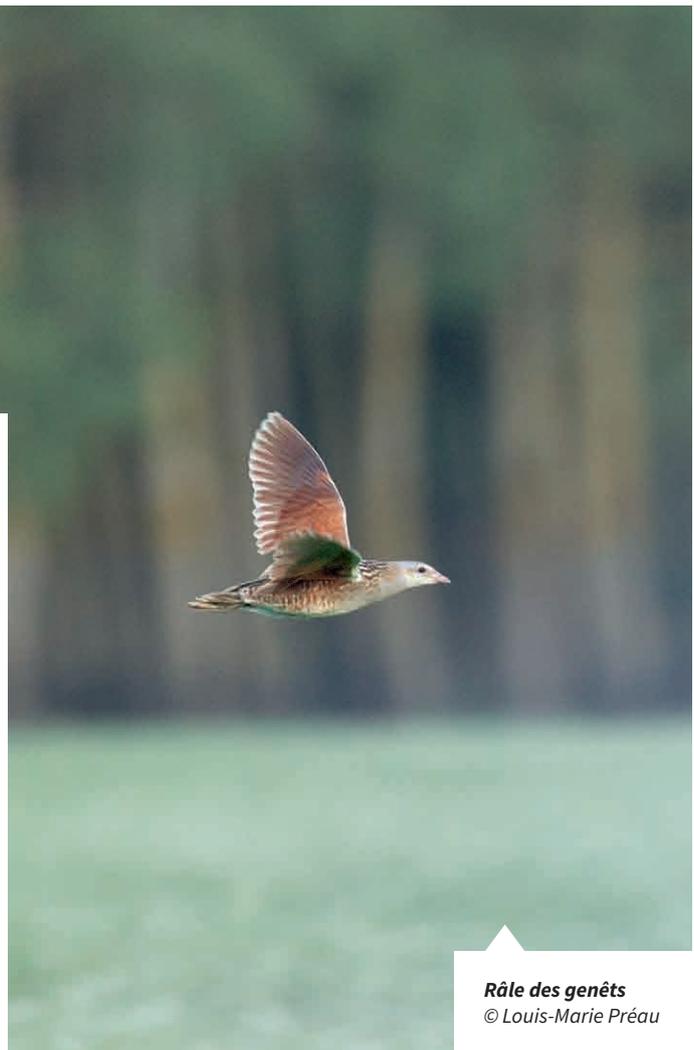
Bilan du LIFE+ Nature « Protection des sites de reproduction et réalisation d'actions novatrices et démonstratives favorables au Rôle des genêts » (2011-2015)

2015 a marqué la dernière année du programme européen LIFE dédié à la préservation du Rôle des genêts en France. Durant plus de quatre ans, la LPO France, la LPO Anjou et le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie se sont mobilisés en faveur de l'espèce. 2015 a permis d'atteindre la plupart des objectifs déclinés dans le programme. Ainsi, 56,8 ha de prairies, dédiés à la préservation du Rôle des genêts, ont été acquis, dont 30 ha par la LPO France. La publication d'un guide de bonnes pratiques a entériné le partenariat avec les exploitants sensibilisés au cours du LIFE.

L'année 2015 a prouvé que les innovations mises en place dans le cadre du LIFE étaient utiles pour le Rôle des genêts et acceptables pour les exploitants, s'inscrivant ainsi naturellement dans la durée. Dix barres d'effarouchement ont été acquises dans le cadre du LIFE et de nombreux exploitants envisagent désormais leur utilisation de manière autonome. Les « bandes refuges », protégeant la faune lors des fauches ont été si bien accueillies par la profession qu'elles figurent désormais dans les outils des nouvelles MAEC.

La Moyenne vallée de la Charente a été mise à l'honneur en 2015 en accueillant le séminaire de clôture du programme LIFE, qui a rassemblé l'ensemble des acteurs concernés par la préservation du Rôle des genêts.

www.rale-des-genets.fr



Rôle des genêts
© Louis-Marie Préau

Programme de suivi de la Cigogne noire

L'Office national des forêts (ONF) et la LPO assurent conjointement la coordination nationale du réseau Cigogne noire et animent le site internet. 33 nids ont été dénombrés en 2015 dans 14 départements (dont un nouveau, l'Alsace). Sur les 30 nichées qui se sont envolées, 23 ont fait l'objet de baguage (77 jeunes bagués par ce programme personnel Cigogne noire CRBPO-Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux). En plus des actions annuelles (lettre d'information, conférences, etc.), un suivi satellitaire de quelques oiseaux a été mis en place : cinq oiseaux équipés par l'ONF et deux par la LPO en partenariat avec le Parc naturel régional des Ardennes et la Réserve africaine de Sigean.

www.cigogne-noire.fr

Vison d'Europe
© Gilles Martin



Deux nouveaux projets LIFE déposés en 2015

La LPO a coordonné deux projets, déposés le 7 octobre 2015 auprès de la Commission européenne.

Le premier projet « LIFE Vison d'Europe et espèces associées du bassin de la Charente » est prévu avec le Conseil départemental de Charente-Maritime, le Groupe de recherche et d'étude pour la gestion de l'environnement (GREGE) et le Conservatoire régional d'espaces naturels (CREN) Poitou-Charentes. Ses objectifs sont de réduire les facteurs de mortalité du Vison d'Europe (*Mustela lutreola*), de préserver les sites majeurs pour l'espèce, de restaurer les continuités écologiques et d'intégrer la préservation du Vison dans les politiques publiques menées à l'échelle du bassin versant.

Le second projet concerne l'Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*) en Centre-Ouest et sera mené avec le Centre d'études biologiques de Chizé et le Conseil départemental des Deux-Sèvres. Il vise à renforcer les populations d'Outardes par d'importantes acquisitions foncières, couplées à des mesures de gestion pour sécuriser les populations et favoriser leur dispersion à l'échelle du Centre-Ouest. La participation du Centre d'élevage des outardes, de nombreuses associations et des structures agricoles sera nécessaire pour ce projet d'ampleur inégalée. Réponse en septembre 2016...

Surveillance toxicologique des rapaces : l'exemple des Pyrénées

Conçue en 2001, cette surveillance est réalisée avec plusieurs vétérinaires, l'ONCFS, le laboratoire Vétagro-Sup (Lyon) et les réseaux animés par la LPO dans le cadre des PNA Gypaète barbu, Vautour percnoptère et Milan royal (*Milvus milvus*). Les résultats de cette opération, publiés en 2015 dans la revue *Ecotoxicology & Environmental Safety* par des vétérinaires, l'ONCFS, le ministère de l'Écologie et la LPO, indiquent que le poison (usage illégal) et le saturnisme (plomb de chasse) sont les premiers facteurs de mortalité chez les rapaces nécrophages pyrénéens.

Réduire la mortalité routière en Charente-Maritime

Dans le cadre du programme coordonné par la LPO sur la continuité écologique au niveau des infrastructures routières en Poitou-Charentes, un partenariat a été engagé avec le Conseil départemental 17 : plus de 40 personnes ont été formées à la reconnaissance des principaux animaux rencontrés au bord des routes et à l'utilisation de Faune-Charente-Maritime (formations LPO, distribution de fiches d'identification). Le réseau d'observateurs mis en place couvre la totalité du département et, à ce jour, plus de 300 données proviennent du CD17.



Hérisson d'Europe
© Denis Defreyne

« Agir pour la protection des oiseaux marins »

Déprédation des oiseaux sur les moules de bouchots de Boyardville

Le projet s'appuie depuis près de trois ans sur un processus de concertation afin d'impliquer les conchyliculteurs dans une démarche collaborative. Ainsi, en 2015, un comité de pilotage a été formalisé. Il est piloté par le Comité régional de la conchyliculture de Poitou-Charentes (CRCPC) et constitué des mytiliculteurs via le Syndicat mytilicole de Marennes-Oléron, du Centre régional d'études et d'application aquacole (CREAA), de la LPO, de l'Agence des aires marines protégées (AAMP), de la Réserve naturelle nationale de Moëze-Oléron et des services de l'État, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM).

Les suivis de terrain réalisés par la LPO ont eu lieu d'avril à septembre 2015 dans le but de poursuivre la caractérisation de l'activité des goélands sur la zone des bouchots de Boyard (présence, comportement et réponse face à des dispositifs d'effarouchement). Ce volet est financièrement soutenu par l'AAMP depuis 2014, ainsi que par Léa Nature en 2015.

Le CREAA s'est, quant à lui, attaché à comparer la production sur des pieux accessibles et sur des pieux protégés des goélands. L'étude et la collaboration entre acteurs doivent se poursuivre en 2016.



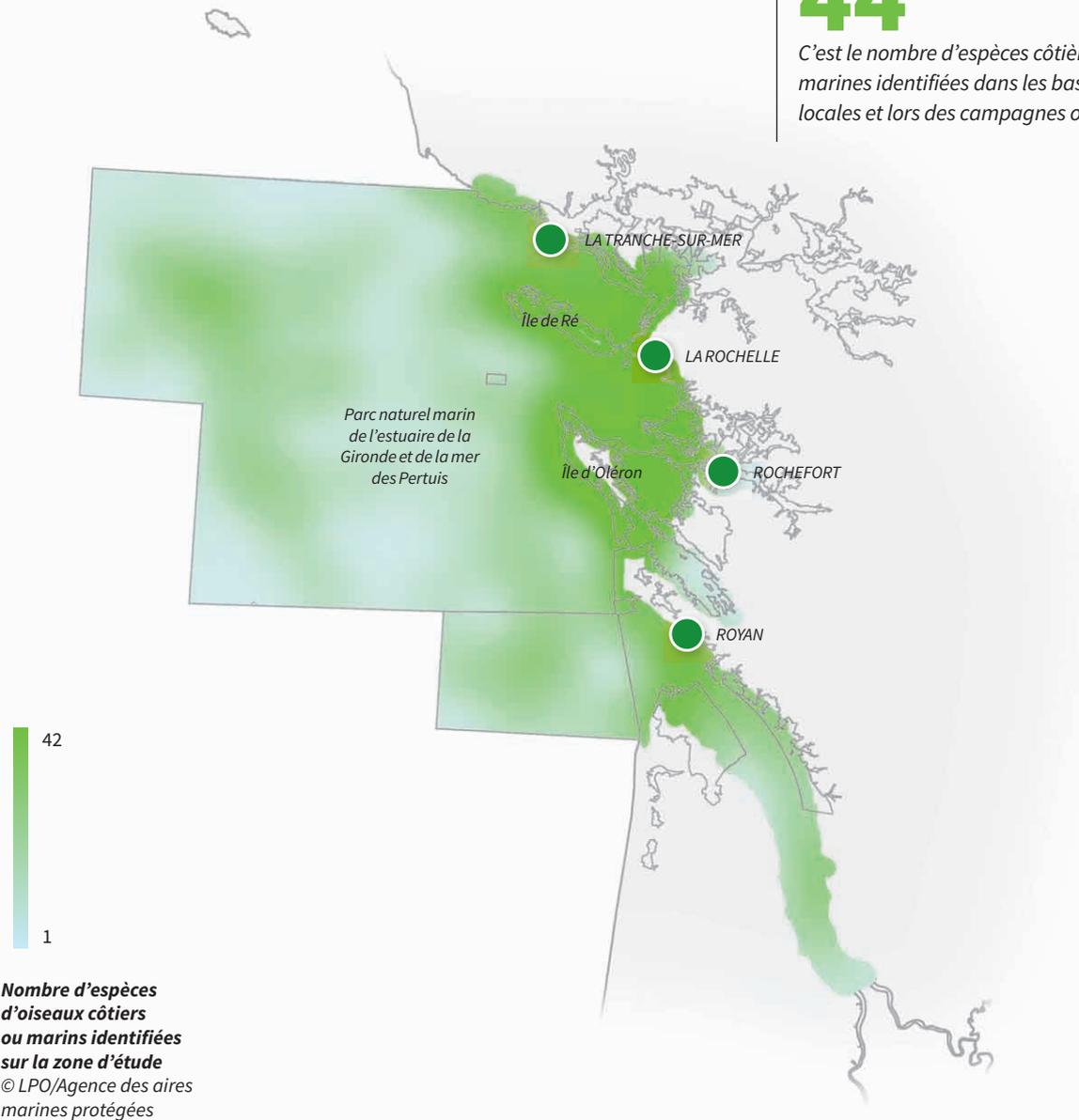
Goéland marin
© Nidal Issa

ERASMUS+ : Training for sustainable fisheries in the Mediterranean

Ce projet ERASMUS+ a pour but de proposer un outil de formation à la pêche durable en Méditerranée. L'association espagnole SEO (Sociedad Española de Ornitología), l'association grecque HOS (Hellenic Ornithological Society) et la LPO vont définir conjointement un contenu pédagogique et une plateforme de formation en ligne à destination des pêcheurs et des étudiants.

44

C'est le nombre d'espèces côtières ou marines identifiées dans les bases « faunes » locales et lors des campagnes océaniques.



Actualisation des enjeux ornithologiques pour les Pertuis charentais et le Panache de la Gironde

La LPO a réalisé une actualisation des enjeux avifaunistiques des Zones de protection spéciale (ZPS) situées dans le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, créé en avril 2015 mais dont le diagnostic initial datait de 2009. Onze ZPS étaient concernées, réparties sur le littoral de Vendée, de Charente-Maritime et de Gironde. Les données, issues des bases « faunes » locales et de campagnes océanographiques,

concernent 44 espèces côtières ou marines, priorisées selon leur statut de conservation et l'importance locale de leurs effectifs. Les résultats ont révélé l'importance de certains secteurs littoraux (vasières notamment) ou marins (isobathe -50 m, zone du Plateau de Rochebonne), soulignant les enjeux ornithologiques (reproduction, hivernage, migration) ou écologiques (richesse trophique, biodiversité des écosystèmes) du Parc naturel marin.



Aigle de Bonelli
© Michele Mendi

« Actions européennes et internationales »

Reproduction exceptionnelle de l'Aigle de Bonelli en captivité

La LPO coordonne les actions d'élevage en captivité dans le cadre d'un programme européen LIFE visant le renforcement des populations d'Aigle de Bonelli (*Aquila fasciata*) dans plusieurs régions espagnoles (Navarre, Majorque, Madrid...). La Fondation Prince Albert II de Monaco ainsi que la société ECO-MED soutiennent financièrement le projet. Deux centres de reproduction français situés en Vendée et en Ardèche produisent chaque année des poussins à partir de couples reproducteurs captifs. 2015 a été une année exceptionnelle avec la production de 11 poussins, ce qui ne s'était encore jamais produit. Les aiglons ont été transférés en avril et mai sur les sites de libération espagnols après avoir été équipés de balises satellitaires. Dans le cadre du projet, la LPO et ses partenaires ont également effectué un premier inventaire des centres d'élevage d'Aigle de Bonelli présents à travers

le monde et ont publié quelques points essentiels sur la méthodologie de reproduction en captivité de cette espèce. L'ensemble de ces résultats a été diffusé dans une feuille de liaison éditée par la LPO et l'Union française des centres de sauvegarde de la faune sauvage (UFCS).

11

C'est le nombre de poussins d'Aigle de Bonelli nés en 2015 dans les centres situés en Vendée et en Ardèche.

Chevreuil
© Michel Caupenne



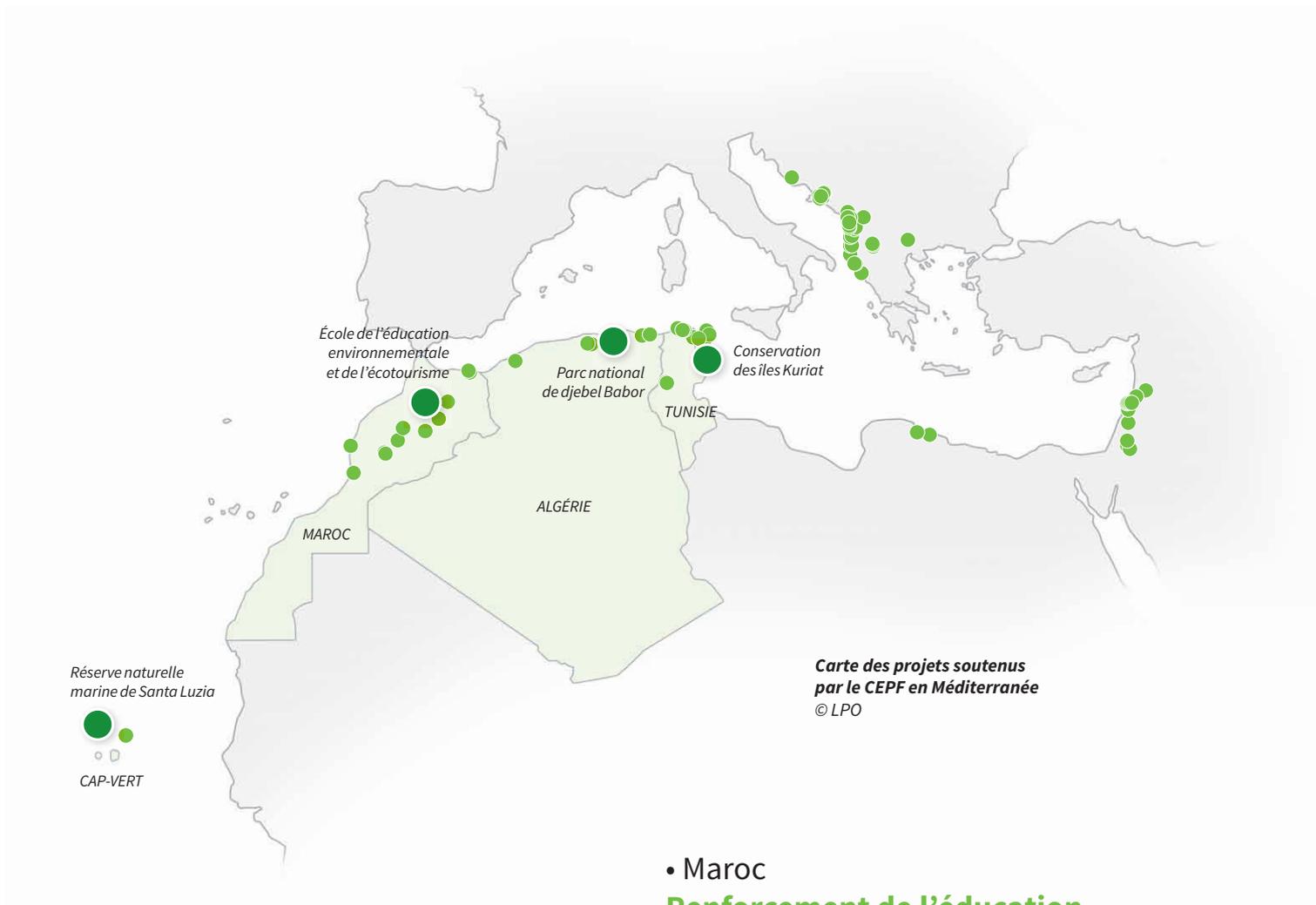
Groupes de travail de BirdLife (Marine, Directives Oiseaux et Habitats, Agriculture)

La LPO a participé aux réunions des Groupes de travail *Birds and Habitats Directives* de BirdLife, tout au long de l'année 2015. C'est dans le cadre de ces groupes que la LPO a pu décliner, en France, la Campagne « Nature Alerte » pour la défense des Directives Oiseaux et Habitats, en répondant à la consultation de la Commission européenne, en menant des actions de lobbying en direction des experts, en animant des actions de sensibilisation auprès du grand public et en participant aux réunions et aux conférences nationales et européennes.

Lors de la Marine Task Force qui s'est tenue à Malte, il a notamment été présenté un travail réalisé en partenariat

avec BirdLife Allemagne (Nature and Biodiversity Conservation Union-NABU) : ce programme *Fishing for litter* qui vise à réduire les déchets marins, rejoint un projet actuellement en cours de développement à la LPO. Le travail de la Seabird Task Force sur les captures accidentelles, mené depuis peu en Espagne et en Lituanie, a également été abordé. Une réunion spécifique sur la préparation de l'INTERREG Espace Atlantique a permis d'envisager la structure de gouvernance ainsi que les sujets qui intéressaient chaque partenaire.

Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques



• Cap Vert

Renforcement de la conservation

L'ONG locale Biosfera 1 est le principal acteur de la conservation dans la Réserve naturelle marine de Santa Luzia, au Cap Vert. Grâce à un partenariat avec SPEA/BirdLife Portugal (Sociedade Portuguesa para o Estudo das Aves), le Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques/bassin méditerranéen (CEPF MED) a financé un projet pour fournir les outils de surveillance de la Réserve pendant trois ans. L'objectif est d'améliorer les connaissances sur les reptiles terrestres endémiques, sur une zone de nidification des tortues marines et sur des colonies d'oiseaux de mer tout en impliquant les communautés de pêcheurs qui utilisent le site.

• Maroc

Renforcement de l'éducation environnementale sur les ressources en eau

Le projet CEPF a soutenu la création de l'École de l'éducation environnementale et de l'écotourisme axée sur la préservation des ressources en eau du Moyen Atlas. L'école est désormais fonctionnelle et le Ministère de l'éducation a validé une convention avec l'Association marocaine pour l'écotourisme et la protection de la nature (AMEPN) permettant la pérennité de l'activité dans la région. L'AMEPN travaille en partenariat avec la Fédération marocaine de pêche de loisir qui a permis le changement des règlements et de la période de pêche. L'augmentation du nombre d'associations de pêche (de 9 à 43) et des gardes bénévoles (de 15 à 67) montre l'engagement des associations dans la gestion et la conservation des ressources piscicoles.



Les îles Kuriat
© Louis-Marie Préau

• Tunisie

Implication de la société civile dans un projet de conservation

Notre Grand Bleu (NGB) est une association tunisienne qui travaille sur le projet de conservation des îles Kuriat, future aire protégée de la Baie de Monastir. Le programme CEPF MED soutient NGB pour renforcer sa capacité organisationnelle et son implication concrète dans la conservation. NGB a signé une convention de partenariat avec l'Agence de protection et d'aménagement du littoral (APAL) pour établir un comité de gestion. Cette expérience pilote de gestion d'un espace naturel par une ONG tunisienne est également soutenue par le programme de l'initiative pour les Petites Îles de Méditerranée (PIM), coordonné par le Conservatoire du littoral.

• Algérie

Création du Parc national de djebel Babor

L'Association de réflexion, d'échanges et d'actions pour l'environnement et le développement (AREA ED) a mené une série de réunions de concertation avec les parties prenantes et la population locale qui ont permis l'extension de l'aire protégée de la chaîne des montagnes des Babors. Ce site, qui abrite plusieurs espèces endémiques en danger, est passé d'une superficie de 2 376 ha à environ 30 000 ha. Aujourd'hui les parties prenantes sont plus conscientes de la valeur unique et de l'intérêt mondial de la biodiversité des Babors.



Tortue caouanne
© Louis-Marie Préau

Coopération transfrontalière pour les Aires marines protégées de Méditerranée

La LPO a été invitée au workshop sur les Aires marines protégées de Méditerranée dans le cadre d'un LIFE sur les IBAs marines (BirdLife Malte), auquel ont participé 17 pays et plus de 100 participants. Les priorités de travail ont été définies dans des groupes géographiques. Pour la partie Ouest Méditerranée (Espagne, Portugal, Italie, Tunisie,

Algérie, Maroc), le projet prioritaire est le renforcement des capacités des partenaires nord-africains (identification et dénombrement de colonies d'oiseaux marins) avec l'expérience des partenaires du nord de la Méditerranée. Le sujet des captures accidentelles des oiseaux marins pourra ensuite être abordé.

« Les Centres de sauvegarde de la faune sauvage »

Une nouvelle année record pour les Centres de sauvegarde LPO

En 2015, les sept Centres de sauvegarde LPO ont récupéré 11 438 animaux dont près de 1 000 mammifères et plusieurs dizaines d'amphibiens et de reptiles : 60 % ont pu être relâchés. Les équipes et les pôles médiation LPO ont par ailleurs traité près de 24 000 sollicitations diverses : animal en perte, problème de cohabitation, etc.

Cette nouvelle année record a été marquée par un événement exceptionnel, l'accueil de centaines de martinets en quelques jours lors d'un épisode caniculaire. Les Centres de sauvegarde sont victimes de leur succès et espèrent stabiliser le nombre d'animaux accueillis en 2016. Les soins, la nourriture et l'entretien des structures représentent un coût financier important et tous connaissent des difficultés financières. Pourtant, ce chiffre record est réduit grâce à la mise en place d'une sensibilisation du public contre le ramassage des jeunes qui ne nécessitent pas d'être accueillis en Centre de sauvegarde. On estime ainsi que plusieurs centaines de jeunes animaux, notamment des rapaces nocturnes, ont pu être replacés sur leur site de découverte, en les protégeant des prédateurs, grâce à l'accompagnement des équipes LPO (accompagnement téléphonique le plus souvent, ou exceptionnellement intervention sur site).



Martinet noir

L'une des espèces les plus accueillies en 2015

© Katy Morell



Carte des Centres de sauvegarde LPO

Centre de sauvegarde de la Station LPO de l'île grande ⁽¹⁾, Unité mobile de soins LPO France ⁽²⁾, Centre de sauvegarde de la LPO Aquitaine ⁽³⁾, Centre de sauvegarde de la LPO Tarn ⁽⁴⁾, Centre de sauvegarde de la LPO Hérault ⁽⁵⁾, Centre de sauvegarde régional de la LPO PACA ⁽⁶⁾, Centre de sauvegarde régional de la LPO Auvergne ⁽⁷⁾, Centre de sauvegarde de la LPO Alsace ⁽⁸⁾



Buse variable
© LPO Aquitaine

Les Centres de sauvegarde au service de la conservation

Les Centres LPO sont connus pour les soins qu'ils prodiguent à la faune sauvage en détresse. Cependant, leur rôle ne se limite pas à cette tâche et tout au long de l'année, ils collectent de nombreuses informations sur la faune sauvage et sont, de plus en plus, sollicités pour participer à des études.

• Veille écologique

Alimenter les bases de données

Les données recueillies permettent d'évaluer l'état de la biodiversité et d'assurer une veille écologique en définissant les causes de destruction de la faune sauvage. Ces données, qui permettent de définir les priorités dans la mise en place des actions préventives, sont parfois fondamentales, notamment sur la reproduction des rapaces nocturnes, difficiles à récolter sur le terrain : les nombreux poussins qui sont apportés dans les centres sont autant de données avérées sur la reproduction au niveau d'un site géographique précis. Un travail d'intégration de ces données sur les bases naturalistes sera réalisé au cours de l'année 2016 notamment grâce à la création d'une base de données « faune en détresse » ; afin de pouvoir utiliser les données, la LPO a travaillé avec un prestataire informatique au développement d'une base pour, entre autres, mutualiser les connaissances.

• Participations scientifiques

L'étude des oiseaux en soins et les programmes de conservation des espèces

Cette année les centres ont participé à une vingtaine d'études ou de programmes différents : programme de recherche sur la génétique des populations, suivi de la croissance des jeunes, impact du changement climatique sur la répartition des parasites, suivi de la rage, identification des parasites internes des oiseaux piscivores, participation au Réseau national d'échouages de mammifères marins, etc. Le temps de convalescence nécessaire à l'animal étant l'occasion pour les Centres de sauvegarde de réaliser des mesures biométriques, d'étudier la croissance des jeunes, de réaliser des prélèvements sanguins, etc.



Hérisson d'Europe
Mammifère le plus
recueilli en 2015
© Cédric Faivre

L'ACTION VOUS BOTTE ? FONCEZ !

LA LPO DONNE À CHACUN LES CLÉS POUR AGIR.

Agir aux côtés de la LPO c'est aller au contact de la nature : **recenser** les espèces sauvages qui peuplent nos régions, **restaurer** leur habitat naturel et **surveiller** qu'aucun danger ne les menace. C'est aussi **créer un Refuge LPO** pour accueillir la nature chez vous et apprendre à **secourir** les animaux en détresse par des gestes simples !



N'hésitez plus, devenez
BIODIV'ACTEUR
en mode terrain !



« Aucun animal n'a été capturé pour la réalisation de ce photomontage »

csuper.fr

lpo.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Contribuer au développement du réseau d'espaces protégés



Fier d'Ars
© Michel Brosselin

« Réserves naturelles et terrains LPO »

Chiffres-clés 2015

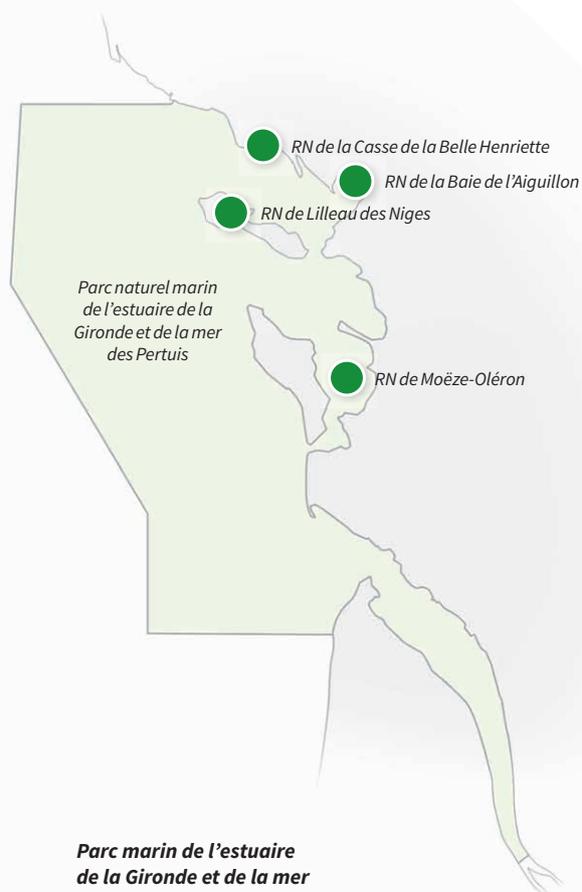
Parmi les 26 réserves gérées par la LPO et son réseau, La LPO France gère 9 Réserves naturelles nationales et 2 Réserves naturelles régionales.

La LPO est propriétaire de 1 640 ha, 760 ha gérés directement par la LPO France, 880 ha par les associations locales LPO. En 2015, la LPO a acheté 35,45 ha.

Un Parc naturel marin dans le Pertuis charentais

Le Parc marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis a été créé le 4 avril 2015. La LPO s'était fortement investie lors de la mission de préfiguration en participant aux nombreuses réunions de concertation. Aujourd'hui elle est impliquée dans l'organe de gouvernance par la présence de deux personnes, l'une pour la LPO, l'autre en tant que personnalité qualifiée pour la gestion des milieux naturels. Ils sont également chacun vice-président du Parc marin.

La LPO souhaite bien évidemment défendre les intérêts de la protection des milieux dans une zone où elle s'est impliquée de longue date en tant que gestionnaire de Réserves naturelles notamment. Ce sont en effet quatre Réserves naturelles qui sont concernées par l'emprise du parc : la Casse de la Belle Henriette, la Baie de l'Aiguillon, Lilleau des Niges et Moëze-Oléron. Il faut continuer de préserver ce patrimoine naturel exceptionnel qui abrite plus de 200 000 oiseaux en hiver ; il participe à la préservation de la biodiversité par la présence d'un bastion du Pélobate cultripède (*Pelobates cultripes*), crapaud très menacé dans cette zone, par le rôle primordial des prés salés en tant que nurserie pour les poissons (soles et bars en particulier), par l'exceptionnelle productivité des vasières, par l'effet structurant des herbiers de zostères (*Zostera sp.*) présents sur des surfaces très importantes, etc.



© LPO



Cigogne blanche
© Jean-Luc Pinaud

Un carnet de santé pour les Réserves naturelles ?

Avec la mise en œuvre de la nouvelle méthodologie des plans de gestion centrée sur l'évaluation des objectifs à atteindre en termes de conservation du patrimoine naturel, la LPO commence à se doter de véritables carnets de santé pour ses Réserves naturelles. En effet, les indicateurs mis en place sont de véritables baromètres de l'état des Réserves naturelles dans les différents compartiments biologiques. Le travail a été initié dans les Réserves des marais de Müllembourg et de Saint-Denis-du-Payré, les autres suivront la même démarche dans les prochaines années.

Indicateurs	État 2015	Commentaires
Reptiles	Très mauvais	Absence d'observation de Couleuvre vipérine (<i>Natrix maura</i>) et de Couleuvre à collier (<i>Natrix natrix</i>)
Oiseaux d'eau nicheurs	Très bon	Bonne reproduction du cortège d'espèces d'oiseaux d'eau
Passereaux nicheurs	Moyen	Effectif relativement faible de Bruant proyer (<i>Emberiza calandra</i>) et de Bruant des roseaux (<i>Emberiza schoeniclus</i>)
Stationnement pré-nuptial	Mauvais	Effectif peu important dû notamment au faible effectif de Barge à queue noire (<i>Limosa limosa</i>) en 2015
Hivernage	Bon	Effectif répondant à l'objectif attendu

Comment va la Réserve naturelle nationale de Saint-Denis-du-Payré (extrait du tableau de bord 2015) ?

Les cortèges floristiques sur le littoral centre-atlantique

Les Réserves naturelles nationales du marais d'Yves et de la Casse de la Belle Henriette sont positionnées sur le littoral centre-atlantique. Au cours de ces dernières années, les tempêtes successives ont provoqué des submersions marines sur cette façade maritime. Ainsi, la Réserve naturelle du marais d'Yves a été totalement inondée en 2010 tandis que la Réserve naturelle de la Casse de la Belle Henriette a retrouvé une connexion à la mer en 2014. Ces événements climatiques ont impacté les végétations de manière significative. La végétation

de la Réserve du marais d'Yves a fait l'objet d'un suivi en 2009, 2011 et 2015, ce qui a permis de montrer la réaction de la flore à une salinisation soudaine. En 2014, suite à la disparition des habitats d'eau douce, la Réserve de la Casse de la Belle Henriette a vu la mise en place d'une végétation de milieux salés ; un protocole de suivi a été établi en 2015 afin d'évaluer l'évolution de la végétation du littoral. Ces protocoles seront de véritables outils pour mesurer les effets de la montée du niveau marin annoncée.



Pingouin torda
© David Allemand

Les Sept-Îles : bastion des oiseaux marins nicheurs

Depuis 1912, la LPO protège l'archipel des Sept-Îles et intervient notamment dans la préservation des oiseaux marins nicheurs ; cette Réserve naturelle abrite ainsi aujourd'hui la première colonie d'oiseaux marins de France métropolitaine. Voici quelques données de nidification recueillies en 2015 et la tendance observée.

Espèce	Statut liste rouge France	Effectif 2015	Tendance à long terme aux Sept-Îles
Pingouin torda (<i>Alca torda</i>)	En danger critique	43-45	↗
Macareux moine (<i>Fratercula arctica</i>)	En danger critique	138-187	→
Guillemot de Troïl (<i>Uria aalge</i>)	En danger	46-52	↗
Puffin des Anglais (<i>Puffinus puffinus</i>)	Vulnérable	187-363	→
Océanite tempête (<i>Hydrobates pelagicus</i>)	Quasi menacé	86-89	↗
Fou de Bassan (<i>Morus bassanus</i>)	Quasi menacé	21217	↗

Effectifs et tendance de quelques espèces d'oiseaux marins nicheurs aux Sept-Îles

Zoom sur les pièges... photographiques

En 2015, les sites gérés par la LPO en Charente-Maritime se sont largement équipés de pièges photographiques afin de compléter la connaissance de la faune fréquentant ces espaces. Quelques surprises étaient au rendez-vous : la présence du Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*) a été confirmée, la Genette commune (*Genetta genetta*) a été observée pour la première fois sur le marais d'Yves et la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) est vue régulièrement.

**Genette d'Europe
au marais de Voutron**
© Christophe Egreteau, Nicolas
Gauthier, Cyril Goulevant



**Réserve naturelle nationale
Saint-Denis-du-Payré**
© LPO

Réserve naturelle nationale « Michel Brosselin » de Saint-Denis-du-Payré

En 2015, les Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) ont été renouvelées pour tous les éleveurs pour 5 ans. Avec des fonds de l'Europe, de l'État et de la Région, les MAEC viennent à la suite d'une série de mesures pour soutenir l'agriculture extensive, depuis le début des années 90. L'ensemble de la réserve bénéficie de cette mesure. Les MAEC vont permettre d'optimiser un bon cahier des charges. La LPO en attend la pérennisation d'une flore et d'une faune vivant en harmonie avec une noble pratique agricole.

Réserve naturelle régionale des marais de la Vacherie et terrains LPO

La LPO a acquis cette année 35,45 hectares de prairies naturelles sur la commune de Champagné-les-Marais au cœur du Marais poitevin. Cette acquisition a été réalisée avec le soutien de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et de l'Établissement public du Marais poitevin. Cet achat conforte les blocs existants dans une logique de regroupement des parcelles. Le site compte actuellement 404 ha dont 181 ha classés en Réserve naturelle régionale.

Réserve naturelle nationale de la Baie de l'Aiguillon

La Spartine anglaise (*Spartina anglica*), espèce considérée comme envahissante, se développe sur les prés salés. En 2015, un nouvel inventaire systématique de la présence de l'espèce a été mené pendant plus de quatre mois en Baie de l'Aiguillon par les gestionnaires de la Réserve naturelle (LPO et Office national de la chasse et de la faune sauvage). Une forte progression de l'espèce a été constatée, sans induire pour l'instant d'effets néfastes sur l'écosystème. S'il n'est pas envisageable d'éradiquer la Spartine anglaise du fait de sa répartition et de l'impact de telles mesures sur les autres habitats, le suivi de son évolution et de ses impacts potentiels reste une priorité de l'équipe de la Réserve.

Réserve naturelle nationale
du marais d'Yves
© Leïla Reverdeau



Réserve naturelle nationale de Lilleau des Niges

Au printemps 2015, l'équipe de la Réserve naturelle de Lilleau des Niges a réalisé une étude sur les plantes aquatiques des marais de l'île de Ré. Les prospections réalisées dans les marais saumâtres non exploités ont permis de découvrir différentes espèces végétales peu communes et encore inconnues dans l'île de Ré, dont plus de 30 stations de Tolypelle saline (*Tolypella salina*), seule characée protégée en France. Ainsi, au-delà des limites administratives de la Réserve naturelle, la LPO s'investit pour la prise en compte de la biodiversité dans les marais rétais.

Réserve naturelle nationale du marais d'Yves : inventaire de la faune des laisses de mer

En 2015, un inventaire de la faune des laisses de mer a enrichi les connaissances de la biodiversité de la baie d'Yves. Les milieux prospectés (plage sableuse, estran vaseux à rochers et mare dunaire) ont révélé une richesse spécifique remarquable avec 53 espèces recensées, soit 20 % d'espèces supplémentaires en comparaison à d'autres sites étudiés, girondins ou landais. Au moins sept espèces rares pour la région ont été découvertes telles que *Bembidion nigropiceum*, un carabidé connu uniquement de la Manche et des Pyrénées-Orientales, par un très petit nombre de captures.



Guifette noire
© Christophe Egreteau

Propriétés LPO en marais de Rochefort

La Guifette noire (*Chlidonias niger*) est encore une fois la star des propriétés LPO en marais charentais : 13 couples se sont cantonnés au début du mois de mai sur le site du marais de Voutron. La pose de piège-photo et vidéo nous a permis de constater la naissance des poussins dès le 29 mai... poussins que Sir Goupil a tous croqués quelques jours plus tard. Les Guifettes ne se sont pas découragées et ont déménagé de quelques kilomètres pour s'installer aussitôt sur les radeaux artificiels installés dans les prairies inondées de la LPO en marais de Fouras. Dès le 25 juin, naissait le premier poussin et durant la seconde quinzaine de juillet, ce sont 25 jeunes Guifettes noires qui ont pris leur envol. Pari une nouvelle fois gagné pour cette espèce si menacée !



Appel à don « cœurs de nature »

Les espaces protégés qui sont gérés par la LPO jouent un rôle indéniable pour la biodiversité. Pour pallier les difficultés et continuer de protéger ces « cœurs de nature », les donateurs de la LPO se sont mobilisés pour offrir aux générations futures la possibilité de s'émerveiller comme nous de la beauté de la nature !

Les 91 372 € collectés grâce aux 1 364 dons ont permis de soutenir des actions très diversifiées dans les « cœurs de nature » de la LPO : de l'animation à la gestion en passant par les suivis écologiques.

Marais périurbains de Rochefort : quand traitement de l'eau rime avec biodiversité

**Cistude
d'Europe**
© Christian
Aussaguel

En 2013, la municipalité de Rochefort envisageait la création d'un bassin de dépollution des eaux de ruissellement provenant d'un quartier résidentiel (plus de un million de m³/an). L'équipe LPO a proposé à la ville d'y rajouter deux bassins pour épurer l'eau selon la technique du lagunage extensif et créer ainsi des milieux favorables à la biodiversité. Cette technique prévoit la récupération des métaux lourds dans un bassin de décantation, puis le passage dans un bassin où se développe une végétation aquatique et enfin un passage dans un dernier bassin dit environnemental qui alimente une prairie inondable.

Trois ans après leur mise en service, ces nouveaux bassins se révèlent très attractifs pour de nombreuses espèces d'oiseaux

aquatiques : sur les 66 espèces recensées, on note d'importants stationnements de Barge à queue noire (*Limosa limosa*), de Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*), de Spatule blanche (*Platalea leucorodia*) et de Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*), ainsi que la reproduction de Sarcelle d'été (*Anas querquedula*), de Canard chipeau (*Anas strepera*), de Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*) et d'Échasse blanche (*Himantopus himantopus*). La Loutre, la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) et le Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*) profitent également de ce nouvel aménagement.

Un poste d'observation sera prochainement construit pour permettre au public de découvrir cette richesse faunistique.

« Natura 2000 »

L'unique station régionale de Lycopode : des tourbières restaurées grâce à la LPO !

Conseillé par la LPO, un propriétaire a restauré plus de 5 ha de landes vieillissantes dans les Landes de Cadeuil (Réserve naturelle régionale, site Natura 2000). 2015 marquait la fin des derniers travaux, sur une zone paratourbeuse particulièrement remarquable pour sa flore patrimoniale.

Un peu plus loin, la LPO suit la végétation depuis 2012 afin d'évaluer l'efficacité d'une technique innovante de gestion de la lande, à savoir le contrôle du développement excessif de la Fougère-Aigle (*Pteridium aquilinum*) par le passage d'un « rouleau brise fougères ». L'objectif est de diminuer la densité des fougères en affaiblissant leur rhizome. Les premiers résultats sont positifs : les zones ainsi gérées sont systématiquement plus riches en flore que les autres.

Landes de Cadeuil
© Éric Brugel

733

En 2015, la LPO a accueilli
733 personnes sur ses 15 sites
Natura 2000 (38 950 ha).

155

C'est le nombre de chartes signées
pour une surface de 560 ha.



Natura 2000 : écouter, conseiller, agir...

Pour faire respecter la nature d'un territoire, il faut rendre fiers ceux qui y habitent ! Fiers de posséder une telle richesse et fiers d'avoir su la préserver, et leur donner envie de la transmettre intacte !

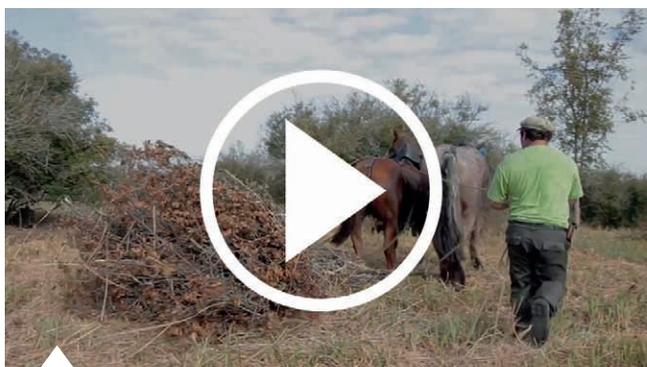
Il faut les amener à agir autrement au cœur même de leurs métiers, de leurs activités, de leurs passions. Intégrer des gestes de bon sens suffit le plus souvent, mais des changements radicaux de pratiques sont parfois nécessaires.

Ainsi, chaque jour, la LPO explique, communique, échange avec les propriétaires, les communes, les forestiers, les pêcheurs, les chasseurs, les agriculteurs, les industriels ou les gestionnaires d'infrastructures routières... et essaye de concilier projets et enjeux naturels. En 2015, la LPO a ainsi donné un avis ou des conseils plus de 250 professionnels ou élus, et a expertisé plus de 100 dossiers d'incidences : permis de construire, Plans locaux d'urbanisme, entretien des réseaux (SNCF, ERDF, routes), projet de motocross, sentiers nautiques en canoë, sentiers d'interprétation, piste ULM, etc.



En Charente, deux experts de la LPO et du Centre d'études techniques et d'expérimentations forestières (CETEF) expliquent les bons gestes environnementaux en forêt alluviale à un groupe de 15 propriétaires forestiers.

© Isabelle Blicq, DDT16



Visionnez le documentaire (15 min) !

En 2015, la LPO a réalisé cette vidéo pour sensibiliser, convaincre et préserver un site exceptionnel, le marais de l'Anglade.

https://youtu.be/w_AkSOXlyJY

© Guillaume Planche

10 411

C'est le nombre de connexions internet enregistrées sur les 11 sites d'information dédiés.

<http://natura2000valleecharente.n2000.fr/>

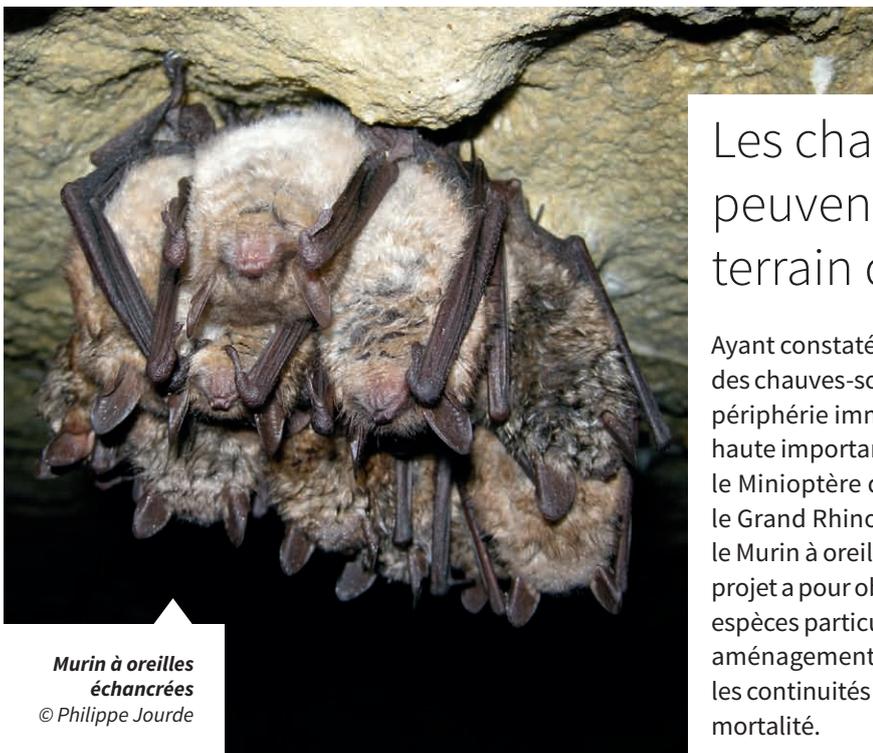


Des bénévoles LPO au chevet des orchidées sauvages

Avec la Société française d'orchidophilie et Charente Nature, des bénévoles LPO ont entretenu les pelouses calcaires des Chaudrolles sur la commune de Saint-Sulpice-de-Cognac (16) ; les secteurs restaurés au cours de l'hiver 2013-2014 commençaient à se réembroussailler et il était urgent d'intervenir avec des débroussailleuses à dos puis d'exporter la végétation coupée afin de ne pas trop enrichir le sol. Le but ? Conserver notamment diverses orchidées rares en Charente comme l'Orchis odorant (*Gymnadenia odoratissima*). Comment ? En débroussaillant le secteur grâce à des débroussailleuses à dos puis en exportant la matière afin de ne pas trop enrichir le sol.



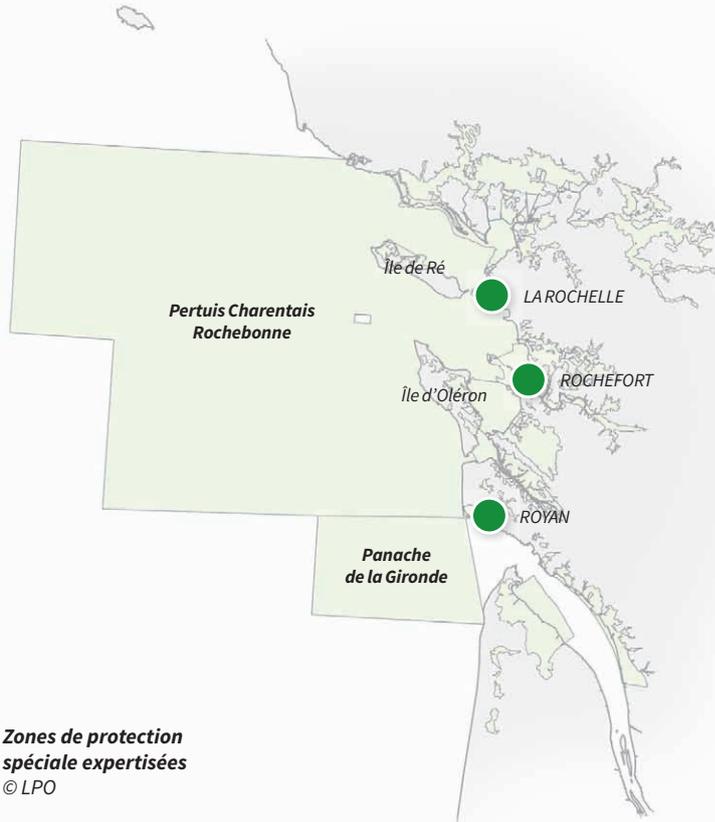
Entretien des pelouses calcaires
© Laurence Caud



Murin à oreilles échanquées
© Philippe Jourde

Les chauves-souris peuvent-elles rejoindre leur terrain de chasse ?

Ayant constaté de nombreuses collisions routières sur des chauves-souris, la LPO a lancé en 2015 des suivis en périphérie immédiate de deux cavités Natura 2000 de haute importance pour certaines espèces, notamment le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*), le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) et le Murin à oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*). Ce projet a pour objectif d'évaluer les risques pour ces trois espèces particulièrement vulnérables, de proposer des aménagements de tronçons routiers afin de restaurer les continuités écologiques et de réduire les facteurs de mortalité.



100

Plus de 100 dossiers d'incidences vus pour avis.

244

C'est le nombre de communes conseillées.

Natura 2000 : en mer aussi...

13 600 km² marins et une bande terrestre de 2 km expertisés par la LPO, un périmètre qui inclut deux Zones de protection spéciale marines et cinq Réserves naturelles : distribution, mouvements de populations, importance relative des sites... Pour agir, il faut connaître. L'analyse porte sur 44 espèces d'oiseaux marins ou côtiers de la zone des Pertuis-Panache.

8 250

Près de 8250 lettres d'informations dédiées aux sites Natura 2000 ont été distribuées.

Agri-environnement, c'est reparti !

2015 est une année importante pour toutes les Mesures agroenvironnementales territorialisées (MAET) contractualisées de 2010 à 2014 : l'année du renouvellement. Une mise en œuvre perturbée malgré tout par la nouvelle Politique agricole commune et la régionalisation, dans un contexte où le Plan de développement rural (PDR) national et les PDR régionaux n'étaient pas encore validés par la Commission européenne. Dans la plupart des régions, les Mesures agroenvironnementales climatiques (MAEC) ont été finalisées, au mieux, au printemps 2015 : avec des questions sans réponses ou tardives, il a été difficile

d'assurer une animation optimale auprès des agriculteurs ! En région Poitou-Charentes, la LPO est membre de la Commission régionale agri-environnementale et climatique (CRAEC). En Charente-Maritime, la LPO a poursuivi son partenariat avec la chambre d'agriculture sur deux territoires : la Zone de protection spéciale de la plaine de Néré à Bresdon (Outarde canepetière, oiseaux de plaine) avec 93 ha contractualisés sur 231 ha à renouveler ; les prairies des zones humides des marais charentais littoraux et des vallées alluviales avec 21 000 ha renouvelés dont environ 250 demandes et 1 000 ha expertisés par la LPO.

VOUS AIMEZ

LA NATURE ?

INVITEZ-LA CHEZ VOUS !

LA LPO DONNE À CHACUN LES CLÉS POUR AGIR.

Créer un refuge LPO c'est accueillir la nature dans votre jardin, votre cour, sur votre terrasse ou même votre balcon... en vous engageant à y préserver la faune et la flore. Vous rejoignez ainsi les 18 000 Biodiv'acteurs qui s'activent déjà sur plus de 30 000 hectares pour constituer le plus grand réseau de jardins écologiques de France !



N'hésitez plus, devenez
BIODIV'ACTEUR
en mode terrain !



« Aucun animal n'a été capturé pour la réalisation de ce photomontage »

esupr.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Créer les
conditions
d'une bonne
gouvernance
démocratique
et écologique

« Biodiversité et aménagements »



Éolien et biodiversité

Depuis 2006, la LPO anime le programme national « Éolien et Biodiversité ». Constitué en partenariat avec le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE), l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et les représentants de la filière éolienne, il vise à favoriser l'intégration environnementale des parcs éoliens en France.

En 2015, la LPO a poursuivi son action en accompagnant le MEDDE dans l'actualisation du *Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens* (2010) et dans la définition du protocole de suivi environnemental prévu au titre du classement ICPE des éoliennes terrestres.

Parallèlement, la LPO anime le site web du programme « Éolien et Biodiversité » qui présente les impacts connus des éoliennes sur la faune et la flore ainsi que les moyens de les éviter par le biais d'articles de vulgarisation mais également par la mise à disposition d'une bibliographie (450 références régulièrement actualisées, couvrant huit thèmes : avifaune, chiroptères, guide de cadrage, etc.). La LPO a également entrepris un vaste travail de collecte et d'analyse des suivis environnementaux des parcs éoliens de France. Grâce à son expérience, la LPO est aujourd'hui l'interlocuteur privilégié des porteurs de projets, des associations locales de protection de la nature et des administrations en recherche de conseils et de méthodes pour identifier et réduire les impacts des projets éoliens sur leur environnement.

www.eolien-biodiversite.com

Éoliennes

© Christian Aussaguel

Positionnement de la LPO sur l'éolien

Régulièrement en discussion, l'impact des éoliennes sur la biodiversité a fait l'objet de débats au sein du réseau LPO et s'est conclu par une position validée par le Conseil d'administration en avril 2015. C'est une position responsable, qui d'ailleurs peut s'appliquer à l'ensemble des aménagements dès lors qu'ils ont un impact sur les espèces sauvages et leurs habitats.

Favorable aux énergies renouvelables, à condition qu'elles respectent la biodiversité, la LPO est défavorable aux projets éoliens dans les Zones de protection spéciale (ZPS) et les Zones spéciales de conservation (ZSC) visant la protection des chauves-souris. Sur les autres territoires, l'avis de la LPO est établi en fonction des impacts analysés.



Plans de développements ruraux : un dispositif inquiétant pour les Mesures agroenvironnementales et climatiques

Les Plans de développements ruraux ont été validés au fil de l'année 2015 pour l'ensemble des régions. On y trouve deux catégories de Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC), les MAEC localisées et les MAEC systèmes.

Les MAEC systèmes sont une création française d'aide à différents types d'exploitations agricoles (polyculture-élevage, grandes cultures, systèmes herbagers et pastoraux) ; ces mesures soutiennent l'exploitation agricole dans son ensemble, avec un cahier des charges particulier à chaque système.

Dans une même exploitation agricole, les MAEC localisées et la MAE système grandes cultures sont cumulables. En revanche, lorsque la MAE système polyculture-élevage a été adoptée, l'agriculteur qui la choisit pour son exploitation ne peut pas bénéficier en même temps des MAEC pour ses prairies et il a l'obligation d'y engager 100% de son exploitation.

En Poitou-Charentes, on commence à voir les effets pervers de ce système. Sur certaines

ZPS « Outardes », la MAE système polyculture élevage est possible et entre en concurrence avec les MAEC « Outardes » qui sont plus contraignantes sur la gestion des prairies. Les agriculteurs privilégient la MAE système, moins bien payée à l'hectare, mais qui s'applique à toute l'exploitation.

En conséquence, il y a moins de MAEC dans certaines ZPS, alors qu'on sait d'expérience que les outardes se portent mieux quand la densité de MAEC par ZPS est plus importante et qu'il n'y a quasiment plus d'outardes en dehors des ZPS !

Enfin, ce que la LPO présentait il y a deux ans va se produire inéluctablement : en créant ces MAE systèmes, la France a augmenté de manière très significative la surface éligible aux MAEC, mais pas en proportion de l'augmentation du budget correspondant. Alors que dans de nombreuses régions où les budgets des MAEC sont largement insuffisants, le nouveau système risque fort d'entraîner une perte de biodiversité supplémentaire.

**Outarde
canepetière**
© Nidal Issa



Plaidoyer pour une ville durable

En 2015, la LPO a continué à plaider auprès des professionnels de la construction en faveur d'une ville durable favorable à la biodiversité et au bien-être des citoyens.

En janvier, elle a publié un guide technique à destination des bailleurs sociaux, « Intégration de la biodiversité dans la ville par les acteurs du logement social, un facteur de mieux vivre », présentant l'expérience de 16 organismes HLM. Tout au long de l'année elle a participé à trois groupes de travail visant à améliorer la prise en compte de la biodiversité dans les labels immobiliers HQE, Biodiversity et Écoquartier. Elle a également poursuivi son action de mobilisation à travers le Club de réflexion Urbanisme, Bâti et Biodiversité (Club U2B).

En 2015, quatre réunions ont eu lieu sur les thèmes « Écosystème sol en ville », « Biodiversité urbaine et changement climatique », « Végétalisation de la ville avec des plantes locales » et « Biodiversité grise ».

Depuis 2013, les participants du Club U2B ont assisté à la présentation de retours d'expérience de 30 actions en faveur de la biodiversité mises en place par des communes, des bureaux

d'étude, des promoteurs immobiliers, des associations... En novembre 2015, ils ont sélectionné dix qui sont, dans l'ordre de leur préférence : mobiliser les habitants du quartier pour protéger la nature de proximité ; favoriser la vie dans les sols urbains ; évaluer et renforcer les continuités écologiques à l'échelle de la commune ; gérer le risque d'inondations en zone urbanisée grâce aux zones humides ; labelliser les projets immobiliers qui intègrent la biodiversité dans le bâti ; créer des parcs urbains pour diminuer le phénomène d'îlot de chaleur en ville ; réaliser des études pédologiques préalables pour identifier les sols à imperméabiliser et les sols de meilleure qualité à réserver aux espaces verts ou aux potagers urbains ; concevoir des bâtiments avec des éléments en verre inoffensifs pour les oiseaux ; organiser l'accueil de la faune sur le bâti dès la conception et labelliser les végétaux locaux pour garantir leur origine.

Ce sont ces actions que la LPO et les participants du Club U2B vont défendre et multiplier en 2016 !

*Aménager en
faveur de la
biodiversité*
© 3F-I



Expertiser en appui aux acteurs privés et publics

« Inciter à la prise en compte de la biodiversité par les entreprises »



Électricité de France

Depuis 2012, la LPO et Électricité de France (EDF) travaillent ensemble pour réduire les impacts des activités de production d'électricité sur la nature et développer la biodiversité sur les sites de l'entreprise. Initiée dès la signature du partenariat, la démarche de diagnostic écologique des sites de production avec les associations locales LPO s'est poursuivie en 2015. Elle s'est doublée d'un accompagnement des enjeux réglementaires nécessitant une expertise naturaliste : mesures compensatoires, analyse des effets d'un projet sur l'avifaune, etc. Le volet « sensibilisation » du partenariat a pris de l'ampleur et a permis la mise en place de plusieurs animations locales sur la biodiversité, à destination des collaborateurs EDF et/ou de leurs enfants. L'aspect « formation » du partenariat s'est aussi développé et la LPO a élaboré et a proposé une formation d'initiation à l'ornithologie pour les collaborateurs EDF. Les partenaires ont également renforcé l'appui méthodologique apporté par l'association sur des thématiques stratégiques au niveau national. En 2015, la LPO a livré une analyse des principaux risques d'impact de la conduite de chantier sur l'avifaune et les chiroptères.

Grâce aux diagnostics écologiques réalisés au cours des années passées, elle a aussi réalisé une synthèse des enjeux de conservation et de gestion de chaque site EDF expertisés vis-à-vis de l'avifaune et des chiroptères. L'objectif de ce travail était de susciter la mise en place de mesures minimales en faveur de ces groupes d'espèces sur chaque site. Depuis un an, les deux partenaires travaillent par ailleurs à identifier les possibilités d'action de l'entreprise en faveur des espèces faisant l'objet d'un Plan national d'actions (PNA) afin d'améliorer leur prise en compte dans les métiers et les process d'EDF. Le partenariat spécifique avec la Division Production Ingénierie Hydraulique (EDF DPIH) a par exemple permis, en 2015, la poursuite des actions en faveur de plusieurs espèces à PNA potentiellement impactées par les aménagements hydroélectriques : mammifères semi-aquatiques, chiroptères, odonates, etc. L'objectif est de mettre en place, au niveau local, des programmes pour mieux comprendre et réduire les impacts spécifiques des aménagements hydroélectriques sur la faune et la flore.



**Les odonates
bénéficient
du partenariat
LPO/EDF DPIH**
© David
Allemand



CEMEX

**Hirondelle
de rivage**
© CEMEX

Le partenariat historique avec CEMEX a subi une réduction en 2015 en raison de la crise traversée par le secteur de la construction. Malgré cela, la LPO et CEMEX ont pu poursuivre leur collaboration dans plusieurs domaines stratégiques, notamment : la participation de trois nouveaux sites à la démarche de développement de la biodiversité sur les

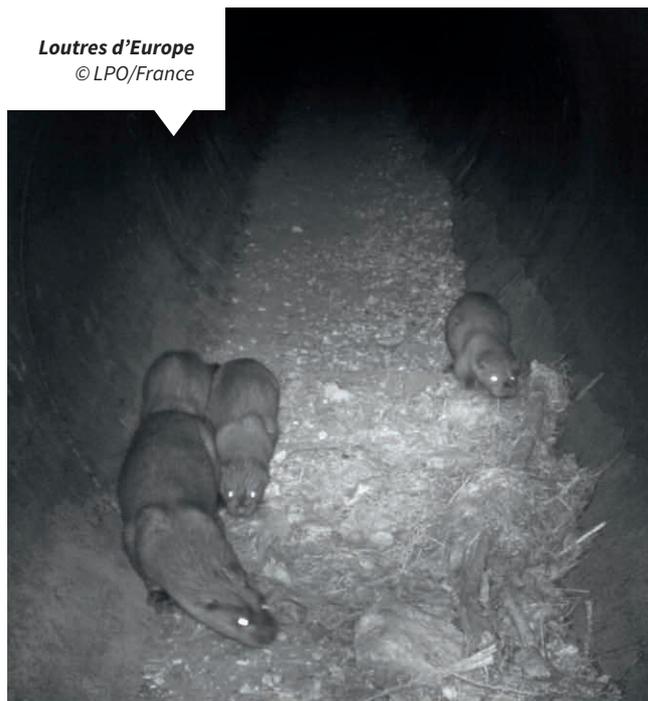
unités de production de béton, le suivi des Hirondelles de rivage (*Riparia riparia*) sur plusieurs carrières, la préservation d'espèces protégées (Élanion blanc (*Elanus caeruleus*), Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*), etc.), l'élaboration d'un support de formation standard ou la poursuite du programme Roselière.

VINCI-Autoroutes : une synthèse nationale de suivis faunistiques

Depuis 2011, VINCI Autoroutes a financé les suivis faunistiques de 81 ouvrages autoroutiers en France. Ces suivis, réalisés par 17 structures locales représentent un lot de données sans équivalent dans le domaine des suivis faunistiques autoroutiers en France (plus de 25 000 données de passage de faune).

Grâce à la contribution de l'ensemble de ces structures, la LPO France a réalisé la synthèse et l'analyse des données et des retours d'expériences. Les documents publiés en 2016 constitueront ainsi une base de travail solide pour les acteurs souhaitant réaliser des aménagements de reconnexion écologique et mettre en place des suivis faunistiques adaptés.

Loutres d'Europe
© LPO/France





Golf Blue Green
© Antoine Szadeczki

Blue Green

La LPO poursuit son travail avec Blue Green, société spécialisée dans la gestion de parcours de golf, avec pour objectif de réduire les impacts des golfs sur la biodiversité et de développer le patrimoine naturel des terrains de jeu. En 2015, quatre nouveaux golfs ont fait l'objet d'une expertise écologique avec les associations locales LPO. En parallèle, une dizaine de fiches-actions standards a été élaborée pour permettre la mise en place d'un minimum de mesures en faveur de la nature sur tous les sites. Enfin, la LPO et Blue Green ont commencé à élaborer des indicateurs pour évaluer la mise en œuvre des actions préconisées.

ASF : mise au point d'un piège à vibration

En 2015, la collaboration entre ASF (Autoroutes du Sud de la France), la société JAMA et la LPO France a permis la mise au point d'un nouveau dispositif de suivi faunistique, destiné à pallier les limites des pièges-photographique infrarouge. Il permet notamment la détection de l'herpétofaune et de certains mammifères difficiles à détecter tels que les micromammifères, les petits mustélidés ou la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) dont le pelage mouillé est indétectable en infrarouge. Ce dispositif est constitué d'une toile semi-rigide en aluminium sur laquelle est fixé un capteur de pression connecté à un piège photographique se déclenchant instantanément au passage d'un animal sur la toile. Un suivi de 12 mois a ainsi permis de détecter des espèces indétectables en infrarouge (reptiles, amphibiens, micromammifères, Loutre, etc.) et de mettre en évidence un gain de détection notable pour les autres espèces (+ 35 % pour la Fouine (*Martes foina*) ou la Martre (*Martes martes*), + 45 % pour la Genette commune (*Genetta genetta*)).

RTE/ERDF

Afin de concilier la protection des oiseaux et la qualité de distribution d'électricité, notamment autour de la Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*), la LPO a poursuivi en Charente-Maritime les partenariats techniques avec RTE (Réseau de transport d'électricité - réseau haute tension) et ERDF (Électricité Réseau Distribution France - réseaux basse et moyenne tensions), avec la signature de conventions en 2015. Les actions de préventions se sont poursuivies (plateformes et anémomètres) et ont fait l'objet d'une valorisation dans l'émission 30 Millions d'Amis et lors du congrès LPO. Pour la première fois, un programme pédagogique et la sensibilisation du grand public ont été organisés avec RTE dans le cadre de la Fête Nature et un partenariat d'études a débuté dans le cadre de l'ingénierie (réfection de lignes).

45 %

C'est le gain de détection de la Genette commune grâce au capteur à vibration.

LGV-COSEA suivis des mesures compensatoires

La LPO continue d'accompagner COSEA et LISEA, constructeur et exploitant de la LGVSEA (Ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux), dans le cadre de la mise en œuvre des mesures compensatoires de la ligne : consultation sur les sites de compensation, élaboration des protocoles de suivi, définition de la stratégie de compensation en faveur du Vison d'Europe (*Mustela lutreola*), etc.



Chantier de la ligne LGV
© Sophie Gauthier

Cimenteries et carrières

La LPO accompagne plusieurs entreprises d'extraction de matériaux. Un projet de réaménagement écologique d'une carrière de la société Longuépée TP (commune de Trizay, 17) a été proposé à la Fondation LISEA Biodiversité. Des expertises botaniques ont été menées sur l'emprise de la

carrière de Bussac-Forêt (Ciments Calcia) afin d'évaluer le déplacement d'une plante protégée. En Charente, la LPO participe au comité de suivi des mesures compensatoires de la société Lafarge, suite à l'extension de la carrière des Chaumes de la Bergerie, sur la commune de la Couronne.

« Expertises publiques »



Ré, l'île aux oiseaux

En 2014, la communauté de communes de l'île de Ré lançait un inventaire global de la biodiversité. La LPO a mené un inventaire exhaustif des oiseaux permettant à la fois de localiser précisément la répartition des espèces, de quantifier leurs effectifs, de déterminer leur tendance et de clarifier leur statut de conservation.

S'appuyant sur près de 80 000 données collectées dans le cadre de l'inventaire, sur un réseau de 495 points d'écoute et sur des recensements standardisés s'étalant sur 30 années, la LPO a pu mettre en lumière les éléments les plus remarquables à l'échelle de l'île et des 10 communes concernées, définir des priorités d'intervention et proposer 14 actions concrètes de conservation.

Une base de données spécifique de l'avifaune et géoréférencée à la parcelle cadastrale permet par ailleurs à la communauté de communes de mieux encadrer sa politique d'aménagement du territoire et d'évaluer les éventuels impacts des projets relatifs à son territoire.

Les actions de conservation proposées concernent des réaménagements de marais en faveur des oiseaux et la protection accrue des secteurs forestiers, agricoles et dunaires sensibles ; elles s'accompagnent de propositions ciblées visant la protection de certaines espèces menacées.

Lilleau des Niges

© RN Lilleau des Niges

A close-up photograph of a bee on a purple flower head. The bee is positioned on the upper right side of the flower, facing left. The flower is a dense, spherical cluster of small, purple, tubular florets. The background is a soft, out-of-focus green field. The text "Agir pour la biodiversité de proximité" is overlaid in white, sans-serif font on the right side of the image.

Agir pour
la biodiversité
de proximité



« Refuges LPO »

Site de Carnac

© Philippe Berthé/Centre des monuments nationaux

La campagne « zéro phyto » du programme Refuges LPO

La loi Labbé a fixé l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires chimiques dans les espaces verts publics, à partir de 2017. Dans ce contexte, le programme Refuge a lancé une campagne « zéro phyto » pour sensibiliser et conseiller les collectivités et les entreprises aux modes de gestion respectueux de la biodiversité sur leurs espaces verts à travers : un guide technique Objectif zéro phyto sur les techniques alternatives aux produits phytosanitaires chimiques ainsi que des retours d'expérience ; et une newsletter mensuelle Refuges LPO PRO (1 600 abonnés) pour valoriser et animer le réseau des Refuges personnes morales, diffuser les fiches du guide et expliquer les enjeux de la biodiversité de proximité grâce à des témoignages d'experts, des articles naturalistes et des zooms sur des démarches exemplaires.

Les fiches sont téléchargeables, dans la rubrique « Actualités Refuges LPO » du site LPO. La newsletter est gratuite et ouverte à tous, il suffit de s'inscrire.

www.lpo.fr

Créer des Refuges LPO dans les Monuments nationaux

Le partenariat avec le Centre des monuments nationaux, signé en 2014 pour une durée de cinq ans, a pour objectif de sensibiliser le grand public et de protéger la nature de proximité dans les Monuments nationaux à travers la démarche Refuges Collectivités Entreprises. À ce jour, parmi la trentaine de sites qui a initié une démarche avec la LPO, cinq sont déjà labellisés Refuges LPO : le château de Bussy Rabutin (21), le château d'Angers (49), les alignements de Carnac (56), le domaine national de Saint-Cloud (92), et le château d'Aulteribe (63).

À travers cette convention, le Centre des monuments nationaux s'est engagé à mettre en place de nombreuses actions de connaissance, de sensibilisation et de protection de la nature. La LPO accompagne les sites sur des problématiques, telles que : la gestion des espèces protégées lors de la rénovation de bâti historique ou de la mise en sécurité (par exemple, la pose de filets pour éviter la chute de pierres), la connaissance de la biodiversité grâce aux inventaires faune-flore, la gestion des fientes sur le bâti ancien, la sensibilisation des visiteurs à travers des animations nature ou la sensibilisation des équipes salariées aux enjeux de protection de la nature.

Ce partenariat vise, à terme, la réalisation d'un guide technique sur l'intégration de la biodiversité dans le patrimoine bâti historique afin de valoriser l'expertise de la LPO et d'apporter des conseils concrets à tout gestionnaire de bâtiment à caractère patrimonial.

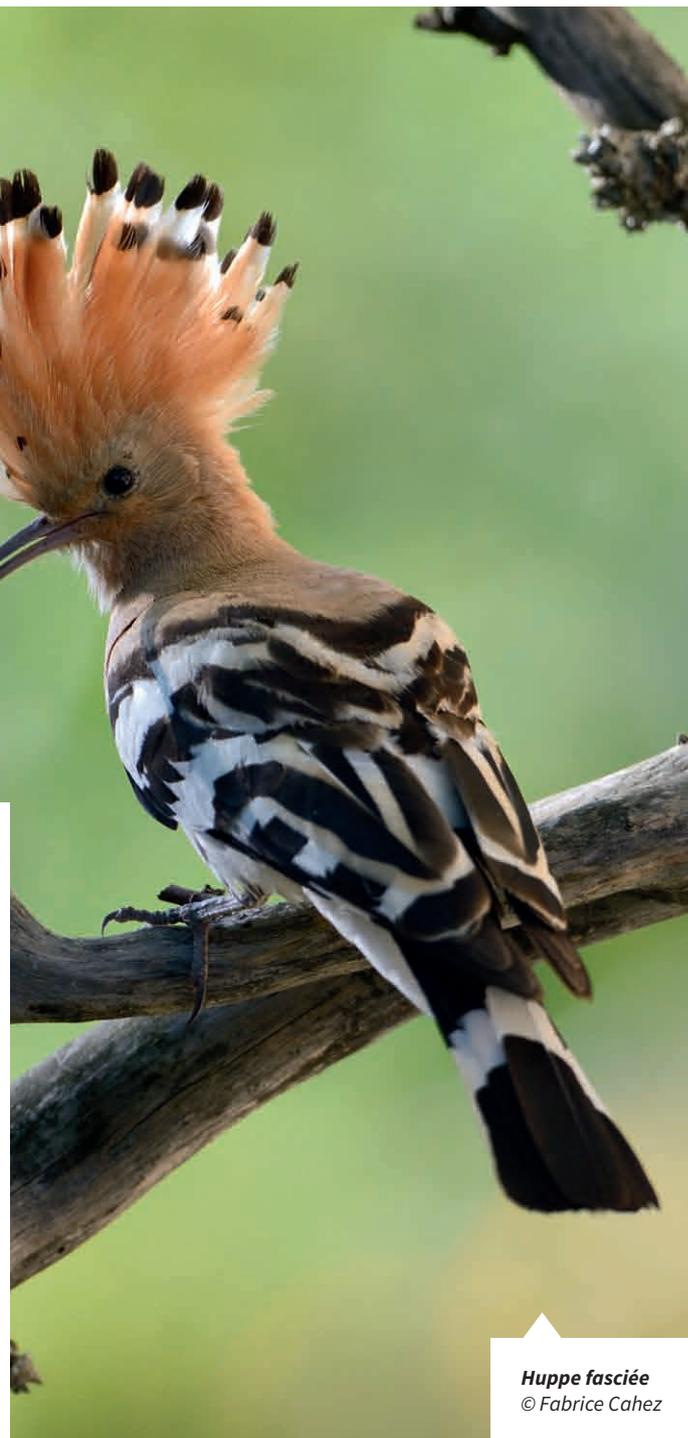
« Oiseaux des jardins »

6 379 observateurs des oiseaux des jardins

Depuis maintenant quatre années, les passionnés de nature ont la possibilité de faire part à la LPO et au Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) de toutes leurs observations d'oiseaux des jardins. En 2015, ce sont ainsi 6 379 personnes qui ont participé à l'Observatoire des oiseaux des jardins aux quatre coins de la France, permettant de collecter plus de 406 000 données. Les deux weekends nationaux de comptage organisés fin janvier et fin mai ont permis de mobiliser les observateurs, avec plus de 5 000 personnes participantes, soit une augmentation de presque 40 % depuis les premiers comptages de 2013.

Depuis le lancement de l'Observatoire en mars 2012, ce sont ainsi plus de 1 400 000 contributions qui ont été collectées dans plus de 21 000 jardins. L'analyse de ces données fait actuellement l'objet d'une thèse encadrée par le MNHN. Elle s'intéresse plus particulièrement à l'une des questions que se posaient les créateurs de l'Observatoire à ses débuts : Les oiseaux granivores viennent-ils plus aux mangeoires dans les jardins proches des plaines agricoles où les graines sauvages manqueraient en hiver ? Un long travail d'analyse qui devrait se terminer en 2017.

www.oiseauxdesjardins.fr



Huppe fasciée
© Fabrice Cahez

1 400 000

C'est le nombre de contributions collectées depuis le lancement de l'opération en 2012 sur plus de 21 000 jardins.

CURIEUX DE NATURE ? RENCONTRONS-NOUS !

LA LPO DONNE À CHACUN LES CLÉS POUR AGIR.

Découvrir la nature avec la LPO c'est s'émerveiller de la richesse de la biodiversité : **sortir** avec des guides LPO et apprendre à mieux connaître la faune et la flore, **participer** à nos grands rendez-vous nationaux et rencontrer d'autres passionnés, sans oublier de **lire** nos magazines sur les oiseaux, la nature et les hommes qui s'investissent dans leur protection !



N'hésitez plus, devenez
BIODIV'ACTEUR
en mode découverte !



« Aucun animal n'a été capturé pour la réalisation de ce photomontage »

esuper.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Sensibiliser
et éduquer

« Éducation à l'environnement »



Sortie nature
© LPO

La LPO, un acteur majeur en éducation à l'environnement et au développement durable : toujours plus de sensibilisation

La sensibilisation du public est l'une des trois vocations de la LPO. À ce titre, la LPO a sensibilisé 380 000 personnes à travers plus de 9 600 actions. Ces actions sont diverses et variées, elles peuvent prendre l'aspect de sorties nature, de point d'observation, d'animations scolaires, de tenues de stands, etc. La majorité des personnes sensibilisées le sont grâce aux sites d'accueil du public liés aux Réserves naturelles nationales gérées par la LPO. Plus de 500 bénévoles et salariés du réseau LPO participent activement à cette éducation à l'environnement en sensibilisant 220 000 personnes à travers plus de 7 000 actions. Citons également 39 locations/prêts d'expositions notamment grâce à trois nouvelles expositions : « Plumes », « Changements climatiques : quel avenir pour la biodiversité ? » et « Birds of France, facing global warming ». La LPO a aussi été représentée au salon Destination Nature (100 000 visiteurs), au Festival international du film ornithologique de Ménégoûte (35 000 visiteurs), à la Journée du printemps jardinier (100 visiteurs) et enfin sur divers stands lors de manifestations grand public.

Se former pour rester performant en éducation à l'environnement et au développement durable

27 animateurs LPO se sont retrouvés à Stosswihr en Alsace (68) lors de leur séminaire annuel qui avait pour thématique cette année « Le changement climatique » et « La démarche scientifique ». Accompagnés par des chercheurs du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et des professionnels de l'éducation, les animateurs ont pu enrichir leurs connaissances et leurs compétences. Tels de véritables scientifiques, ils ont pu comprendre les phénomènes de réchauffement et leurs impacts sur la faune et la flore. Ce séminaire a également été l'occasion pour les participants d'échanger sur les pratiques d'animation et les différents outils pédagogiques.

De la plume à l'oiseau : une nouvelle mallette pédagogiques LPO

En 2015, la LPO a mis en place un projet pédagogique intitulé « De la plume à l'oiseau ». Financé par Léa Nature, ce projet se compose notamment d'une exposition qui présente de manière ludique différentes thématiques du plumage (composition, origines, fonctions, entretien, usages...). Plusieurs outils pédagogiques ainsi que trois trames d'animations testées avec une classe de CM1 ont également été réalisés. Ce projet a été construit en partenariat avec le Rectorat de Poitiers et le Muséum d'Histoire naturelle de La Rochelle. Cette mallette sera mise à disposition des animateurs LPO afin que chacun puisse aborder l'oiseau par ce qui le distingue, la plume.

380 000

C'est le nombre de personnes sensibilisées à travers plus de 9 600 actions pendant l'année 2015.

« Les grands rendez-vous 2015 »

La LPO, une coordination nationale au plus près des territoires

Comme chaque année, les 40 animateurs nature de la LPO et ses équipes de bénévoles se sont mobilisés pour sensibiliser le plus large public lors de nombreux rendez-vous dont six grands événements majeurs.



Réserve naturelle nationale du marais d'Yves
© Leïla Reverdeau

• 2 février

Journée mondiale des zones humides

121 animations ont été proposées du 31 janvier au 8 février 2015 et ont sensibilisé 2 900 personnes.

• 4 avril

La 11^e édition de la nuit de la chouette

Coorganisée avec les Parcs naturels régionaux, elle a rassemblé 10 000 personnes sur près de 400 activités. Cet événement permet de mettre en valeur la faune nocturne et de sensibiliser ainsi le public sur leur importance et leur fragilité.

• Du 20 au 24 mai

La Fête de la Nature

La LPO a pris part à la Fête de la nature à travers de nombreuses animations et l'accès à certains Refuges LPO. Au niveau national, cet événement a réuni 674 000 personnes grâce aux 5 000 activités proposées.

• 6 juin

Arbre du climat

Plantation du premier arbre du climat à Dijon à l'occasion des Assises nationales de la biodiversité.

• 19 et 20 septembre

Journées européennes du patrimoine

La LPO est également partie prenante dans la découverte du patrimoine naturel lors des Journées européennes du patrimoine des 19 et 20 septembre, où, cette année, plus de 3 700 personnes ont été sensibilisées à travers 52 activités.

• 3 et 4 octobre

L'Euro Birdwatch

Les Journées européennes de la migration sont célébrées chaque année à l'occasion de deux journées consacrées à l'observation des oiseaux. Les 3 et 4 octobre, lors de l'Euro Birdwatch se sont 2 350 personnes qui ont pris part aux 75 activités proposées par 43 structures.

« Séjours nature »

Apprendre en voyageant avec la LPO

En 2015, quatre destinations dites « long courrier » ont été proposées parmi les séjours Nature LPO, à savoir : l'Arizona, l'île de Madère, le Pantanal au Brésil et l'Inde du Nord. L'offre séjour France et Internationale comprenait 24 séjours. La clientèle des séjours LPO a répondu

présente puisque les séjours ont affiché complet très rapidement et certains ont immédiatement été reportés en 2016. Ainsi, 155 voyageurs ont pu enrichir leurs connaissances sur la nature pendant leur séjour.



Pantanal
© Escursia

« Apprendre en s'amusant »

Une plateforme de jeu d'initiation à l'ornithologie : Cui Cuizz

Développée par une dizaine de bénévoles de la LPO de la France entière sur un mode participatif et accessible gratuitement sur le web, Cui Cuizz est une plateforme de jeux d'initiation à l'ornithologie. Il s'adresse à tous ceux, petits ou grands, qui souhaitent apprendre à identifier les oiseaux les plus communs (120 au total) à travers leurs caractéristiques physiques, leur apparence ou leur chant. Deux modes de jeu et trois missions « Identification », « Jumelles » et « Points d'écoute » à compléter sont disponibles. Le premier « Mode Exploration », permet d'accéder aux fiches espèces classées par milieux, pour enrichir ses connaissances et débloquer de nouvelles espèces en complétant 3 missions. Le « Mode Jeux » est plus compétitif puisqu'il permet de mémoriser son score et de se mesurer aux meilleurs ornithologues. Enfin, « Mon Guide Ornitho », permet d'accéder à l'ensemble des espèces disponibles selon la clé d'identification de son choix. La rubrique « Mon Compte », permet de sauvegarder sa progression dans le jeu et apparaître dans le tableau des meilleurs scores.

Depuis sa mise en ligne en mai 2015, 11 432 joueurs ont joué à Cui Cuizz. Pour tenter vous aussi, l'expérience, rendez-vous sur le site pour jouer !

Outre la disponibilité de ce nouvel outil pédagogique, cette expérience a été une belle aventure humaine, démontrant une fois de plus la force de l'engagement bénévole.

www.jeu-ornithologie.fr



Troglodyte mignon
© Fabrice Cahez

Un nouveau parvis à la Maison du Fier (île de Ré)

Avec le concours de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Poitou-Charentes et du Conseil général de Charente-Maritime, le parvis de l'ancien hangar à sel abritant la Maison du Fier a fait « plumes neuves » ! Il permettra aux curieux de nature et aux touristes de passage de découvrir la vie dans les marais de l'île de Ré d'une jeune Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*), « Boule de Plume ». À travers cinq bornes illustrées de dessins, les notions de nidification, d'alimentation, de migration et de danger liés aux changements climatiques sont tour à tour abordées pour former un jeu ludique et pédagogique qui passionne petits et grands.

Estran rocheux
© Hervé Roques



« Grand-prix :
la Charente-Maritime
ma préférence »

Le grand prix « La Charente-Maritime ma préférence » 2015 a été décerné à la LPO

Depuis 2010, une vingtaine de lauréats ont déjà été récompensés par ce concours visant à valoriser les professionnels du tourisme les plus remarquables de Charente-Maritime. Pour la 5^e édition du grand prix 2015 de « La Charente-Maritime ma préférence », la LPO a reçu le prix « éco-tourisme ». Récompensée par les professionnels du tourisme, la LPO a ainsi été reconnue pour son travail dans les domaines de l'éducation à l'environnement, de la valorisation du patrimoine naturel et du tourisme vert. Le jury de professionnels sensible

au travail réalisé dans la muséographie « Ré, île nature » a donné son coup de cœur à la Maison du Fier pour sa prise en compte de l'accessibilité et du handicap.

Afin de rendre son site plus attractif, la LPO a développé aussi une nouvelle gamme de produits souvenirs à collectionner. Mugs, crayons, règles et magnets se déclinent ainsi de manière moderne et ludique pour porter haut les couleurs de l'association et illustrer les espèces emblématiques de nos régions et de nos littoraux.



Nouer des partenariats durables

« Partenariats privés »

La démarche partenariale de la LPO

L'entreprise est un partenaire naturel de la LPO pour autant que ses engagements et sa volonté d'agir soient en phase avec les valeurs et les attentes de l'association, tant vis-à-vis de ses activités en faveur de la biodiversité que sur le plan économique et social.

À cette démarche sélective, la LPO associe un principe de communication graduée, de façon à engager son image dans les partenariats proportionnellement au degré d'expertise et d'engagement qu'ils représentent. Au-delà d'une simple relation financière, le rapprochement avec une entreprise est l'occasion d'un partenariat riche de sens et porteur pour les deux parties. Par la mise en relation des équipes respectives, il rend possible le développement d'échanges constructifs et la mutualisation des savoir-faire. La LPO peut mobiliser ses équipes et son expertise pour accompagner son partenaire dans ses démarches DD ou RSE, avec des objectifs multiples : une amélioration des pratiques de l'entreprise (ex : une meilleure prise en compte de la biodiversité), une sensibilisation du personnel ou de ses clients et fournisseurs... (Retrouvez des exemples détaillés : EDF, SNCF Réseau, CEMEX... pages 83 à 87).

En nous donnant l'occasion de toucher un public différent de notre base habituelle de sympathisants, les partenariats représentent un relais important de communication pour notre association.

La présence de la LPO sur 79 départements permet de mener des actions concrètes avec les correspondants des entreprises au niveau régional.



Héron cendré
© David Allemand

Chiffres clés

45 partenaires privés (entreprises et Fondations), plus de 60 projets soutenus, plus 1,1 million d'euros de financements perçus soit près de 10% du budget de l'association. La LPO privilégie des partenariats stables qui s'inscrivent dans la durée : ses 6 partenaires principaux ont plus de 6 ans d'ancienneté.

Actions menées en 2015 avec 7 grands partenaires de la LPO



Acteur majeur dans l'industrie des matériaux de construction (exploitation de carrières, production de bétons prêts à l'emploi), **CEMEX** est également l'un des partenaires historiques de la LPO. La douzième convention a permis de prolonger le travail engagé autour de l'amélioration des pratiques opérationnelles de CEMEX sur ses sites d'exploitation et de soutenir 12 projets en faveur de la biodiversité.



Le groupe **EDF** et ses filiales sont partenaires de la LPO autour d'un programme d'échanges de compétences et de connaissances pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les pratiques de l'entreprise. Un partenariat riche qui comprend des travaux prospectifs sur l'évolution des métiers et des infrastructures, des expertises écologiques sur de nombreux sites, une sensibilisation des salariés et un volet mécénat en faveur des programmes LPO dont les « Comptages Wetlands International », différents suivis de migration d'espèces aquatiques, plusieurs expérimentations de trames bleues...



La **Fondation Nature & Découvertes** est un partenaire de longue date de la LPO. Son comité de sélection a retenu en 2015 16 projets LPO dont 5 pour la LPO France. Par ailleurs, 8 projets ont fait l'objet d'opérations « L'Arrondi en caisse » engagées dans certains magasins avec reversement des sommes aux programmes locaux de la LPO (ex : le Faucon pèlerin à Paris).



Le groupe **Danone** et la marque **evian** sont impliqués dans la préservation des zones humides avec la Convention de Ramsar. Ils soutiennent à ce titre les actions de la LPO à l'occasion de la Journée Mondiale des Zones Humides (organisation d'animations et d'événements spécifiques) et le développement de l'association Ramsar France.



Première foncière française en immobilier de bureaux et résidentiel, **Gecina** s'est engagée dans une démarche volontariste de développement durable. La LPO accompagne l'entreprise pour une meilleure intégration de la biodiversité dans son patrimoine bâti et bénéficie du soutien de la Fondation Gecina pour ses programmes en faveur de la biodiversité en ville (ex : Faucon pèlerin, programme Refuges, appel à projets « Végétalisation innovante » de la ville de Paris).



L'entreprise **Vinci Autoroutes** (ASF, Cofiroute, Escota) soutient depuis 2014 le développement du programme Visionature et de nombreux projets portés par les LPO locales concernées par le tracé du réseau autoroutier du groupe. L'expertise de la LPO France est également mobilisée pour évaluer l'efficacité des aménagements réalisés ces dernières années en faveur de la biodiversité tout au long du réseau.



Né de la fusion de Réseau Ferré de France (RFF), SNCF Infra et de la Direction de la Circulation Ferroviaire (DCF), l'entreprise a rejoint les partenaires de la LPO en 2015. Très concrètement, la LPO et **SNCF Réseau** travaillent sur plusieurs axes que sont le partage de connaissances, l'évolution des approches méthodologiques et l'observation naturaliste (identification des enjeux spécifiques nécessitant une évolution des pratiques). Une convention est également signée avec la Direction Maintenance et Travaux afin d'apporter des solutions et répondre aux besoins de formation au plus près du terrain.

Durant l'année 2015, de nombreuses entreprises et fondations ont été partenaires de la LPO, notamment...



Botanic, l'enseigne de jardinerie de référence en matière de jardinage écologique a renouvelé son soutien au programme Refuges LPO pour trois nouvelles années. Un partenariat commercial a également été établi avec la volonté de développer ensemble une gamme de produits spécifiques en faveur de la biodiversité. En complément, des formations LPO au personnel botanic® pour mieux savoir conseiller la clientèle sur les aménagements biodiversité au jardin ont été organisées dans 5 régions.



Vrai, la marque de produits laitiers biologiques, est devenue le partenaire institutionnel du programme Agriculture et biodiversité pour trois ans. Ce soutien porte sur des projets en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement (ex : Réseau de fermes agro-écologiques, actions de terrain auprès de lycéens en section agricole, etc.).



Avec la **Fondation Liséa**, la LPO poursuit le travail engagé en 2012 de coordinateur interrégional du suivi naturaliste des mesures compensatoires de la LGV SEA, et a contribué à la définition et l'encadrement des suivis des mesures ainsi qu'à la conception d'une stratégie de compensation adaptée pour le Vison d'Europe.



ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Avec **ERDF**, c'est également le programme Refuges qui est soutenu via un partenariat visant à sensibiliser l'ensemble des salariés de l'entreprise (36 000) à la protection de la nature de proximité. Sur ce thème, un jeu-concours a été organisé, des fiches infos (mangeoires et nichoirs) et des guides ont été diffusés sur intranet ERDF.



Réseau de transport d'électricité

Pour **RTE**, la convention 2015 prolonge le travail de coordination et de mutualisation des connaissances entrepris entre nos deux structures. Un cahier technique pour faciliter et homogénéiser les coopérations locales a été établi et le programme d'action en faveur du Gypaète barbu a été soutenu.

Le club U2B

Dans le cadre du Club U2B (Urbanisme, bâti et biodiversité), véritable comité de réflexion qui regroupe chaque trimestre autour de la LPO de nombreuses structures publiques et privées du secteur de l'urbanisme et de la construction, de nombreux partenaires s'investissent en faveur de la biodiversité en ville : Gecina, Bouygues Construction, Consortium Stade de France, CEMEX, l'UNEP, Bolloré logistics, EPADESA, Vinci Construction, Bouygues Immobilier, CDC Biodiversité, Natureparif, Les Jardins de Gally, 2EI... À travers ce club, l'idée est de stimuler les échanges et la recherche pour faire émerger des solutions concrètes et innovantes en faveur de la biodiversité en ville et de les rendre accessibles à tous via le site internet dédié. <http://urbanisme-bati-biodiversite.fr>



D'autres entreprises ont également aidé la LPO dans ses missions. Parmi celles-ci, le Groupe **Léa Nature**, membre du Club 1% pour la Planète, qui à travers ses marques Jardin Bio et Biovie (produits issus de l'agriculture biologique ou écologiques) reverse une partie de ses bénéfices à des projets de notre association, notamment des projets en faveur de la préservation des zones humides, des espaces agricoles et d'éducation et de découverte de la nature. La **SNCF** soutient le développement du programme Visionature en Île-de-France et bénéficie de notre expertise sur la biodiversité présente dans des gares, tandis que **Pierre & Vacances** soutient le programme Oiseau des jardins. Le **Crédit Mutuel Océan** nous a quant à lui aidés pour des opérations régionales d'éducation à l'environnement.



Concernant les fabricants du secteur sport optics, la LPO a développé deux partenariats. **Leica** soutient nos actions tout à la fois d'un point de vue financier et technique avec le prêt de matériel d'observation. **Nikon**, de son côté, a soutenu la diffusion de guides Sorties Nature.



Sur internet, la collaboration avec **Disney Nature**, autour du site Zoom by Disney Nature de découverte de la nature dédié au grand public continue. La LPO se charge de fournir du contenu éditorial scientifique (photographies, textes et/ou vidéo) lié au rythme de la nature.



Enfin, en 2015 la LPO a été partenaire du film d'animation français : « Gus Petit oiseau, grand Voyage » ; ce qui a donné lieu à des opérations de communication croisées et des actions spéciales (projection de cinéma, actions pédagogiques et conférences, ITV, CP, etc.).

À ces différents partenariats s'ajoutent des accords conclus avec des fondations...



Enfin, la **Fondation Placoplatre** a soutenu au sein du projet « Faune & Routes », développé en région Poitou-Charentes, un volet d'étude portant sur le franchissement routier d'une population de chauves-souris.



À l'international et précisément au niveau du bassin méditerranéen, la LPO poursuit son action au sein du consortium BirdLife International pour la mise en place de la politique du **CEPF** (Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques) en Méditerranée dont la LPO est devenue coordinateur pour les pays du Maghreb. Ce projet est soutenu également par l'**Agence Française de Développement**.



Avec la **Fondation Mava**, la LPO poursuit son engagement pour le retour du Gypaète barbu à travers le Life Gypconnect (cf page 53).



La **Fondation Yves Rocher** s'est investie à nos côtés dans l'opération « Un arbre pour le climat ! ».



La **Fondation Prince Albert II de Monaco** permet à la LPO de développer un important programme en faveur de l'Aigle de Bonelli.

Tout au long de 2015, d'autres entreprises ont été partenaires de la LPO, notamment...

Partenaires privés

Blue GREEN (Saur)



La Compagnie du Vent



SECAS



VIE SAUVAGE



Food4good



BeeFlow



ECO-MED



Escursia (séjours nature)



GOOD MOOV



NATIXIS



Partenaires média et événement

FUTURA SCIENCES



MILAN PRESSE



Delachaux et Niestlé



Festival de Montier-en-Der



Fête de la Nature



Journées mondiales des zones humides





Communiquer



Pose d'un gîte à hérisson
© David McHugh
(rspb-images.com)

« Tous Biodiv'acteurs »

Une nouvelle manière de prendre la parole

Lors de ses nombreux contacts avec le public, la LPO a le plaisir de constater que les bonnes volontés ne manquent pas dans notre société : nombreux sont ceux qui désirent œuvrer pour la nature, sans savoir précisément comment s'y prendre. En tant qu'acteur de terrain implanté sur toute la France, elle a décidé d'offrir à chacun les clefs pour agir au quotidien.

Cette démarche intitulée « Tous Biodiv'acteurs ! » consiste à proposer une série d'actions concrètes à mener selon ses envies et ses possibilités. Au nombre de 16 à ce jour, elles correspondent aux loisirs nature, bénévolat, sciences participatives, création de Refuges et soutien à la LPO. Une

page spécifique les présente sur le site Internet de la LPO. Chacune de ces actions s'accompagne d'un descriptif et des modalités pratiques pour s'inscrire.

Le champ d'actions offert est très large et se décline à travers quatre modes : terrain, militant, découverte et bienfaiteur. Chaque personne qui s'engage pour défendre une société respectueuse de la vie sous toutes ses formes est un Biodiv'acteur !

En 2015, chacun des quatre modes d'actions a bénéficié d'un nouveau visuel imaginé par l'agence CSUPER! Les Refuges ont quant à eux un visuel particulier.

www.lpo.fr

À chacun selon ses envies et ses possibilités !

L'ACTION VOUS BOTTE ? FONCEZ !

LA LPO DONNE À CHACUN LES CLÉS POUR AGIR.

Agir aux côtés de la LPO c'est aller au contact de la nature : recenser les espèces sauvages qui peuplent nos régions, restaurer leur habitat naturel et surveiller qu'aucun danger ne les menace. C'est aussi créer un Refuge LPO pour accueillir la nature chez vous et apprendre à secourir les animaux en détresse par des gestes simples !

N'hésitez plus, devenez **BIODIV'ACTEUR** en mode terrain !



lpo.fr  **AGIR pour la BIODIVERSITÉ**

Mode terrain.
Recenser les espèces sauvages, surveiller les dangers potentiels, secourir les animaux, restaurer les habitats naturels, créer un refuge LPO

ENVIE DE SAUVER LE MONDE ? CRAMPONNEZ-VOUS !

LA LPO DONNE À CHACUN LES CLÉS POUR AGIR.

Militer aux côtés de la LPO c'est se faire ambassadeur de la nature - représenter la LPO, combattre le trafic d'espèces, nous alerter sur les pièges illégaux et autres pratiques barbares, mobiliser l'opinion en faveur de la biodiversité... et surtout devenir **bénévole** en rejoignant la LPO la plus proche de chez vous pour ne plus être désarmé(e) face à l'inacceptable !

N'hésitez plus, devenez **BIODIV'ACTEUR** en mode militant !



lpo.fr  **AGIR pour la BIODIVERSITÉ**

Mode militant. Mobiliser l'opinion, alerter sur les pièges illégaux, combattre le trafic d'espèces, représenter la LPO, être bénévole

LA NATURE VOUS PLAÎT ? DITES-LE LUI !

LA LPO DONNE À CHACUN LES CLÉS POUR AGIR.

Soutenir la LPO c'est avant tout adhérer à la LPO la plus proche de chez vous ou de votre lieu de vacances. C'est également s'équiper de façon responsable sur notre boutique en ligne (lpo-boutique.com) ou encore donner tout au long de l'année la somme de votre choix : à chacun selon ses moyens, faites un geste élégant pour l'environnement !

N'hésitez plus, devenez **BIODIV'ACTEUR** en mode bienfaiteur !



lpo.fr  **AGIR pour la BIODIVERSITÉ**

Mode bienfaiteur.
Donner en fonction de ses moyens, s'équiper sur lpo-boutique.com, adhérer à la LPO la plus proche

CURIEUX DE NATURE ? RENCONTRONS-NOUS !

LA LPO DONNE À CHACUN LES CLÉS POUR AGIR.

Découvrir la nature avec la LPO c'est s'imprégner de la richesse de la biodiversité : sortir avec des guides LPO et apprendre à mieux connaître la faune et la flore, participer à nos grands rendez-vous nationaux et rencontrer d'autres passionnés, sans oublier de lire nos magazines sur les oiseaux, la nature et les hommes qui s'investissent dans leur protection !

N'hésitez plus, devenez **BIODIV'ACTEUR** en mode découverte !



 **AGIR pour la BIODIVERSITÉ**

Mode découverte. Sortir en compagnie des guides LPO, participer aux grands rendez-vous, lire nos magazines nature

Oryx
© Yves Thonnérieux,
Natur'Ailes

« Les éditions LPO »



L'OISEAU MAG, la revue nature de la LPO, a 30 ans !

Réaliser les outils LPO, informer

Le service Éditions a deux grands secteurs d'activités : la réalisation des magazines de l'association et les documents imprimés. Pour cela, le service s'appuie sur une équipe de six personnes.

Pour les imprimés, le service intervient dans la réalisation de très nombreux travaux : courriers aux membres, lettres d'informations de nombreux programmes scientifiques, appels à dons, brochures, dépliants, posters, catalogue annuel de la Boutique LPO et son supplément de printemps, autocollants, expositions, panneaux d'information... Le service apporte aussi conseil et support à l'ensemble du réseau des Associations locales LPO qui en font demande.

C'est également au sein du service Éditions que sont créées les chartes graphiques des sites web et que se fait la gestion des réseaux sociaux Facebook LPO, Twitter et Google+.

Découvrez nos revues sur www.lpo.fr

Depuis 1985, le magazine a régulièrement évolué grâce aux photographes et auteurs bénévoles et professionnels qui sont nombreux à y collaborer et contribuent à sa qualité, mais aussi grâce au soutien de ses quelque 18 000 abonnés.

En cette année anniversaire, le magazine a fait peau neuve et a présenté une nouvelle maquette entièrement réalisée au sein du service. Ce numéro spécial de 140 pages, dont le dossier était consacré au réchauffement climatique, a été tiré à 26 000 exemplaires. Il a été largement diffusé lors du colloque international organisé par la LPO au Muséum national d'Histoire naturelle et lors de la COP 21. Il a également été envoyé à d'anciens abonnés pour les inciter à nous rejoindre.

De nouveaux annonceurs, en particulier du secteur alimentaire bio, jardinage bio et voyages nature nous ont également fait confiance aux côtés d'annonceurs fidèles présents, pour certains, depuis 1985. Un grand concours a été organisé pour nos lecteurs grâce au soutien de nos partenaires, et une soirée a permis de remercier photographes, auteurs et annonceurs lors d'un événement organisé à Paris et généreusement accueilli par l'Espace Christiane Peugeot fin octobre.



9 554

C'est le nombre de pages qui ont été maquettées depuis le 1^{er} numéro paru en 1985.



• **L'OISEAU MAG Junior**

La nature pour les 7 - 12 ans

Depuis décembre 2010, L'OISEAU MAG Junior offre chaque trimestre, sur 28 pages, des rubriques attrayantes, pratiques et ludiques pour tout savoir sur les oiseaux et la nature qui nous entourent, et sur les curiosités du monde animal. En 2015, la Compagnie des Phares et Balises a été partenaire d'un concours à l'occasion de la sortie du DVD « *Là-bas sur nos rivages* ». Depuis le numéro paru en décembre 2015, 4 pages cartonnées avec des fiches et des jeux à découper ont été ajoutées au magazine.

• **Rapaces de France**

Un hors-série annuel

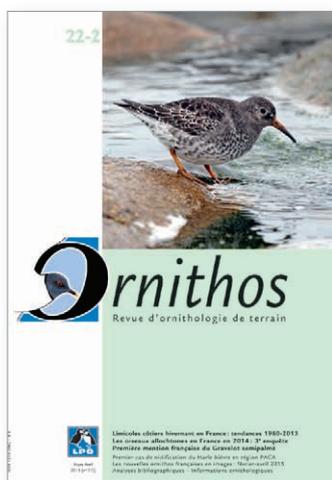
Depuis 1998, L'OISEAU MAG publie un hors-série annuel consacré exclusivement aux rapaces. Écrit par les plus grands spécialistes français, ce hors-série fait aussi le point sur l'actualité des réseaux « espèces » qui participent à la surveillance de ces oiseaux.



• **Ornithos**

La revue d'ornithologie de terrain

Créée en 1994 et comptant 2 700 abonnés, c'est LA revue bimestrielle des « ornithos » de terrain qui propose une mine d'articles traitant de l'observation, de l'identification, du statut et de la biologie des oiseaux de France et d'Europe, sans oublier les résultats des recensements, études et enquêtes. Son contenu scientifique rigoureux en fait une revue de référence dans le monde de l'ornithologie.



« Relations presse »

Conférences de presse 2015

• 12 mars

Projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages

À la veille du passage en séance plénière à l'Assemblée nationale du texte de loi sur la biodiversité, la LPO, France Nature Environnement, Humanité et Biodiversité, la Fondation Nicolas Hulot et le WWF ont accueilli une trentaine de journalistes lors de la conférence de presse organisée le 12 mars. Bloggeurs et journalistes de la presse nationale, spécialisée ou radio ainsi que de l'AFP ont relayé les interventions des personnalités présentes (députés et présidents des ONG). Une trentaine d'articles ont été publiés.

• 11 juin

Lancement de l'opération « Un arbre pour le climat »

Le 11 juin 2015, une quarantaine de personnes étaient rassemblées au siège de l'Association des maires de France (AMF) pour assister à la conférence de presse de lancement de l'opération « Un arbre pour le climat ». Parmi les personnes présentes à la tribune, citons François Baroin, Président de l'AMF, Allain Bougrain Dubourg, Président de la LPO, Jacques Rocher, Président d'honneur de la Fondation Yves Rocher-Institut de France, Guy Geoffroy, Président des Éco Maires, Erick Orsenna, Président de Cité Verte ainsi que l'horticulteur Alain Baraton, chef du parc du château de Versailles et parrain de l'opération.

Un kit de communication (communiqué de presse, dossier de presse, invitations presse, affiches...) était disponible sur le site dédié à l'opération. Plus de 350 retombées presse ont été relevées et compilées dans la revue de presse dédiée, en écho aux 20 830 arbres plantés et plus de 600 engagements dénombrés sur toute la France.



Sortie de l'Atlas des oiseaux de France métropolitaine
© Carine Brémond

• 3 octobre

Sortie nationale de l'Atlas des oiseaux de France métropolitaine

Fruit de quatre années d'inventaires conduits entre 2009 et 2013, le nouvel Atlas des oiseaux nicheurs est sorti en novembre 2015. Reconnu comme une véritable référence ornithologique, il est le résultat des initiatives conjointes de la LPO, de la Société d'études ornithologiques de France et du Muséum national d'Histoire naturelle. Vendredi 23 octobre, une conférence de presse lui a été consacrée à la Mairie du 9^e arrondissement de Paris, réunissant une trentaine de scientifiques et de journalistes. Un relais important a été assuré par la presse spécialisée.

• Points presse

LIFE+ Cap DOM et colloque Avifaune

Deux points presse ont également été organisés lors du Séminaire de restitution du programme LIFE+ Cap DOM et du colloque Avifaune et changement climatique.

**Chardonnerets
élégants retrouvés
morts près des matoles**
© Gaizka Iroz/AFP



Autres temps forts...

- Pollution

Boues rouges dans les calanques

Après 50 ans de rejets de « boues rouges » polluantes en Méditerranée, l'usine d'alumine Altéo de Gardanne (Bouches-du-Rhône) a obtenu fin novembre une nouvelle autorisation préfectorale, dérogation à la convention de Barcelone, pour déverser ses rejets dans la Méditerranée. Si l'usine a modifié ses procédés et ne rejette plus qu'un liquide filtré, la LPO et quatre autres ONG ont attaqué le nouvel arrêté considérant le caractère polluant de ces nouveaux rejets. La presse nationale, la presse quotidienne régionale et la presse spécialisée ont relayé cette triste affaire.

- Controverse

L'abattage des Bouquetins du Bargy

En septembre, plus de 70 Bouquetins ont été abattus sous couvert du risque d'infection à la brucellose. En une journée, plus d'une trentaine de médias ont relayé la réaction de la LPO, interpellée par le sort des Bouquetins : AFP, Le Parisien, BMFTV, France Télévision, France Bleu, France Info, Le Figaro...

- Opération de terrain

Braconnage du pinson

Outre la pétition « Mettons fin au massacre illégal des oiseaux familiers », plus de 200 articles ont été publiés dans la presse nationale, locale et internationale, informations relayées aussi par les journaux télévisés de France 2 et France 3, les dépêches et les photoreportages de l'AFP, et des journaux télévisés en Espagne, en Grande-Bretagne, aux États-Unis, etc.

- Campagne

#NatureAlert

Au cours de l'année 2015, la LPO a mené conjointement avec BirdLife Europe, une campagne de communication intitulée « La nature en alerte » pour appeler les citoyens européens à se mobiliser au moment de la révision par la Commission européenne des Directives Oiseaux et Habitats, lois essentielles pour la préservation des aspects les plus précieux de notre nature : la faune et la flore sauvages, les sites naturels et plus globalement notre patrimoine naturel.

En Europe, ce sont plus de 80 ONG de protection de l'environnement qui se sont engagées dans cette campagne, représentant les 28 pays de l'Union européenne.

En février 2015, un workshop sur la stratégie de communication et des relations presse a été organisé à cet effet, à Bruxelles. La LPO était aux premières loges. En France, une vingtaine d'articles ont été publiés, notamment par l'AFP, Ouest France, Le Journal de l'environnement, l'Obs, Reporterre, Valeurs Vertes...



Partenariats cinéma et média

• Film d'animation

La LPO partenaire du film **Gus-Petit oiseau, grand voyage**

Ce film d'animation raconte l'histoire de Gus, un petit échassier qui suit un itinéraire initiatique dans le vaste monde, nous initiant à l'extraordinaire épopée de la migration qui façonne, chaque année, le destin de millions d'oiseaux à travers le monde.

À l'occasion de la sortie du film, des associations locales LPO se sont rendues disponibles dans toute la France pour accompagner les enseignants désireux de mettre en place des projets scolaires autour des thèmes abordés dans le film (migration des oiseaux, découverte et protection de la nature, etc.), via des interventions en classe, des ateliers, des jeux ou des sorties découverte. Une quinzaine d'avant-premières ont été organisées, suivies de débats avec le public animés par des antennes LPO locales. Le film a d'ailleurs reçu un accueil très favorable par la presse nationale et locale : l'AFP, Le Point, Le Monde, Le Figaro, 20 minutes, l'Express, Sciences et Avenir, Le Journal du Dimanche, Sud Ouest, Midi Libre, Bien public...

• Internet

La LPO partenaire de **Futura-Sciences et de Néoplanète**

En 2015, la LPO s'est engagée dans une démarche partenariale avec le web média Futura-Sciences portant sur un échange de contenu éditorial scientifique dédié à la biodiversité et à sa préservation, ainsi qu'avec la web radio Néoplanète dans le cadre de la COP21 sur les bonnes pratiques des acteurs de l'environnement.

Gus-Petit oiseau, grand voyage

© TeamTO, Haut & Court, Panache Production, La Compagnie Cinématographique, Rhône-Alpes Cinéma

• Film documentaire

La LPO partenaire du documentaire **Là-bas sur nos rivages**

Avec ce documentaire produit par Phares et Balises, la réalisatrice Emma Baus nous emmène sur les côtes françaises pour découvrir quatre animaux marins dans leur milieu naturel. La LPO de Pleumeur-Bodou, qui veille sur la réserve naturelle des Sept-Îles et sur son emblématique Macareux moine (*Fratercula arctica*), a ainsi accompagné la réalisatrice pour observer ces oiseaux étranges depuis la mer et expliquer le travail de conservation qui leur est consacré.

Chiffres clés

80 communiqués de presse, 15 invitations presse, 10 dossiers de presse ; 52 revues de presse hebdomadaires et 25 revues de presse thématiques ; 1 tribune dans Le Monde ; 150 demandes de journalistes traitées ; 20 dépêches AFP ; 3 partenariats avec des médias nationaux ; 5 conférences de presse ; 3 campagnes : #NatureAlert, Un arbre pour le climat, pétition « Mettons fin au massacre illégal des oiseaux familiers »

En 2015, la LPO a également couvert de nombreux sujets d'actualité... En relayant de nombreux sujets nationaux : passage devant l'Assemblée nationale de la loi biodiversité, chasse aux oies, tirs de loups, grippe aviaire, révision des Directives Oiseaux et Habitats par la Commission européenne ; en dénonçant des actes illégaux : braconnage de l'Ortolan et du Pinson, abattage des Bouquetins du bargy, utilisation du diclofénac et des néonicotinoïdes, etc ; en animant des événements phares : enquêtes participatives, Journées européennes du Patrimoine, Journée mondiale des zones humides, Fête de la nature, Opération Arrondi en caisse avec la Fondation Nature & Découvertes, publication du guide Handi Cap Nature, Nuit de la chouette, séjours nature, signatures de conventions avec Vinci autoroutes, la Caisse des dépôts, l'Union nationale des entreprises du paysage, réseau SNCF, etc ; en publiant ses revues (Oiseau Magazine, Oiseau Magazine junior, Rapaces de France, Ornithos) et le catalogue de la boutique LPO.

« Site LPO et réseaux sociaux »

Le site LPO

Sur l'année 2015, le site web de la LPO a été visité 1 007 787 fois par 686 642 personnes. L'audience du site a doublé par rapport à l'année précédente, avec un pic de fréquentation de près de 39 500 visites, le 9 novembre, à l'occasion de l'opération de terrain dans les Landes. Nous avons observé également une fréquentation soutenue sur la période du 9 au 15 octobre, période correspondant à la dénonciation de l'abattage des Bouquetins du Bargy. 35 % de nos visiteurs viennent sur le site par l'intermédiaire d'un moteur de recherche, Google en tête, 31 % par l'intermédiaire des réseaux sociaux, Facebook en tête, et 18 % par l'intermédiaire de liens sur d'autres sites (*ornithomedia.com, oiseau-mesange.fr, eco-volontaire.com, etc.*).
www.lpo.fr



Grand-Duc d'Europe,
campagne #NatureAlert
© Louis-Marie Préau

316

C'est le nombre d'actualités qui ont été publiées sur le site www.lpo.fr en 2015. Soit une augmentation de 21% depuis 2014.

La LPO est présente sur trois réseaux sociaux majeurs

Facebook explose avec plus de 105 000 fans dont 61 % sont des femmes. Temps fort de l'année : l'opération de terrain Pinsons avec plus de 1,5 million de personnes qui ont vu la publication sur la semaine de l'opération, et près de 698 000 personnes atteintes dès la première publication annonçant le lancement de l'opération. D'autres publications sortent également du lot sur l'année 2015 : la promotion de la plaquette *Secourir un oiseau en détresse* qui a touché 671 202 personnes, l'annonce de la Nuit de la Chouette 2015 par l'intermédiaire d'un quizz qui a touché 467 712 personnes et enfin le lancement de la campagne #Nature Alert qui a touché 348 672 personnes.

Twitter a rassemblé 7 949 abonnés en 2015 (dont 59 % sont des hommes), soit près de 3 000 abonnés supplémentaires en comparaison de l'année précédente. Temps fort de l'année : l'opération de terrain Pinsons qui obtient un nombre d'impressions (nombre de fois que les utilisateurs ont vu les tweets) record sur cette période correspondant à 21 747 en moyenne pour l'ensemble des publications liées à l'opération. Un tweet lié à cette opération sort du lot, le dernier tweet publié qui reprend tout le déroulé de l'opération, la pétition et le communiqué de presse :

il a obtenu 61 674 impressions. Le #SlipGate était le premier hashtag Twitter utilisé le jour de l'opération sur la France. D'autres publications sortent également du lot : Nous sommes tous Charlie (illustration Cécile Rousse) a obtenu 12 411 impressions. L'appel sur Ulule, pour un financement participatif en faveur du Faucon crécerellette (*Falco naumanni*) a obtenu 9 441 impressions. Enfin, un des tweets relatifs à la campagne #NatureAlert a obtenu 9 271 impressions.

Google+ comptabilise 807 abonnés et 1 587 183 consultations depuis l'ouverture du compte jusqu'au 26 janvier 2016. Rappelons que Facebook est le site web le plus visité en France après Google et reste de loin le numéro un des réseaux sociaux dans le monde.

100 000

C'est le nombre de fans que nous avons dépassé sur la page Facebook LPO durant la semaine de l'opération de terrain dans les Landes.

« Articles de vulgarisation et scientifiques »

Liste de références scientifiques LPO publiées en 2015 (les noms des auteurs LPO France sont indiqués en gras).

Revue scientifique

Catry T., Lourenço P.M., Lopes R.J., Bocher P., Carneiro C., Alvès J.A., **Delaporte P.**, Bearhop S., Piersma T. & Granadeiro J.P. (2015) *Use of stable isotope fingerprints to assign wintering origin and trace shorebird movements along the East Atlantic Flyway*. Basic and Applied Ecology. doi:10.1016/j.baec.2015.10.005.

Comolet-Triman J., Sibley J.-P., Cadiou B., Czajkowski M.A., **Deceuninck B.**, Jiguet F., Landry P., **Quaintenne G.**, Roché J.E., Sarasa M. & Touroult J. (2015) *Statuts et tendances des populations d'oiseaux nicheurs de France. Bilan simplifié du premier rapportage national au titre de la Directive Oiseaux*. Alauda, 83, 35-76.

Desmots D., Lambert E., Thomassin G. & Beillevert P. (2015) *Zannichellia obtusifolia Talavera et al. et le Zannichellietum obtusifoliae Brullo & Spampinato 1990, dans l'ouest de la France*. E.R.I.C.A., 28, 45-52.

Février Y., Garandeau S., **Deniau A.**, **Provost P.** & Delisle F. (2015) *Recensement des Grands Cormorans nicheurs en Côtes-d'Armor*. Le Fou, n° 92.

Fort J., Lacoue-Labarthe T., Linh Nguyen H., **Boué A.**, Spitz J. & Bustamante P. (2015) *Mercury in wintering seabirds, an aggravating factor to winter wrecks?* Science of the Total Environment 527-528, 448-454.

Grémillet D., Péron C., **Provost P.** & Lescreôl A. (2015) *Adult and juvenile European seabirds at risk from marine plundering off West Africa*. Biological Conservation, 182, 143-147.

Guette A., Joyeux E., **Corre F.**, **Haie S.** & Godet L. (2015) *Old and unmowed saltmarsh patches provide attractive habitats for breeding passerines*. Wetlands Ecology and Management, 1-17. DOI 10.1007/s11273-015-9473-8.

Laurent N., Valette C., **Deceuninck B.** & Couzi F.-X. (2015) *Méthodologie d'identification des zones importantes pour la conservation des oiseaux sur l'île de la Réunion*. Alauda 83 (3), 175-194.

Le Corre M., Danckwerts D.K., Ringler D., Bastien M., Orłowski S., Morey Rubio C., Pinaud D. & **Micol T.** (2015) *Seabird recovery and vegetation dynamics after Norway rat eradication at Tromelin Island, western Indian Ocean*. Biological Conservation, 185, 85-94.

Pavon-Jordan D., Fox A.D., Clausen P., Mindaugas D., **Deceuninck B.**, Devos K., Hearn, D.H., Holt C., Hornman M., Keller V., Langendoen T., Lawicki L., Lorentsen S.H., Luigujõe L., Meissner W., Musil P., Nilsson L., Paquet J.Y., Stipniec A., Stroud, D.A., Wahl J., Zanatello M. & Lehikoinen A. (2015) *Climate-driven changes in winter abundance of a migratory waterbird in relation to EU protected areas*. Diversity and Distribution. 2015 : 1-12. DOI: 10.1111/ddi.12300.

Quaintenne G., **Dubois P.J.**, **Deceuninck B.** & Mahéo R. (2015) *Limicoles côtiers hivernant en France : tendances des stationnements (1980-2013)*. Ornithos, 22-2, 57-71.

Robin F., **Meunier F.**, **Corre F.**, **Joyeux E.**, **Cayatte M.-L.**, **Delaporte P.**, **Lemesle J.-C.**, Pineau P. & Bocher P. (2015) *Site and prey selection by wintering Black-tailed Godwit Limosa limosa islandica feeding on seagrass beds and bare mudflats on the central Atlantic coast of France*. Revue d'écologie. 70-2, 134-147.

Conférences

Champion E. (2015) *Le Marais de l'Anglade, restauration d'un espace naturel : enjeux et perspectives locales*. Conférence-débat-visites. Les Journées de la Seugne. 3-4 septembre 2015, Courcoury.

Dalloyau S. (2015) *Écosystème littoral : indicateur herbier et déterminisme des stationnements des Bernaches cravants dans les Pertuis Charentais*. Atelier Zostère, Ifremer. 24-25 Février 2015, Arcachon.

Dalloyau S. (2015) *Réseau National WI/Bernaches-France : bilan historique, valorisations actuelles & perspectives*. Séminaire Wetlands International-France, LPO. 17 Avril 2015. Paris.

Deceuninck B. & **Micol T.** (2015) *The Life Euro SAP: Yelkouan Shearwater Puffinus yelkouan*. Protecting seabirds in the Mediterranean: advancing the marine protected areas network. 23-25 novembre 2015, Malte.

Deceuninck B. (2015) *Avifaune de l'Outre-Mer. Enjeux de conservation de la France à l'échelle mondiale*. Pp 39-43. In Bignon J. & Cornano J. La Biodiversité dans les Outre-mer à l'épreuve du changement climatique. Table ronde 1, panorama des biodiversités ultramarines et des milieux menacés et problématique de la connaissance. Paris, Sénat le 11 juin 2015. Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable. Délégation sénatoriale à l'Outre-mer. Rapport d'Information du Sénat n° 598, 1-75.

Deceuninck B., Laurent N. & Claessens O. (2015) *Les données naturalistes pour identifier les sites prioritaires pour l'avifaune*. Séminaire de restitution du programme LIFE+ CAP DOM. 30 juin-1er juillet 2015, Paris.

Des Touches H. & Thomassin G. (2015) *Réserve naturelle nationale « Michel Brösselin » de Saint-Denis-du-Payré (85). Étude des végétations et nouveau plan de gestion*. Journée annuelle de restitution des résultats de l'OPN. 10 décembre 2015, Fontenay-le-Comte.

Ducloy P. & **Micol T.** (2015) *La prise en compte des oiseaux marins dans les activités maritimes : quelle nécessaire concertation ? L'exemple de la pêche*. Colloque national des aires marines protégées, atelier changement climatique. 6-8 octobre 2015, Brest.

Guégen M. (2015) *Expérience de la LPO dans la méthodologie des plans de gestion « tableau de bord »*. Congrès commun RNF et Conservatoires d'espaces naturels. 7-10 octobre 2015, Dunkerque.

Guéret J.P. & Naudon D. (2015) *Gestion du parasitisme et biodiversité : expériences du Marais poitevin*. Journées nationales des Groupements techniques vétérinaires. 21 Mai 2015, Nantes.

Issa N., **Dalloyau S.**, **Deceuninck B.** & Barnagaud J.Y. (2015) *Quelles évolutions pour l'avifaune nicheuse en France en relation avec les changements climatiques ? Colloque international « Avifaune et changements climatiques »*. LPO-MNHN, 9-10 Octobre 2015, Paris.

Laurent N. & **Deceuninck B.** (2015) *Identification des sites avifaunistiques d'intérêt européen et contribution au REDOM*. Pp 70-71 In de Pracontal N.,



Touveron A.-F. & Golliet C. (Coord.) Monitoring the Conservation Status of Birds in French Overseas Departments: Lessons learnt, Results and Assessment. LIFE+ CAP DOM Seminar proceedings. Séminaire Patrimoine Naturel des Outre-mer. Gestion - Conservation - Valorisation. Cayenne, 27, 28, 29 octobre 2014. LPO, Rochefort, 79 pp.

Lescroël A., Mathevet R., Authier M., Péron C., **Provost P.**, Takahashi A. & Grémillet D. (2015) *Seeing the ocean through the eyes of seabirds: a new path for marine conservation?* World Seabird Conference. 26- 30 octobre 2015, Cape Town.

Micol T. & Gaibani G. (2015) *Seabirds sharing sites between France and Italy.* Protecting seabirds in the Mediterranean: advancing the marine protected areas network. 23-25 novembre 2015, Malte.

Micol T. (2015) *Which seabirds sites are priorities for protection and what are the main blockages to achieving this?* Protecting seabirds in the Mediterranean: advancing the marine protected areas network. 23-25 novembre 2015, Malte.

Phelippon C., Dulac P., Robin J-G. & **Robin F.** (2015) *Caractérisation des sites de nidification de la Barge à queue noire en Marais breton.* COPIL PNG Barge à queue noire. 16 décembre 2015, Nantes.

Provost P. (2015) *AMP, de nouveaux territoires ? Le Macareux, un emblème pour qui ? Remobiliser l'intérêt et favoriser une empathie.* 3^e Colloque national des Aires marines protégées. 6-8 octobre 2015, Brest.

Provost P. (2015) *Définition des suivis et importance des observatoires : définition et développement des indicateurs, cohérence et méthodologie des outils d'évaluation.* 3^e Colloque national des Aires marines protégées. 6-8 octobre 2015, Brest.

Provost P., Arnaud I., Deroche L., Robigo L., Le Calvez S., Le Guennec S., Jacob Y., Vincent C., Hassani S. & Jung J.L. (2015) *La déprédation par le phoque gris en Bretagne nord, premiers retours d'enquêtes.* 17^e Séminaire du Réseau national échouages. 17 et 18 octobre 2015, Le Conquet.

Provost P., Le Borgne M. & Riallin S. (2015) *Réserve Naturelle Nationale des Sept-Iles et Site Natura 2000 Côte de Granit Rose -Sept-Iles. Enjeux communs et façon de les traiter.* 3^e Colloque national des Aires marines protégées. 6-8 octobre 2015, Brest.

Rault C., Decker C., Hassani S., **Provost P.**, Karpouzopoulos J. & Jung J.L. (2015) *Premiers enseignements de la comparaison génétique des peuplements de phoques gris (Halichoerus grypus) du Nord de la France et de Bretagne.* 17^e Séminaire du Réseau national échouages. 17 et 18 octobre 2015, Le Conquet.

Robin F., Bergue E. & Lelong V (2015) *Contribution à la connaissance de l'écologie du Criquet des salines Epacromius tergestinus tergestinus sur les prés salés de la Réserve naturelle de Moëze-Oléron.* Colloque les invertébrés dans la conservation et la gestion des espaces naturels. 13-16 mai 2015, Toulouse.

Robin J-G., Dulac P. & **Robin F.** (2015) *Répartition et évolution du nombre de couples nicheurs de Barge à queue noire en France.* COPIL PNG Barge à queue noire. 16 décembre 2015, Nantes.

Travichon S. (2015) *Adaptation des Réserves littorales à l'élévation du niveau marin, intégration aux plans de gestion.* 3^e Colloque national des Aires marines protégées, Atelier changement climatique. 6-8 octobre 2015, Brest.

Travichon S. (2015) *Adaptation des réserves littorales à l'élévation du niveau marin, intégration aux plans de gestion.* Congrès commun RNF et conservatoires d'espaces naturels. 7-10 octobre 2015, Dunkerque.

Travichon S. (2015) *Solutions offertes par les réserves naturelles dans la gestion des risques naturels suite à la tempête Xynthia.* Séminaire du comité français de l'UICN. Des solutions fondées sur la nature pour lutter contre les changements climatiques. 14 avril 2015, Paris.

Ouvrages

Issa N. & Muller Y. (2015) *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale.* Delachaux et Niestlé, Paris, 1 407 pp.

Vulgarisation

Cadiou B. & **Deniau A.** (2015) *Recherche de l'éventuelle nidification du Puffin des Anglais Puffinus puffinus sur l'île de Béniguet (Finistère) en 2014.* 8-9 in Yésou P. & Jaouen Y. 2015 - Réserve de Béniguet - Rapport d'activités scientifiques et techniques pour l'année 2014. ONCFS, Nantes, 62 pp.

Champion E. (2015) *Le Marais de l'Anglade. Natura 2000, restauration d'un espace naturel.* https://youtu.be/w_AkS0XlyJY. Vidéo documentaire de 19 min. LPO/Agence de l'Eau Adour-Garonne, 2015.

Champion E. (2015) *L'Anglade, un marais tourbeux sous les feux des projecteurs.* L'Oiseau Magazine, 118.

Szadeczkí A. & Moreau J. (2015) *Partenariat LPO-CEMEX : c'est (aussi) du béton!* L'Oiseau Magazine, 120, 30-31.

Vallade A. (2015) *Le Rôle des genêts sous protection renforcée.* Espaces naturels, 51, 51-52.

Vallade A. (2015) *La protection du Rôle des genêts.* LPO Info France, 54, 4-6.

LA NATURE VOUS PLAÎT ? DITES-LE LUI !

**LA LPO DONNE À CHACUN
LES CLÉS POUR AGIR.**

Soutenir la LPO c'est avant tout adhérer à la LPO la plus proche de chez vous ou de votre lieu de vacances. C'est également s'équiper de façon responsable sur notre boutique en ligne (lpo-boutique.com) ou encore donner tout au long de l'année la somme de votre choix : à chacun selon ses moyens, faites un geste élégant pour l'environnement !



N'hésitez plus, devenez
BIODIV'ACTEUR
en mode bienfaiteur !



« Aucun animal n'a été capturé pour la réalisation de ce photomontage »

csuper.fr

lpo.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Gérer
au mieux
la LPO

LIGUE POUR LA PROTECTION
DES OISEAUX



La mobilisation autour de la LPO limite le déficit

Pour la seconde année consécutive, la LPO a enregistré un déficit au terme de son exercice qui s'élève à 206 k€ en 2015. Si les produits ont baissé de 323 k€, les charges ont également enregistré une érosion de 229 k€. Le budget de la LPO en 2015 représente 12 560 k€ de produits pour 12 766 k€ de charges.

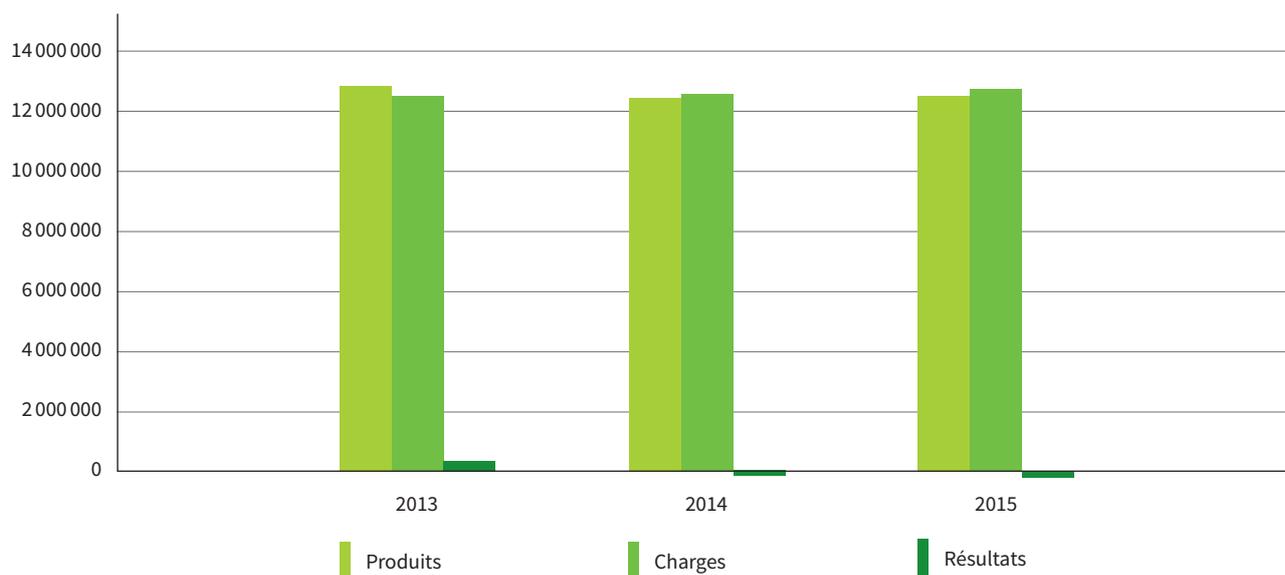
Paradoxalement, de nombreuses ressources se sont accrues en 2015 en dépit de ce déficit : à commencer par les ventes de la Boutique LPO (+ 310 k€), les dons (+ 242 k€), et les cotisations des adhérents (+ 22 k€) mais aussi certains financements publics dont les collectivités locales (+ 77 k€). Ces produits supplémentaires proviennent essentiellement des particuliers qui, adhérents, bénévoles, donateurs ou clients, se mobilisent pour soutenir les actions menées par la LPO. Sans eux, l'exercice 2015 qui se solde par un déficit de 1,6% (par rapport au budget) aurait été plus important. D'autant que certaines sources de financement de la LPO se sont tassées en 2015 comme les partenariats et mécénats avec les entreprises, voire ont chuté comme les legs et autres libéralités (- 638 k€).

Face à la baisse des produits, la LPO a su réagir pour limiter le volume des charges qui ont donc enregistré aussi une baisse, même si relativement moins marquée. La plupart des charges sont donc en diminution en 2015, à l'exception des achats générés par la Boutique qui se sont accrues en raison de l'accroissement considérable des ventes. C'est ainsi que tous les membres de l'association, administrateurs, bénévoles et salariés, ont veillé à limiter les dépenses liées à leur activité (transports, fournitures, etc.) sans remettre en cause pour autant leur engagement au service de la biodiversité, comme le montre le compte emploi des ressources (voir page suivante). Notons que la masse salariale, qui représente environ 50% des charges de la LPO, a aussi diminué lors de cet exercice : le montant de la masse salariale brute chargée s'élève à 6 218 k€, contre 6 368 k€ en 2014 ; soit une baisse de 2,4% après les hausses de 5% en 2014 et de 4,7% en 2013. Cette maîtrise de la principale charge présente dans le budget de la LPO illustre notamment le moindre recours à des contrats durant l'année (et correspond à un effritement de l'activité).

Des comptes certifiés pour une gestion transparente

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2015 ont fait l'objet d'une certification par le Commissaire aux Comptes de la LPO, le Cabinet SLG Expertise. Au regard des règles et principes comptables français, la certification atteste que les comptes annuels sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la LPO France à la fin de l'exercice. Elle atteste également de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association.

Les chiffres présentés sont ceux de la LPO France ; les associations locales LPO, entités juridiquement indépendantes, établissent leurs propres comptes.



Évolution du budget de la LPO entre 2013 et 2015

	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2015
Produits d'exploitation	10 773	11 824	11 701
Charges d'exploitation	12 223	12 210	12 230
Résultat d'exploitation courant	- 1 450	- 387	- 529
Résultat financier	111	2	- 8
Résultat exceptionnel	1 320	196	217
Impôt sur les sociétés (-)	- 22	0	- 35
Report fonds dédiés	+ 322	+ 77	+ 148
Résultat de l'exercice : excédent (+) ou déficit (-)	+ 281	- 112	- 206

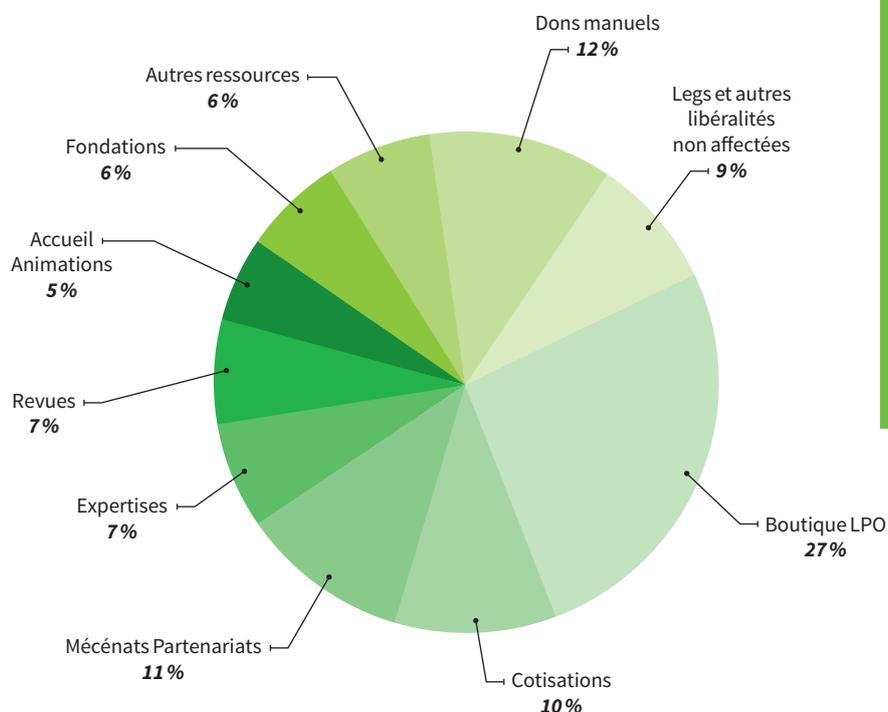
Compte de résultat en milliers d'euros

Plus de 88 % des ressources directement affectées aux actions !

En 2015, la LPO a consacré 10 859 k€ à ses missions sociales contre 10 457 k€ en 2014, passant de 86 % à plus de 88 % des ressources perçues directement engagées sur les actions. Ainsi, malgré la baisse des produits reçus en 2015, l'association est parvenue à affecter davantage de moyens au service de la biodiversité. Cette évolution a été possible en raison des efforts consentis sur les frais de fonctionnement qui passent de 1 036 k€ en 2014 à 912 k€ en 2015 et d'une rationalisation des frais de collecte (passant de 6 % à 4 %).

La part des ressources privées dans le budget 2015 de la LPO s'élève à 60 % (64 % en 2014) et est constituée à hauteur de 13 % de dons et legs et de 47 % d'autres ressources privées (Boutique, cotisations, mécénats, expertises, revues etc.). Au total, ces produits s'élèvent à 7 170 k€. Les ressources publiques représentent donc 40 % des produits perçus par la LPO, soit 4 776 k€ (essentiellement en provenance du Ministère de l'Environnement et de l'Europe).

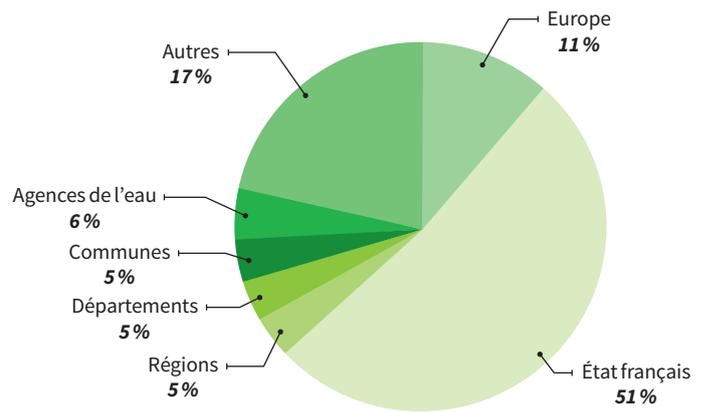
La diversité de l'origine des ressources, répartie sur de multiples financeurs publics et privés, constitue un élément fort de sécurisation financière de la structure en dépit du déficit 2015 ; elle illustre également la confiance que beaucoup, collectivités locales, entreprises ou simples citoyens, ont en la LPO pour mener à bien des actions pertinentes afin de préserver la nature et défendre la biodiversité.



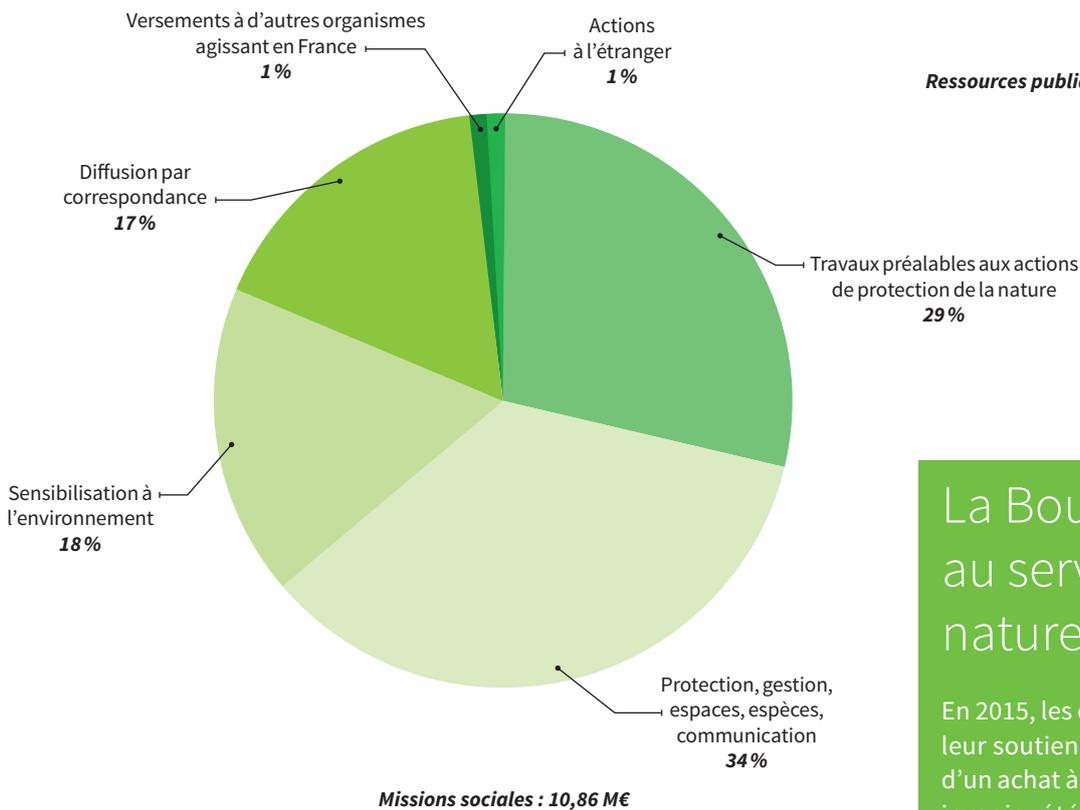
La LPO consolidée par la diversité des ressources privées : 7,17 M€

Des donateurs généreux

En 2015, les sympathisants ont été sollicités à diverses reprises pour soutenir notre association. Nombre d'entre eux ont été touchés par les deux campagnes d'appel à dons : « Espèces migratrices, soutenons-les dans leur étonnant et périlleux voyage » et « Biodiversité et climat : il est encore temps d'agir ». D'autres ont choisi de soutenir la LPO sans affecter leur don à un programme particulier. C'est notamment le cas de toutes les personnes ayant opté pour le prélèvement automatique mensuel qui permet à l'association de développer ses actions de protection de la faune et la flore en s'appuyant sur des bases budgétaires sécurisées par une plus grande visibilité. C'est d'ailleurs ce moyen de paiement qui est proposé aux personnes que nous sensibilisons lors de nos campagnes menées dans les rues de toute la France. Depuis les tests menés avec succès en 2014, ils sont plus de 2 000 à nous avoir ainsi rejoints. La LPO est d'autant plus reconnaissante de ces élans de générosité que la recherche de fonds privés et la diversification de ses ressources sont fondamentales pour renforcer son indépendance et rester en capacité d'agir selon les priorités qu'elle valide.



Ressources publiques : 4,78 M€



Missions sociales : 10,86 M€

7,4%

Grâce à une gestion rigoureuse, les frais de fonctionnement de la LPO baissent à 7,4% en 2015, soit 912 K€ de coûts affectés au support des actions ainsi qu'à la gouvernance : relations avec les bénévoles, ressources humaines, animation du conseil d'administration...

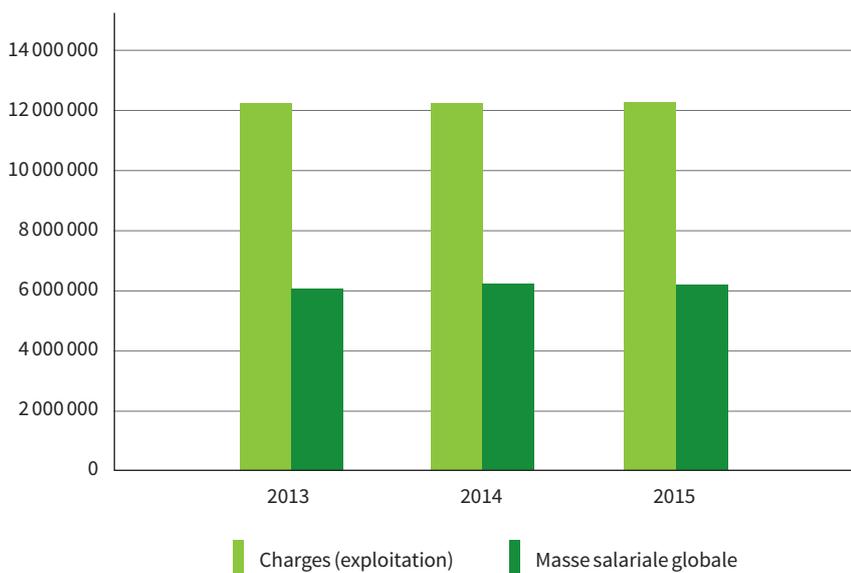
La Boutique LPO au service de la nature

En 2015, les clients ayant marqué leur soutien à la LPO par le biais d'un achat à la Boutique n'auront jamais été aussi nombreux, portant ainsi le chiffre d'affaires à 1,97 million d'euros. Avec une progression de 30% du chiffre d'affaires, l'activité Ventes représente 27% des ressources privées de l'association pour l'année 2015. Un choix élargi de produits sur le thème de la nature ainsi que la sortie événement de l'Atlas des oiseaux de France métropolitaine ont ainsi permis d'augmenter de manière significative la participation de la Boutique LPO aux actions de l'association.

www.lpo-boutique.com

« Bilan social »

De nouveaux outils au service des ressources humaines



Évolution 2013/2015 du poids de la masse salariale

• Budget

Tassement de la masse salariale

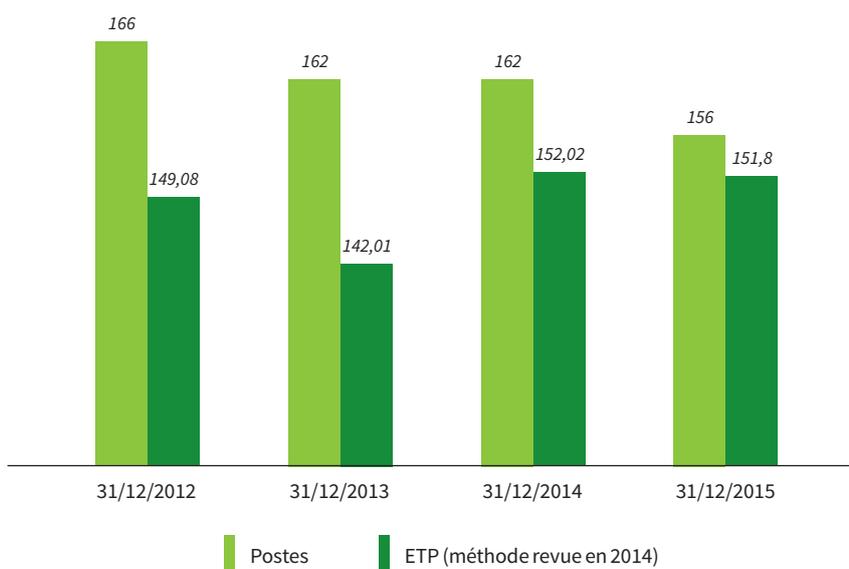
La masse salariale brute chargée s'élève à 6 218 k€ en 2015, contre 6 368 k€ en 2014 ; soit une baisse de 2,4 % après les hausses de 5 % en 2014 et de 4,7 % en 2013. Elle représente ainsi 50,8 % du budget (fondé sur les charges d'exploitation).

Si la masse salariale est liée à certaines variations de cet indicateur indépendamment de l'effectif et des salaires (départ à la retraite, valeur du point, etc.), elle résulte surtout de la baisse du nombre de contrats enregistrés sur l'année. En outre, la valeur du point CCNA a seulement augmenté de 2 centimes en novembre, n'impactant que très peu la masse salariale.

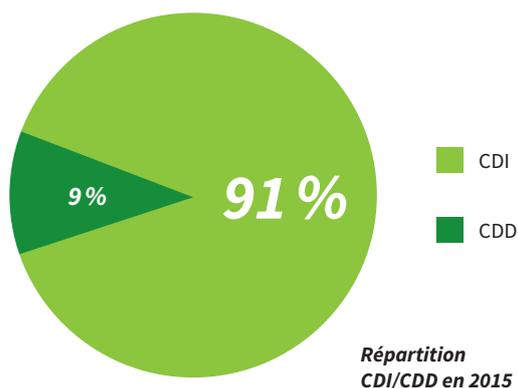
• Salariés

Un effectif en légère baisse

La LPO comprenait 156 salariés au 31/12/15, soit 6 de moins qu'un an plus tôt. Ce tassement s'explique essentiellement par un effritement de l'activité. Ce constat est corroboré par la baisse du nombre de contrats de travail enregistrés sur l'ensemble de l'année, qui passe de 194 en 2014 à 188 en 2015.



Effectifs 2012/2015 en postes et en ETP



• Contrats

Une sécurisation de l'emploi

Les CDI représentaient 91 % des contrats au 31/12/15, contre 85 % fin 2014. La LPO employait ainsi 142 CDI en 2015 contre 137 un an plus tôt. Ce renforcement de la part des contrats pérennes illustre la volonté de l'association de lutter contre la précarisation de l'emploi malgré un contexte financier incertain.

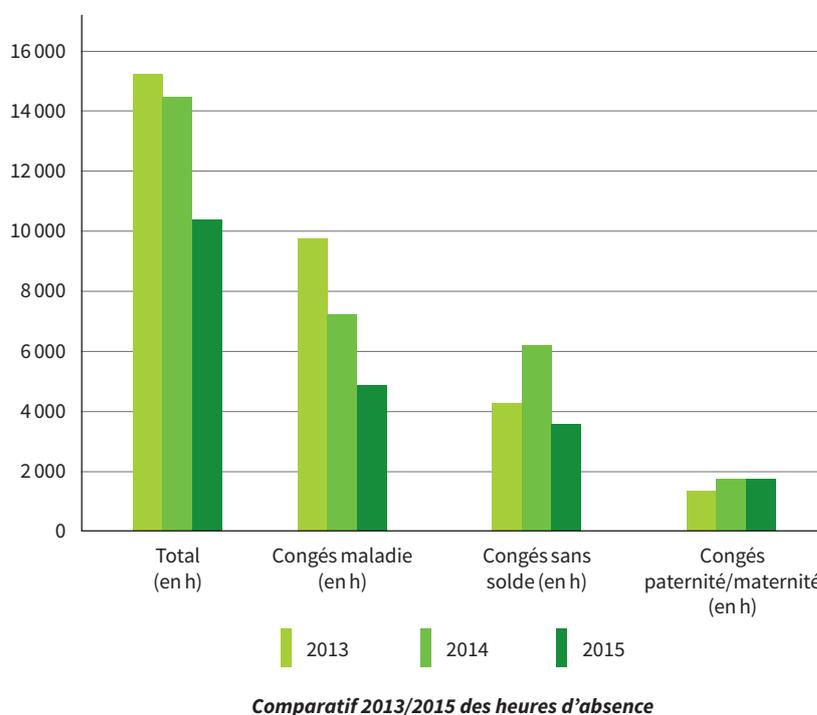
• Temps de travail

Très peu d'absences

L'ensemble des salariés de la LPO a travaillé 273 315 heures en 2015, contre 266 910 heures en 2014 et 264 463 heures en 2013. Tandis que moins de salariés ont travaillé à la LPO en 2015, cet accroissement des heures travaillées s'explique essentiellement par une baisse importante des absences pour congés maladie, sans solde ou maternité/paternité.

En effet, le nombre global d'heures d'absence s'élève à 10 388 en 2015 contre 14 499 en 2014. Ces heures sont réparties de la façon suivante : 47 % en congés maladie (4 851 heures), 35 % en congés sans solde (3 661 heures), et 18 % en congés maternités/paternités (1 876 heures).

L'absentéisme lié aux arrêts maladies connaît donc une chute très importante car il s'élève désormais à 1,77 % en 2015, contre 2,42 % en 2014 et 3,73 % en 2013.

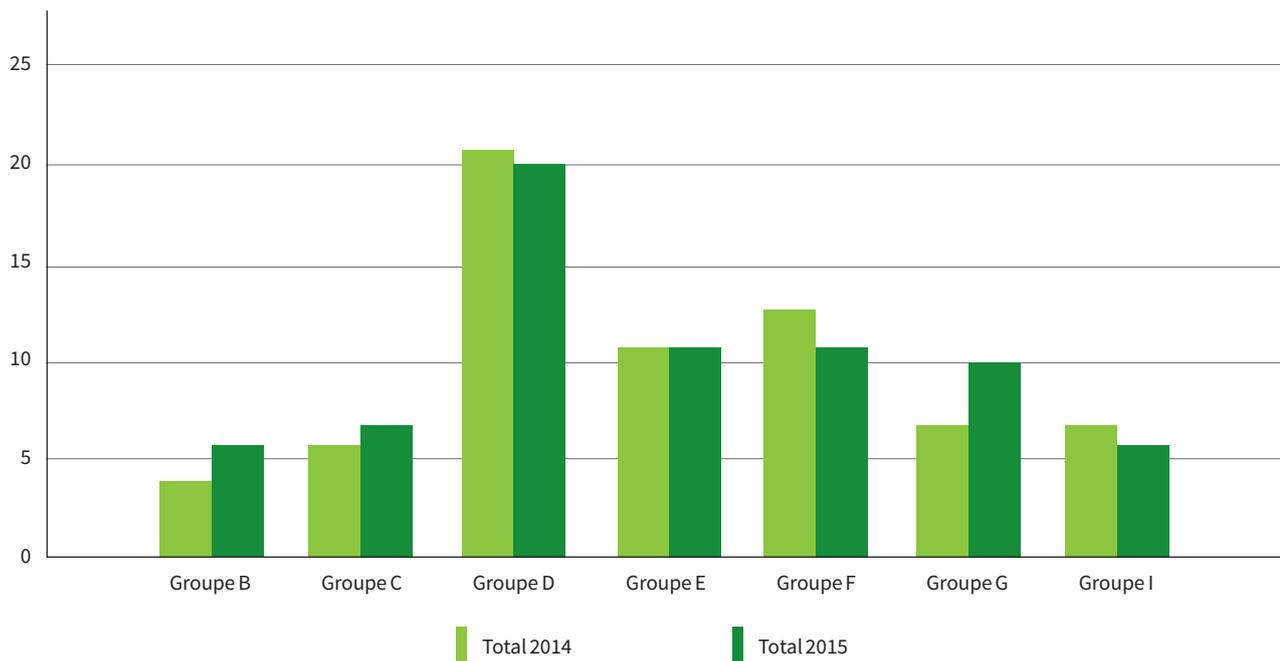


• Salaires

Une hiérarchie des rémunérations stable

L'écart entre la rémunération la plus élevée et la plus basse est de 4,57 en 2015, soit en légère augmentation par rapport à 2014 (4,54). Il est évalué en moyenne à 5,5 dans le secteur non marchand (Sources : Études sur les rémunérations individuelles – Associations et fondations – Deloitte, TASTE, Comité de la Charte, France Générosités – Février 2014).

La direction de la LPO a publié début 2016 une note discutée avec les représentants du personnel exposant sa politique salariale et diffusée auprès des salariés. Dans celle-ci, la LPO s'engage à veiller à ne pas dépasser un écart de 1 à 5 entre la plus faible et la plus forte rémunération au sein de l'association.



Répartition des formations par groupe 2014/2015

• Formations

Près de la moitié des salariés ont bénéficié d'une formation

La LPO a cotisé un montant total de 85 666 € en 2015 (89 194 € en 2014) auprès d'Uniformation.

Au total, les salariés de la LPO ont bénéficié en 2015 d'un total de 2 816,5 heures de formation comprenant 1 376,5 heures non financées par le Plan (dont 906,5 dispensées par l'Aten). Soit davantage qu'en 2014 avec un total d'heures de formation qui s'élevait alors à 2 221.

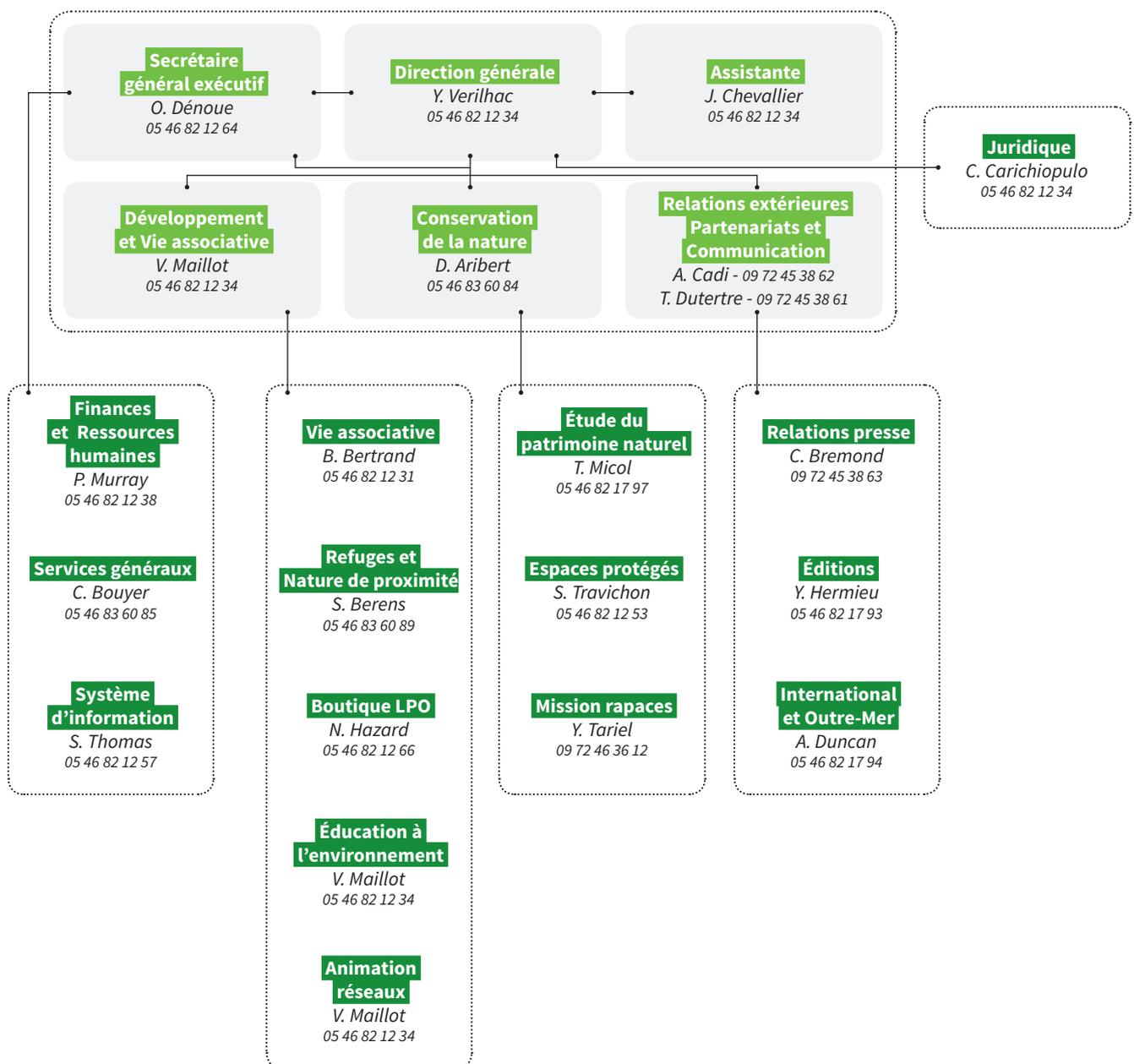
Au total ce sont 71 salariés qui ont bénéficié d'au moins une formation en 2015, soit 45% de l'effectif au 31 décembre. Pour rappel, ils étaient 69 en 2014, soit 43% de l'effectif.

En marge de la mise en place et du suivi du plan de formation annuel, la LPO a élaboré un nouveau référentiel métiers en 2015, grâce au soutien de l'Aten et du cabinet Akina. C'est ainsi que 31 métiers ont été identifiés et détaillés dans des fiches spécifiques (ainsi que 6 fonctions). Ce travail a permis de recenser les compétences attendues pour occuper un métier et permettra ainsi de mieux identifier les besoins en formations des salariés pour s'adapter aux nouveaux enjeux auxquelles est confrontée l'association tout en favorisant l'évolution de ses ressources humaines.

Plan d'actions en faveur de l'égalité Hommes/Femmes

La LPO a mis en place avec le Comité d'Entreprise un Plan d'actions 2015/2017 en faveur de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Ce Plan propose de suivre 8 thèmes permettant de qualifier l'évolution de l'égalité Hommes/Femmes avec des objectifs identifiés, des actions à mettre en place et des indicateurs : Embauche, Formation, Promotion professionnelle, Qualification, Classification, Conditions de travail, Rémunération effective et Articulation entre l'activité professionnelle et l'exercice de la responsabilité familiale. Ce plan d'actions sera ainsi évalué et actualisé tous les ans avec les représentants du personnel. Le dernier Bilan social a montré que ces indicateurs confirmaient l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes au sein de la LPO en 2015.

« Organigramme des Directions de la LPO »



« Représentations, adhésions, participation de la LPO à des organismes tiers »

INTERNATIONAL

BirdLife International

ASSOCIATIONS ET FONDATIONS NATIONALES

Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité

France Nature Environnement

Réserves Naturelles de France

Comité français UICN

Rivages de France

Réseau Action Climat

Fondation du patrimoine

Ramsar France

Ifrée

Fête de la nature

ASPAS

Enviropea

ASSOCIATIONS ET FONDATIONS NATIONALES *(suite)*

CFEEDD

F3E

École et Nature

Espace National de Concertation

Comité 21

Comité national avifaune

France Générosités

Coordination Collecte de rue (bientôt GIE Collecte de rue)

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX

MNHN

ONCFS

ONF

Conservatoire du littoral

Aten

CONSEILS ET COMMISSIONS NATIONAUX

**Conseil économique
social et environnemental**

**Plateforme nationale
d'action globale pour la responsabilité
sociétale des Entreprises**

**Conseil national
trame verte et bleue**

**Conseil national
de la transition écologique**

**Conseil national
de la protection de la nature**

**Conseil national
de la chasse et de la faune sauvage**

**Commission nationale
consultative pour la faune
sauvage captive**

**Instance nationale
de Concertation de l'Accord
de Partenariat**

COMITÉS DE PILOTAGE NATIONAUX

**Stratégie nationale
pour la biodiversité**

Natura 2000

Éviter, réduire, compenser

**Stratégie nationale
de création d'aires protégées**

Groupe Zones humides

**Observatoire national
de la consommation
des espaces agricoles**

**Observatoire des espaces naturels,
agricoles et forestiers**

SECTEUR ENTREPRISES NATIONALES

CIBI

CEMEX

MAIF

Association HQE

INSTITUTIONNEL RÉGIONAL

Conseil maritime de façade

**Conseil Scientifique
Régional du Patrimoine Naturel**

**Conseil économique social
et environnemental régional (CESER)
de la Région PACA**

**Conseil économique social
et environnemental régional (CESER)
Aquitaine Limousin Poitou-Charentes**

**Conseil économique social
et environnemental régional (CESER)
Grand Est**

**Conseil économique social
et environnemental régional (CESER)
Normandie**

Comité régional ADEME

Comité de bassin Adour-Garonne

**Comité de gestion
du Parc naturel marin de l'Estuaire
de la Gironde et des pertuis charentais**

ASSOCIATIF RÉGIONAL

GRAINE Île-de-France

Natureparif

Poitou-Charentes Nature



La LPO tient à remercier les nombreux photographes amateurs et professionnels, qui, chaque année, contribuent à la protection de la nature en mettant gracieusement à disposition leurs clichés pour promouvoir et soutenir les actions de la LPO.

Courlis cendré © David Allemand



Les du Oiseaux Poitou-Charentes



Un livre...
pour un panorama
unique et inédit
des oiseaux de la région

432 pages, 500 illustrations, format 24 x 32 cm
2,7 kg d'informations... et de plaisir !



À découvrir sur www.poitou-charentes-nature.asso.fr (rubrique *Publications*)
Disponible à la boutique LPO sur le site www.lpo-boutique.com



Charente Nature - Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres - LPO France - LPO Charente-Maritime - LPO Vienne

Adresses du réseau

Associations locales régionales

LPO Alsace (67 - 68)

8 rue Adèle Riton
67000 Strasbourg
Tél 03 88 22 07 35
alsace@lpo.fr

LPO Aquitaine (24 - 33 - 40 - 47 - 64)

433 chemin de Leyssotte
33140 Villenave d'Ornon
Tél/Fax 05 56 91 33 81
aquitaine@lpo.fr

LPO Auvergne (03 - 15 - 43 - 63)

2 bis rue du Clos Perret
63100 Clermont-Ferrand
Tél 04 73 36 39 79
Fax 04 73 36 98 74
auvergne@lpo.fr

LPO Champagne-Ardenne (08 - 10 - 51 - 52)

Der Nature
Ferme des Grands Parts
D 13
51290 Outines
Tél 03 26 72 54 47
Fax 03 26 72 54 30
champagne-ardenne@lpo.fr

LPO Franche-Comté (25 - 70 - 39 - 90)

Maison de l'Environnement
de Franche-Comté
7 rue Voirin
25000 Besançon
Tél 03 81 50 43 10
Fax 03 81 61 66 21
franche-comte@lpo.fr

LPO Haute-Normandie (27-76)

2 rue Geuffroy
Imm Panorama 2
Apt 21
76100 Rouen
Tél/Fax 02 35 03 08 26
haute-normandie@lpo.fr

LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur (04 - 05 - 06 - 13 - 83 - 84)

Villa St Jules
6 avenue Jean Jaurès
83400 Hyères
Tél 04 94 12 79 52
Fax 04 94 35 43 28
paca@lpo.fr

Associations locales départementales

LPO Ain (01)

Centre Culturel
Place Saint-Vincent-de-Paul
01400 Châtillon-sur-Chalaronne
Tél 06 52 47 05 17
ain@lpo.fr

LPO Anjou (49)

35 rue de la Barre
49000 Angers
Tél 02 41 44 44 22
Fax 02 41 68 23 48
anjou@lpo.fr

LPO Ardèche (07)

4 Bis rue de la Halle
07110 Largentière
Tél/fax 04 75 35 55 90
ardeche@lpo.fr

LPO Aude (11)

Ecluse Mandirac
11100 Narbonne
Tél/Fax 04 68 49 12 12
aude@lpo.fr

LPO Aveyron (12 - 48)

10 rue des Coquelicots
12850 Onet-le-Château
Tél 05 65 42 94 48
aveyron@lpo.fr

LPO Corrèze (19)

M. Arnaud Reynier
Centre culturel
31 avenue Jean Jaurès
19100 Brive La Gaillarde
Tél 06 24 97 04 49
correze@lpo.fr

LPO Côte-d'Or (21)

Espace Mennetrier
Allée Célestin Freinet
21240 Talant
Tél 03 80 56 27 02
cote-dor@lpo.fr

LPO Drôme (26)

Domaine de Gotheron
26320 Saint Marcel lès Valence
Tél 04 75 57 32 39
drome@lpo.fr

LPO Haute-Savoie (74)

24 rue de la Grenette
74370 Metz-Tessy
Tél/Fax 04 50 27 17 74
haute-savoie@lpo.fr

LPO Hérault (34)

15 rue du Faucon crécerellette
Les cigales
Route de Loupiac
34560 Villeveyrac
Tél 04 67 78 76 24
herault@lpo.fr

LPO Ile-et-Vilaine (35)

Maison de quartier
de la Bellangerais
5 rue du Morbihan
35700 Rennes
Tél 02 99 27 21 13
Fax 02 99 27 21 11
ille-et-vilaine@lpo.fr

LPO Isère (38)

MNEI
5 place Bir Hakeim
38000 Grenoble
Tél 04 76 51 78 03
Fax 04 76 51 24 66
isere@lpo.fr

LPO Loire (42)

Maison de la Nature
11 rue René Cassin
42100 Saint-Etienne
Tél 04 77 41 46 90
Fax 04 77 46 84 70
loire@lpo.fr

LPO Loire-Atlantique (44)

1 rue André Gide
44300 Nantes
Tél 02 51 82 02 97
Fax 02 40 47 04 69
loire-atlantique@lpo.fr

LPO Lot (46)

Espace Clément Marot
Place Bessières
46000 Cahors
Tél 05 65 22 28 12
lot@lpo.fr

LPO Meurthe-et-Moselle (54)

Parc Sainte-Marie
Maison de la nature
Rue du Maréchal Juin
54000 Nancy
Tél 03 83 28 71 77
meurthe-et-moselle@lpo.fr

LPO Moselle (57)

Maison du Parc Dany Mathieu
Rue du 4 Septembre
57280 Maizières-lès-Metz
Tél 06 73 26 73 31
moselle@lpo.fr

LPO Nièvre (58)

18 Place de l'église
58180 Marzy
Tél 03 86 59 51 03
nievre@lpo.fr

LPO Nord (59)

M. Yves Barnabé
17 Avenue du Maréchal Leclerc
59110 La Madeleine
Tél 06 56 84 19 92
nord@lpo.fr

LPO Pas-de-Calais (62)

Square Marcel Pagnol
BP 80060
62510 Arques
Tél 03 21 11 87 26
pas-de-calais@lpo.fr

LPO Rhône (69)

Maison Rhodanienne
de l'Environnement
32 rue Sainte-Hélène
69002 Lyon
Tél 04 77 19 85
rhone@lpo.fr

LPO Sarthe (72)

Maison de l'eau
43 rue de l'Estérel
72100 Le Mans
Tél 02 43 85 96 65
sarthe@lpo.fr

LPO Savoie (73)

Les Pervenches
197, rue Curé Jacquier
773290 La Motte-Servolex
Tél 09 52 52 30 52
Fax 09 57 52 30 52
savoie@lpo.fr

LPO Tarn (81)

Place de la Mairie
BP 20027
81290 Labruguière
Tél 05 63 73 08 38
Fax 05 63 73 43 22
tarn@lpo.fr

LPO Touraine (37)

148 rue Louis Blot
37540 Saint-Cyr-sur-Loire
Tél/Fax 02 47 51 81 84
touraine@lpo.fr

LPO Vendée (85)

La Brétière
85000 La Roche-sur-Yon
Tél 02 51 46 21 91
Fax 02 51 62 07 93
vendee@lpo.fr

LPO Vienne (86)

389 avenue de Nantes
86000 Poitiers
Tél 05 49 88 55 22
Fax 05 49 30 11 10
vienne@lpo.fr

LPO Yonne (89)

14 avenue Courbet
89000 Auxerre
Tél 03 86 42 93 47
yonne@lpo.fr

Coordinations régionales

LPO Coordination Lorraine

Parc Sainte Marie
Maison de l'espace Vert
1 rue du Maréchal Juin
54000 Nancy
coordination.lorraine@lpo.fr

LPO Coordination Pays de la Loire

35 rue de la Barre
49000 Angers
Tél 06 45 72 16 02
mickael.potard@lpo.fr

LPO Coordination Rhône-Alpes

MRE
32 rue Sainte Hélène
69002 Lyon
Tél 04 72 77 19 84
rhone-alpes@lpo.fr

Groupes

LPO France

LPO Aisne (02)

4 rue de la Mazure
02200 Acy
Tél 06 72 43 61 32
aisne@lpo.fr

LPO Basse-Normandie (50 - 61 - 14)

La Tisonnerie
50250 Saint-Nicolas-de-Pierrepont
Tél 09 83 79 99 29
ou 06 83 07 39 55
basse-normandie@lpo.fr

LPO Charente-Maritime (17)

21 rue de Vaugouin
17000 La Rochelle
Tél/Fax 05 46 50 92 21
charente-maritime@lpo.fr

LPO Cher (18)

M. Bernard Michel
Moulin de la Voiselle
5 Bd de Chanzy
18000 Bourges
Tél 02 48 60 01 18
cher@lpo.fr

LPO Finistère (29)

M. Daniel le Mao
Miné Saint-Jean
29390 Caer
finistere@lpo.fr

LPO Haute-Garonne (31)

M. Gwénaél Pedron
Chemin de Gourgue
31160 Arbas
haute-garonne@lpo.fr

LPO Loir-et-Cher (41)

M. Didier Nabon
1 rue des Ponts Saint-Michel
41350 Saint-Gervais-la-Forêt
Tél 06 37 78 52 99
loir-et-cher@lpo.fr

LPO Loiret (45)

loiret@lpo.fr

LPO Meuse (55)

M. Thierry Freytag
54 Grande rue
55700 Nouzay
Tél 06 83 29 25 47
meuse@lpo.fr

LPO Morbihan (56)

Adresse postale (uniquement
le courrier) : Centre Socio
Culturel de Kercado
Rue Guillaume le Bartz
56000 Vannes
Adresse du bureau : Maison
des associations, bureau 104
Rue Guillaume le Bartz
56000 Vannes
Tél 06 25 58 17 39
morbihan@lpo.fr

LPO Oise (60)

6 rue de Warty
60600 Fitz-James
Tél 07 86 86 80 06
oise@lpo.fr

Antennes de la LPO France

Espace Nature (17)

Place Colbert
17300 Rochefort
Tél/Fax 05 46 82 12 44
espace.nature@lpo.fr

LPO Maison du Fier (17)

LPO, route du vieux port
17880 Les Portes-en-Ré
Tél 05 46 29 50 74
lilleau.niges@espaces-naturels.fr

Station LPO de l'Île Grande (22)

22560 Pleumeur Bodou
Tél 02 96 91 91 40
Fax 02 96 91 91 05
ile-grande@lpo.fr

LPO Brenne (36)

Maison de la Nature
36290 Saint-Michel-en-Brenne
Tél 02 54 28 11 04
Fax 02 54 38 03 71

LPO Ile-de-France (75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95)

62 rue Barge
75015 Paris
Tél 01 53 58 58 38
ile-de-france@lpo.fr

Centres de sauvetage

Alsace (67) - LPO Alsace

Tél 03 88 04 42 12

Auvergne (63) - LPO Auvergne

Tél 04 73 27 06 09

Côtes d'Armor (22) - Station

LPO de l'Île Grande
Tél 02 96 91 91 40

Gironde (33) - LPO Aquitaine

Tél 05 56 26 20 52

Hérault (34) - LPO Hérault

Tél 09 67 18 76 24

Provence-Alpes-Côte d'Azur (84) - LPO PACA

Tél 04 90 74 52 44

Tarn (81) - LPO Tarn

Tél 05 63 73 08 38

Réserves naturelles et sites

RN nationale des marais de Moëze-Oléron (17)

LPO - Grange à Noureau
Route de Plaisance
17780 St-Froult
Tél 05 46 82 42 85
rn.moeze@lpo.fr

Centre nature de la Réserve naturelle de Moëze-Oléron (17)

LPO - Ferme de Plaisance
17780 St-Froult
Tél/Fax 05 46 83 17 07
rn.moeze@lpo.fr

RN nationale du marais d'Yves (17)

LPO - Ferme de la Belle Espérance
17340 Yves
Tél/Fax 05 46 56 41 76
marais.yves@espaces-naturels.fr

RN nationale de Lilleau des Niges (17)

LPO - Route du vieux port
17880 Les Portes en Ré
Tél 05 46 29 72 92
jean-christophe.lemesle@lpo.fr

RN nationale de la baie de l'Aiguillon (17)

LPO - Ferme de la Prée Mizottière
85450 Sainte-Radégonde-des-Noyers
Tél 02 51 56 90 01
frederic.corre@lpo.fr

Station de lagunage (17)

LPO - Espace Nature
Place Colbert
17300 Rochefort
Tél 05 46 82 12 44
espace.nature@lpo.fr

RN régionale de la Massonne (17)

LPO - Fonderies Royales
8 Rue du docteur Pujos
CS 90263
17303 Rochefort CEDEX
Tél 05 46 82 12 34
lpo@lpo.fr

RN nationale des Sept-Îles (22)

Station LPO de l'Île Grande
22560 Pleumeur Bodou
Tél 02 96 91 91 40
Fax 02 96 91 91 05
resnat7iles@lpo.fr

RN nationale de Chérine (36)

LPO Brenne
Maison de la nature
36290 Saint-Michel-en-Brenne
Tél 02 54 28 11 04
Fax 02 54 38 03 71
aquitaine@lpo.fr

RN nationale des marais de Müllebourn (85)

LPO - Fort Larron
85330 Noirmoutier-en-l'Île
Tél/Fax 02 51 35 81 16

RN régionale du marais de la Vacherie (85)

LPO Marais Poitevin
Le Grand Mothais
85450 Champagné-les-Marais
Tél/Fax 02 51 56 78 80
marais-poitevin@lpo.fr

RN nationale de Saint-Denis du Payré dite Michel Brosselin (85)

LPO - Pôle des espaces naturels
2 rue du 8 mai
85580 Saint-Denis-du-Payré
Tél 02 51 28 41 10
rn.saintdenisdupayre@lpo.fr

RN nationale de la casse de la Belle Henriette (85)

LPO - Pôle des espaces naturels
2 rue du 8 mai
85580 Saint-Denis-du-Payré
Tél 02 51 28 41 10
ou 06 19 67 43 19
sylvain.hunault@lpo.fr

www.lpo.fr



LPO France

Siège social national LPO • Les Fonderies Royales
8 rue du Docteur Pujos • CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél 05 46 82 12 34 • Fax 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

Association reconnue d'utilité publique

Photographie de couverture : Loutre d'Europe, Gilles Martin. Coordination : Thierry Dutertre.
Secrétaire de rédaction : Florence Pionneau. Conception graphique : Antoine Barreau, Service Éditions LPO
n° ED1603009AB © LPO 2016. Imprimé sur Cyclus print avec des encres végétales par l'imprimerie Lagarde,
17 Saujon, Imprim'vert.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.